ULB UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES, UNIVERSITÉ D'EUROPE

DIGITHÈQUE
Université libre de Bruxelles

V. Pouillard, *Hirsch et Cie. Bruxelles, 1869-1962*, Editions de l'Université de Bruxelles, 2000.

http://digistore.bib.ulb.ac.be/2007/i9782800412283_000_o.pdf

Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.

Elle a été publiée par les
Editions de l'Université de Bruxelles
http://www.editions-universite-bruxelles.be/

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site
http://digitheque.ulb.ac.be/

Editions de l'Université de Bruxelles

HIRSCH & CIE

BRUXELLES, 1869-1962

Véronique Pouillard
Préface de Ginette Kurgan et Serge Jaumain

Faculté de Philosophie et Lettres

Histoire

HIRSCH & CIE

BRUXELLES, 1869-1962

Véronique Pouillard

Préface de Ginette Kurgan et Serge Jaumain

Dans la même série

Rail, finance et politique :
les entreprises Philippart (1865-1890),
Ginette Kurgan-van Hentenryk

L'innovation technologique, facteur de changement
(XIXe-XXe siècles),
études rassemblées
par Ginette Kurgan-van Hentenryk et Jean Stengers

Aux frontières des classes moyennes.
La petite bourgeoisie belge avant 1914,
édité par Ginette Kurgan-van Hentenryk et Serge Jaumain

Laboratoires et réseaux de diffusion des idées en Belgique
(XIXe-XXe siècles)
édité par Ginette Kurgan-van Hentenryk

Les petits commerçant belges face à la modernité
(1880-1914),
Serge Jaumain

Les chambres des comptes des Pays-bas espagnols,
Anne Vandenbulcke

Un pays si tranquille.
La violence en Belgique au XIXe siècle,
édité par Ginette Kurgan-van Hentenryk

Editions de l'Université de Bruxelles

HIRSCH & Cie

BRUXELLES, 1869-1962

Véronique Pouillard

Préface de Ginette Kurgan et Serge Jaumain

Faculté de Philosophie et Lettres CVIII

Histoire

© 2000 Editions de l'Université de Bruxelles
Avenue Paul Héger 26 - 1000 Bruxelles (Belgique)
D/2000/0171/1
ISBN 2-8004-1228-3
Imprimé en Belgique

Préface

A l'heure où l'histoire des entreprises a acquis droit de cité tant dans le monde de la recherche que dans le milieu patronal, le livre que consacre Véronique Pouillard à la Maison Hirsch témoigne de la collaboration fructueuse qui peut s'établir entre deux univers aux préoccupations apparemment fort éloignées les unes des autres.

Cet ouvrage représente aussi une étape significative dans les travaux du Groupe d'Histoire du Patronat de l'U.L.B., puisqu'il résulte de l'intérêt suscité par le *Dictionnaire des patrons en Belgique* dont il a assuré la publication au terme de plusieurs années de recherche menées tant à l'U.L.B. qu'en collaboration avec des chercheurs d'autres universités. C'est en effet la lecture de cet ouvrage qui a inspiré l'initiative de Monsieur Pierre Hirsch d'ouvrir les archives de l'entreprise de sa famille à la recherche universitaire et de soutenir avec le concours des descendants du fondateur de la Maison Hirsch la publication du résultat de ses travaux.

Il va sans dire que pareille recherche pose des problèmes délicats, dans la mesure où elle se fonde pour l'essentiel sur les archives privées, écrites et orales, mises à disposition par une famille. Loin de se borner à la rédaction d'une monographie, qui exigeait à la fois un esprit critique et beaucoup de tact, Véronique Pouillard a enrichi son étude par une documentation étendue et variée, usant à la fois de la presse, de statistiques, d'une riche bibliographie, de sources orales. De plus, elle exploite de façon remarquable l'abondante documentation iconographique dont elle a pu disposer. Aussi livre-t-elle une contribution importante à un secteur encore peu étudié, celui du commerce de luxe à Bruxelles pendant près d'un siècle. Au-delà de l'histoire économique et sociale de l'entreprise, elle aborde des thèmes aussi variés que l'histoire de l'immigration juive en Belgique au siècle passé, celle de l'urbanisme à Bruxelles ainsi qu'un domaine moins connu, l'histoire de la mode et du costume.

Il nous reste à nous réjouir de cette expérience de collaboration réussie et à remercier chaleureusement Monsieur Hirsch et sa famille d'avoir fait bénéficier un travail de recherche historique de leur mécénat.

Serge JAUMAIN Ginette KURGAN

Introduction

La Maison Hirsch & Cie ouvrit ses portes à Bruxelles, en 1869. Vendant des tissus et des nouveautés, elle s'imposa rapidement par son luxe [1], luxe qui touche à l'histoire de la bourgeoisie de l'époque, à travers l'expression de son apparence. Noblesse et grande bourgeoisie ne se différenciaient presque plus : elles menaient le même train de vie, fréquentaient le même monde, allaient aux mêmes spectacles et réceptions. Elles constitueront l'essentiel de la clientèle de Hirsch & Cie. Précisons d'emblée que les distinctions vestimentaires d'Ancien Régime n'étaient plus de mise.

A ce titre, l'entreprise fondée par Léo Hirsch s'inscrivait pleinement dans l'air du temps. A la fin du XIXe siècle, Bruxelles était la capitale du pays le plus industrialisé au monde après l'Angleterre, et le libéralisme économique y fonctionnait à plein régime [2], ce qui créa un climat extrêmement favorable à l'essor des entreprises en général et du luxe en particulier : « En outre le développement de la fonction politique, administrative, financière et culturelle de la capitale s'est traduit par une expansion des métiers de luxe et de précision, de l'imprimerie et du vêtement » [3]. Ce type de commerce allait rencontrer les aspirations matérielles d'une classe soucieuse de son style de vie.

Pour préciser le cadre économique et esthétique dans lequel la Maison Hirsch a ébauché son évolution, il est nécessaire de situer les goûts et valeurs alors en usage. Or, si l'industrialisation croissante impliquait à ce moment une possible démocratisation du luxe, les possédants se replièrent sur l'idée de bon goût, de bon ton, du « (…) souci croissant du bien-être et de la chaleur, l'obsession grandissante du bien-être et du familier, le goût du capiton et du rembourrage, de la doublure et du fourré, derrière la façade austère, voire ascétique, du *comme-il-faut* » [4].

Loin des fastes brillants de l'Ancien Régime, la classe dominante a privilégié un luxe plus feutré mais aux diktats tout aussi exigeants : « (…) la journée

d'une femme qui veut tenir son rang se doit d'être scandée par un rythme incessant d'habillages successifs. (…) Activité harassante en effet, mais délicate aussi, que de se vêtir dans les convenances, qu'adapter sa tenue aux circonstances et à la topographie, que l'harmoniser à ses traits, à son teint et à son humeur » [5]. Impossible donc pour une femme de faire l'impasse sur les convenances, devenues nécessités, de la toilette : « *In popular discourse, there is no distinction made between a woman and her attire. She is what she wears* » [6].

L'ère industrielle s'étendit donc jusqu'au secteur de la mode, où, contrairement à ce que l'on pourrait croire, la démocratisation ne se limita pas aux classes laborieuses. En effet, « Le règne absolu du tailleur, de la faiseuse de modes, de la couturière, travaillant sur mesure pour un petit nombre de clientes, va être battu en brèche par la confection industrielle » [7]. Les femmes de condition bourgeoise s'intéressèrent au moins autant que les autres à ce phénomène, et le temps consacré à l'habillement n'en fut pas forcément diminué.

Ces changements consacrèrent dans un premier temps l'ère des magasins de nouveautés, puis celle des grands magasins. Le grand magasin, mieux encore que la couturière, « représentait par excellence le monde bourgeois : celui de femmes, libres de leur temps, célébrant un nouveau rite de consommation ; celui d'employés, policés, respectables dans leur tenue, conscients du service qu'on attendait d'eux et aspirant au statut de bourgeois » [8]. Les grands magasins, au départ spécialisés dans le vêtement, tissus et accessoires compris, allaient se diversifier et, offrant à la fois de multiples services, l'entrée libre, les prix marqués, la vente par correspondance ainsi que le remboursement en cas de mécontentement, ils allaient représenter une nouvelle forme de consommation, caractérisée par la tentation permanente [9]. Ils illustreraient aussi de façon exemplaire la modernité, par leur présence imposante dans la ville et par les innombrables innovations techniques qui y trouvent leur utilité [10].

A ses débuts en 1869, la Maison Hirsch se situe à la période-charnière des premiers grands magasins. Elle constitue aussi un carrefour de classes et fonctions sociales : patrons, personnel, clients.

L'étude de la famille Hirsch est ici étroitement associée à celle de l'entreprise dirigée par quatre générations de Hirsch. Nous avons résolument choisi de ne pas nous limiter à une étude purement économique et financière de Hirsch & Cie, parce que cet aspect, bien que non dénué d'intérêt, pourrait s'avérer réducteur s'il était envisagé seul. C'est pourquoi nous aborderons plusieurs aspects complémentaires : le judaïsme, l'histoire sociale et du travail, l'architecture, l'histoire du costume…

Vu la longueur de la période qu'elle recouvre, cette étude suivra une progression chronologique. Mais comme il ne s'agit pas ici d'histoire événementielle, le travail aura un double fil conducteur, chronologique et thématique.

Ce processus s'est imposé au fur et à mesure du dépouillement des archives. Au départ de nos recherches figurent les documents récoltés par Pierre Hirsch, que nous identifions par la mention « Archives Pierre Hirsch ». Cette base se composait de documents familiaux, mais aussi concernant l'entreprise. On y retrouve beaucoup de coupures de presse, des recherches généalogiques, des témoignages oraux (rassemblés en 1987), et surtout une iconographie très riche. Parmi ces derniers documents, figurent des publicités, des catalogues et des photographies. Deux séries de clichés, regroupées en albums, sont particulièrement importantes. La première, réalisée en 1942, a saisi les magasins vides et les *modèles de guerre*. L'autre, prise à l'initiative de Pierre Hirsch juste avant la fermeture (1962), restitue intégralement l'aspect des magasins à cette période : rayons, dernières soldes, greniers, ateliers, chaufferie, verrière…

Nous ne pourrions poursuivre sans évoquer la délicatesse du travail sur des archives familiales et privées, et l'ambivalence de celles-ci : une certaine forme de dévotion familiale est nécessaire à la conservation des documents, alors qu'un culte excessif peut entraîner la partialité. Sans verser dans l'hypercritique, il est indispensable de garder à tout moment un regard distancié ; la nécessité de serrer au plus près l'impossible objectivité historique prend ici toute sa force.

Les autres archives, la majorité, ont été confiées aux Archives Générales du Royaume. Leur classement n'est toujours pas achevé mais nous avons pu en consulter une partie importante et intégrer dans nos recherches la seule source couvrant l'intégralité de l'histoire de la Maison : la comptabilité. De nombreuses traces subsistent aussi des périodes exceptionnelles telles que les guerres et les crises économiques, ou des changements opérés au sein de la direction et de l'aménagement des magasins.

D'autres sources sont venues compléter l'ensemble. Vu la situation de l'entreprise, une partie d'entre elles est conservée aux Archives de la Ville de Bruxelles. Certains documents et répertoires officiels se sont aussi avérés utiles. De nombreuses publications traitant de près ou de loin de Hirsch & Cie nous ont été d'une aide précieuse pour faire le point sur le sujet. Sans oublier les trop rares robes de Hirsch & Cie conservées dans les musées ou dans des collections particulières.

Notes

[1] Voir, par exemple : A.P.H., « Un jubilé commercial », *in* : *Le Patriote illustré*, Bruxelles, 10 juin 1894, p. 269.

[2] Dir. P. Roberts-Jones, *Bruxelles fin de siècle*, Paris, 1994, p. 17.

[3] Ed. G. Kurgan, S. Jaumain, *Aux frontières des classes moyennes, la petite bourgeoisie belge avant 1914*, Bruxelles, 1992.

[4] P. Perrot, *Le luxe, une richesse entre faste et confort, XVIIIe-XIXe siècles*, Paris, 1995, p. 9.

[5] Prés. J.-P. Aron, *Misérable et glorieuse, la femme du XIXe siècle*, Paris, 1980, p. 103.

[6] Dans le discours commun, on ne fait pas de distinction entre une femme et son vêtement. Elle est ce qu'elle porte. Ed. J. Gaines, C. Herzog, *Fabrications, Costume and the Female Body*, Londres – New York, 1990, p. 1.

[7] M. Coppens, *Mode en Belgique au XIXe siècle,* Bruxelles, 1996, p. 87.

[8] M. B. Miller, *Au Bon Marché 1869-1920, Le Consommateur apprivoisé*, Paris, 1987, p. 7.

[9] P. Perrot, *Les dessus et les dessous de la bourgeoisie,* Paris, 1981, p. 113.

[10] G. Crossick, S. Jaumain, ed., *Cathedrals of Consumption, The European Department Store, 1850-1939*, Londres, 1999, pp. 8-9.

Remerciements

De nombreuses personnes ont apporté une aide précieuse à la réalisation de cet ouvrage.

Odile De Bruyn et Daniel Van Overstraeten (A.G.R. et A.R. Namur) ont permis d'accéder à des archives qui ont considérablement élargi notre champ de recherches.

Daniel Dratwa (M.J.B.), Marguerite Coppens (M.R.A.H.) et Corinne ter Assatouroff (Musée du Costume et de la Dentelle) nous ont fait bénéficier de leurs expériences respectives.

Milly Clarenburg, ancienne directrice de la Haute Mode chez Hirsch & Cie, a généreusement accepté de témoigner à propos de sa carrière.

Nous aimerions remercier particulièrement les professeurs Ginette Kurgan, Serge Jaumain et Jean-Philippe Schreiber (U.L.B.), qui ont apporté de précieux conseils et rectifications quant au contenu de ces pages.

A titre plus personnel, Marie Feye et Jason Burtally doivent être remerciés pour leur aide et leur amitié.

Paul et Sandrine Dahan-Hirsch, Georges et Thérèse Dal-Hirsch, Johann et Viviane Haunold-Hirsch, Bernard Hirsch, Claude Hirsch, Ivan Hirsch, Jean et Monique Hirsch-Coeckelenbergh, Pierre et Darie Hirsch-Burgeon, Valérie Hirsch et Alain Thijs, ainsi que Michèle Mat, ont contribué, par leur soutien, à la publication de ces recherches.

Abréviations

A.G.R.	Archives Générales du Royaume.
A.P.H.	Archives Pierre Hirsch.
A.R.Namur	Archives du Royaume à Namur.
A.V.B.	Archives de la Ville de Bruxelles.
F.F.	Fonds Fauconnier (A.V.B.).
R. Pop.	Registres de Population (A.V.B.).
T.P.	Fonds des Travaux Publics (A.V.B.).
M.J.B.	Musée Juif de Belgique.
M.R.A.H.	Musées Royaux d'Art et d'Histoire.

CHAPITRE I

Les origines

1. La fondation de Hirsch & Cie

Léo Hirsch et son épouse Johanna Freudenberg fondèrent la firme Hirsch & Cie en avril 1869. Installés à Bruxelles au coin des rues Neuve et du Pont-Neuf, ils débutèrent en vendant des tissus en gros et en détail, puis des vêtements confectionnés, de façon prudente et progressive. En effet, les récents progrès techniques permettaient de coudre à la machine de petites pièces ne nécessitant pas d'essayage, puis, très rapidement, de fabriquer les premières confections.

Au fur et à mesure que se développaient les progrès des machines à coudre, l'éventail proposé par les magasins de nouveautés s'accroissait, avec un léger décalage entre l'invention, puis l'innovation et son adoption généralisée [1]. De ce fait, la Maison Hirsch apparaît d'emblée comme située au cours d'une période de mutations en matière de technique et d'habillement.

Les sources de première main concernant les origines de l'ouverture de la Maison Hirsch rapportent une tradition familiale, transmise par Arthur Hirsch, un fils du fondateur Léo Hirsch. L'histoire est corroborée par les autres sources et mérite donc d'être prise en compte. Nous la résumons ici.

Léo Hirsch est né à Altena [2], en Westphalie, le 27 avril 1842 [3]. Il était issu du troisième mariage d'Israël Hirsch, qui pratiquait la profession de *metzger*, c'est-à-dire de marchand de bestiaux, abatteur et boucher. Selon les souvenirs familiaux [4], la belle écriture de Léo Hirsch lui valut de devenir employé aux chemins de fer, avant de répondre à une annonce de la Maison Loewenstein [5], à Aix-la-Chapelle, qui l'engagea comme apprenti. Très zélé, il devint rapidement employé, tout en étudiant la matière du certificat d'études moyennes, afin d'être dispensé de service militaire.

Philippe Freudenberg, employé et parent par alliance de Loewenstein, décida alors de reprendre un magasin à Elberfeld (une petite ville située à environ 25 kilomètres à l'Est de Düsseldorf), où il entraîna à sa suite Léo Hirsch. Ce

dernier se fiança à Johanna Freudenberg, sœur de son nouveau patron. En butte à l'hostilité des Freudenberg [6], Johanna fut envoyée à Bruxelles, pour travailler chez son beau-frère Siegfried Loewenstein [7], qui tenait un magasin de dentelles. Léo Hirsch la suivit à Bruxelles, où il trouva une place chez le marchand de cravates Hayem.

On raconte que la situation put se débloquer grâce à l'aide de Flora Loewenstein, épouse de Siegfried Loewenstein, qui fournit un commanditaire à Léo Hirsch, le Hollandais Van Witsen. Léo Hirsch possédait de son côté 15 000 francs d'économies. Van Witsen apportait en commandite 75 000 francs et obtiendrait 30% des résultats jusqu'au remboursement, dont la dernière partie fut acquittée au premier janvier 1886 [8].

Selon la tradition familiale, à laquelle nous n'avons d'ailleurs trouvé aucun démenti, c'est ainsi que Léo Hirsch put épouser Johanna Freudenberg [9] à Aix-la-Chapelle et, dès le lendemain du mariage, ouvrir la Maison Hirsch à Bruxelles.

Cette « fable vraie », en dehors de son aspect plus ou moins anecdotique selon les sources, possède au moins le mérite de mettre en exergue un aspect récurrent de cette recherche : l'interaction famille – entreprise.

De la première Maison Hirsch, située à l'angle des rues Neuve et du Pont-Neuf, presque aucun document d'époque ne subsiste. On possède une seule gravure qui, selon G. Renoy, représenterait les premiers magasins Hirsch de Bruxelles [10]. On trouve une source d'information beaucoup plus valable à propos de l'aspect de ces premiers magasins dans les plans du fonds des Travaux Publics (A.V.B.). Si aucun dossier ne concerne l'installation de la Maison Hirsch au coin des deux rues, il en existe pour les commerces qui l'ont précédée et suivie dans le même bâtiment [11]. La Maison Hirsch avait probablement un aspect conforme à ces élévations, puisqu'il n'y a aucune trace de travaux exécutés pendant la location par la famille Hirsch.

A part ces quelques éléments, les premières années de l'histoire de la Maison sont très pauvres en sources [12]. *L'Almanach général du Commerce et de l'Industrie* donne simplement la mention « SOIERIES, Magasins de détail » [13].

Grâce au Livre des Balances de la Maison, qui débute au 10 janvier 1870, on peut cependant exposer quelques éléments de son fonctionnement dès 1869. Au vu des factures comptabilisées, les magasins étaient déjà éclairés au gaz cette année-là. Une facture importante (618,44 fr.) consacrée à des frais de glaces, et une autre de frais de serrurerie (73,60 fr.), sont à mettre en rapport avec les frais occasionnés par le vol du stock de soieries du magasin, survenu au cours de débuts difficiles. En effet, Léo Hirsch, afin de créer un étalage attirant, avait exposé tout son stock de soieries en vitrine. Et le lendemain matin, il découvrit avec étonnement que la vitrine avait été brisée et toute la marchandise volée [14].

Un encart de presse, malheureusement non daté, mais paru sans aucun doute avant 1873 (l'adresse des magasins qui y figure indique le 62, rue Neuve, et le 58, rue du Pont-Neuf), fait la promotion des articles alors vendus par la Maison. A cette époque, Hirsch & Cie étaient spécialisés dans les tissus, et vendaient déjà des confections : « soieries, lainages, grenadines, gazes [15], confections et costumes pour Dames » [16]. Les *confections* n'avaient alors rien à voir avec l'acception actuelle du mot, qui recouvre la fabrication de vêtements en séries plus ou moins limitées et luxueuses. Il s'agissait en fait d'un vêtement allant des épaules à la taille, sans la marquer, et tenant le même rôle que le châle, sans être en cachemire. Les *confections*, peu ajustées, ont été un des premiers articles *tout faits* vendus dans les magasins de nouveautés [17]. Quant aux costumes, il ne s'agissait pas d'habillement masculin, mais bien de vêtements de femme.

La Maison s'était aussi fait une spécialité des châles en cachemire, pour lesquels elle assurait ainsi sa publicité : « Fidèle à notre principe de vendre tous nos articles dans les mêmes conditions de bon marché réel, nous avons décidé de vendre nos Cachemires des Indes aussi avec *un bénéfice de dix pour cent* en tenant *la facture originale à la disposition* de l'acheteur, étant sûr d'offrir ainsi à nos clients une occasion unique et sans concurrence pour l'achat de cet article. Cachemires des Indes brodés depuis 75 à 650 francs. Cachemires des Indes lissées depuis 350 à 3 600 francs » [18]. La Maison avait donc débuté en vendant une série d'articles classiques, dans une large gamme de prix, tout en soignant particulièrement sa publicité, élément déjà essentiel.

2. Les premières années

La Maison connut une ascension rapide et certaine, clairement indiquée par ses bénéfices notés intégralement dans le *Livre des Balances* [19], et dont le tableau 1 reprend les dix premières années [20].

Tableau 1
Bénéfices de la Maison Hirsch (1870-1880) [21]

Balance (année)	*Bénéfice en francs*
1870 (1869)	1 073,54
1871 (1870)	5 492,46
1872 (1871)	6 069,35
1873 (1872)	14 992,4
1874 (1873)	7 267,11
1875 (1876)	13 621,46
1876 (1875)	15 977,92
1877 (1876)	36 851,69
1878 (1877)	27 515,62
1879 (1878)	38 175,98
1880 (1879)	9 248,33

Les premiers bénéfices de la Maison Hirsch affichent une progression d'autant plus évidente qu'à partir de la balance de 1874 (soit l'année 1873), s'ouvre un compte de provision. Si la balance de l'année 1880 paraît peu brillante, cela s'explique par les 86 622,17 francs de provision de l'année. Les baisses de bénéfice s'expliquent donc globalement par la prudence de la direction, qui prélevait une partie du chiffre d'affaires à titre de provision.

Selon le récit – vraisemblable – d'Arthur Hirsch, les difficultés furent paradoxalement tempérées par la guerre. Le conflit franco-prussien amena nombre de Parisiennes à se réfugier à Bruxelles, provocant un afflux de clientèle élégante et fortunée [22] qui fit fructifier le commerce de luxe. Ce fut d'ailleurs le cas d'autres maisons de couture. La Maison Van Bever-Schievers [23], située rue Montagne de la Cour, plus petite mais non moins luxueuse que la Maison Hirsch, a nettement prospéré suite à l'afflux de réfugiés français. En effet, la balance de 1871 (bénéfice de l'année 1870) montre des gains multipliant presque par cinq le résultat de l'année précédente. A cela s'ajoutait sans aucun doute le sens des affaires particulièrement développé de Léo Hirsch, qui permit une ascension extrêmement rapide.

En 1872, Hirsch & Cie quitta la boutique louée au coin des rues Neuve et du Pont-Neuf, pour s'installer sur la rue Neuve même [24].

Résidentielle à l'origine car bordée d'hôtels de maître et de maisons bourgeoises, cette rue n'avait que récemment acquis une fonction commerçante. L'implantation de la gare du Nord au milieu du siècle entraîna la construction d'hôtels de voyageurs, dont le Métropole sera l'un des plus beaux exemples. Puis apparut le premier axe Nord-Sud de la Ville, avec la prolongation de la rue du Midi en 1861-1862 qui allait relier les deux gares [25].

La rue Neuve devenait une artère commerciale, et Hirsch & Cie s'y installa, le long de la toute nouvelle Galerie du Commerce, construite en 1871-1872 par l'architecte Edmond Legraive et l'ingénieur Stasseyns : « Un arrêté royal du 9 octobre 1871 a approuvé les délibérations du Conseil communal de Bruxelles en date des 12 juin et 7 août 1871, adoptant un plan pour l'établissement d'un passage couvert entre la rue Neuve, la place des Martyrs et la rue d'Argent » [26].

Invention du XIXe siècle, les galeries ou passages couverts sont apparus vers 1820, à Londres, Bruxelles et Paris, où l'on tenta pour la première fois l'éclairage au gaz de ce type d'édifice dans la Galerie Montesquieu, en 1817 [27]. Liée aux technologies nouvelles, la maîtrise de matériaux tels que le fer, le verre ou le béton armé, allait permettre leur construction.

Les passages – galeries furent aussi accueillis comme une bonne alternative aux impasses insalubres, à une période où les villes multipliaient les travaux d'assainissement : « haussmannisation », voûtement de la Senne [28].

Le passage du Commerce [29], éclairé au gaz, était, comme tant d'autres, le produit d'une initiative privée, motivée par le succès commercial croissant de la rue. De ce fait, la construction des égouts, du dallage, l'éclairage, ainsi que l'entretien, incombaient aux propriétaires des immeubles adjacents [30]. Le rez-de-chaussée et l'entresol étaient destinés au commerce, alors que les deux étages supérieurs étaient constitués de logements, le tout pour une hauteur de 14,20 mètres, une largeur de 5,50 mètres, sur 165 mètres de long au total [31].

La décoration, surtout néoclassique, de la Galerie sera complétée en 1887. Conjointement à la construction du passage, « Le 29 septembre 1871, le Collège des bourgmestre et échevins de la Ville autorisa une modification de la façade de l'hôtel du comte de Grünne en vue de le transformer en maison de commerce » [32]. Hirsch & Cie s'installa dans ces locaux, situés, vus de la rue Neuve, sur la gauche du passage.

Arthur Hirsch décrit ainsi l'aspect des premiers magasins : « A front du passage, il y avait une vitrine, puis une large porte donnant accès à un vestibule sur lequel débouchait un bel escalier qui montait jusqu'au second étage. Ensuite, dans le passage, il y avait une autre vitrine, puis une petite porte et c'est là que s'arrêtaient les magasins. Leur escalier touchait au mur du fond (…) » [33]. Dans la Galerie du Commerce, on retrouve entre autres le tailleur pour hommes et enfants Cwalosinski-Clarembaux, la joaillerie Goldstein-Nys, dite *Au Polyglotte*, ainsi que la Société Générale des Beaux-Arts, qui organise des ventes publiques [34].

Très vite, les magasins Hirsch s'agrandiront encore : du même côté de la galerie, et ensuite de l'autre côté, par l'adjonction de vitrines [35]. Notons qu'à l'origine, Léo Hirsch avait voulu lancer un rayon d'articles d'Extrême-Orient (très recherchés à cette époque), mais, devant le peu de succès de l'entreprise, l'endroit ne servit plus que comme vitrine.

Dès leur seconde installation rue Neuve, en 1873, ils se présentent comme « Nouveautés, Magasins en détail (et soieries, cachemires des Indes, châles et confections pour dames) » [36]. En 1880, ils ajouteront la mention « costumes », bien que la vente de confection soit largement antérieure à cette date.

Comme de coutume avant 1914, le personnel de Hirsch & Cie était pour une bonne part « couché », c'est-à-dire dormait au magasin [37]. Depuis la fondation jusqu'en 1886, toute une partie du personnel y logeait. Léo Hirsch, son épouse et ses cinq enfants vivaient au second étage, jusqu'en 1886. Tous, employés et famille, prenaient leurs repas dans la salle à manger située sous les magasins, et dont les soupiraux donnaient rue Neuve [38].

Le temps de travail des employés diminua quelque peu au fil des années : la fermeture des magasins, au départ à 22 heures, fut avancée peu à peu jusqu'à 19 heures, après 1886.

Le dimanche également, la fermeture, à l'origine à 20 heures, fut avancée à 18 heures, puis 16 heures. Par la suite, les magasins fermèrent à midi, ce qui donnait un demi-jour de congé par semaine aux employés [39].

Léo Hirsch racheta alors l'hôtel du comte Goblet d'Alviella, situé au coin de la rue Zinner et du boulevard du Régent [40]. Il s'y installa avec sa famille. Ne possédant pas de registre du personnel, nous n'avons malheureusement pas pu en estimer la proportion qui vivait à l'extérieur des magasins. Trente-cinq personnes sont répertoriées dans les immeubles des magasins à cette époque. Les hommes étaient majoritaires (60%), et la plupart d'entre eux étaient déclarés comme employés. L'associé de Léo Hirsch, Bernard Liebreich [41], est répertorié dans les registres de population à partir de 1877 [42].

Dès cette époque, une partie du personnel se consacrait à la confection : un tailleur, une coupeuse, une apprentie coupeuse. Deux femmes étaient demoiselles de magasin, et trois hommes employés de commerce. Quant au service, il était assuré par une femme de chambre, une servante, ainsi qu'un homme qui s'occupait de travaux de cordonnerie, en plus de son métier de concierge [43].

Presque tout le personnel était alors d'origine, et le plus souvent de nationalité allemande, et ceci resta vrai jusqu'à la Première Guerre mondiale [44].

3. Léo Hirsch : un paternalisme exemplaire [45]

Au-delà de l'organisation ponctuelle de la Maison, de ses rythmes quotidiens, il importe de voir comment et pourquoi elle était gérée, en somme, de voir quels préceptes suivait son premier patron, Léo Hirsch. La gestion de l'entreprise concernait tous ses aspects économiques, mais aussi des aspects sociaux. En l'absence de législation prévue à cet effet, les initiatives patronales ont souvent pris le relais, donnant naissance à une politique dite paternaliste.

Nous avons vu quelle fut la croissance – extrêmement rapide – de l'entreprise dès sa fondation. Ceci ne pouvait qu'être le fruit d'une gestion rigoureuse de la part de Léo Hirsch et de son cousin et associé Bernard Liebreich.

Léo Hirsch en particulier avait montré une sérieuse volonté d'adaptation. Il avait très tôt appris le français [46]. Par la suite il engagea surtout du personnel allemand [47], tout comme l'était la gouvernante de ses enfants, faisant coexister sa culture d'origine et celle d'adaptation.

Cet aspect se reflète parfaitement dans la biographie de Léo Hirsch. Alors que cela ne constituait nullement une obligation, il demanda la naturalisation ordinaire, qu'il obtint le 17 février 1879 [48]. Bien plus, il acquit, en 1883, la grande naturalisation [49], ce qui représente un cas assez rare. En effet, avant la fin du XIXe siècle, « l'exercice d'une activité professionnelle et les obligations de la vie sociale s'accommodaient apparemment fort bien du maintien de la nationalité d'origine » [50]. La naturalisation ordinaire était peu pratiquée parce

que plus chère que l'autorisation de domiciliation en Belgique, dont la plupart se contentaient. Quant à la grande naturalisation, très rare car encore plus coûteuse, elle était surtout adoptée par ceux qui visaient une carrière politique.

Vu sa fortune, Léo Hirsch fut considéré comme éligible au Sénat à partir de 1888 [51]. Compte tenu de l'importance de ses revenus, il payait un cens suffisamment élevé pour, s'il le désirait, briguer un mandat de sénateur. Cependant, d'après les souvenirs familiaux relatés par son fils, Arthur, Léo Hirsch aurait refusé une candidature : « Il était éligible au Sénat, comme gros imposé, depuis 1888. M. Paul Janson lui offrit une candidature, il la refusa » [52].

En tant qu'immigré, Léo Hirsch ne constituait pas une exception : il faisait partie de la vague importante de négociants juifs, souvent originaires d'Allemagne, ayant immigré en Belgique à cette époque [53]. Parmi ces immigrés juifs, la plupart des naturalisés venaient des pays limitrophes. Cependant, d'après J.-P. Schreiber, le fait de demander la grande naturalisation (acte volontaire et coûteux) était généralement lié au désir d'entreprendre une carrière politique [54]. Or, Léo Hirsch semble échapper à la règle, puisqu'il aurait refusé de poser sa candidature. Notons malgré tout qu'aucune source ne peut infirmer ou confirmer que Léo Hirsch ait souhaité entrer en politique.

Dès lors, le motif de sa grande naturalisation fut sans doute une certaine forme de prestige. Léo Hirsch manifestait aussi une certaine fierté quant à son appartenance à la Garde Civique, liée à sa naturalisation de 1878. Fierté encore, lorsqu'il obtint la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold et fut élu au Conseil Supérieur du Commerce et de l'Industrie [55].

La notion de prestige se retrouve dans l'achat de l'hôtel de maître de la rue Zinner [56], et d'une sépulture au bas de l'allée centrale de la section juive du cimetière du Dieweg.

On en revient ici au double rapport de la famille Hirsch avec ses origines juives et sa récente naturalisation. Cette dialectique est partout présente, et particulièrement dans sa représentation mortuaire. Son caveau est un monument imposant, assez lourd, de style romain ; il évite ainsi les styles empreints de christianisme mais sans afficher non plus d'appartenance au judaïsme, puisqu'aucun symbole religieux ou inscription hébraïque n'est visible [57].

Pour Léo Hirsch et Johanna Freudenberg, l'attachement aux origines se marqua surtout par la charité et la bienfaisance. En effet, bien que la *kashrout* [58] ne fût plus respectée dans la maison et que Léo manifestât un certain scepticisme [59], tous deux gardèrent le contact avec la communauté juive, par le biais de l'appartenance à diverses organisations.

Le tableau 2 [60] reprend toutes les associations dont le couple était membre. Si pour Léo Hirsch il s'agissait parfois d'organes de gestion de la communauté juive, la grande majorité est constituée de diverses sociétés de bienfaisance : « Tout ce que le pays, la ville de Bruxelles et les institutions juives possèdent

d'œuvres bienfaisantes, le comptait comme un de ses protecteurs les plus larges et les plus constants » [61]. En effet, le fait d'être président d'une organisation aussi importante que la *Hevra Kadicha* [62] entraînait pour Léo Hirsch l'appartenance au conseil d'administration des autres sociétés caritatives juives, qui espéraient à juste titre bénéficier de la même générosité.

Tableau 2
Les associations et œuvres de bienfaisance [63]

Léo Hirsch	*Johanna Hirsch-Freudenberg*
Administration de la Communauté juive de Bruxelles [64]	Membre du Comité de l'Asile des Vieillards
Conseil de la Synagogue (administrateur)	Membre de la Société de Prêts (Secours Efficaces) 1871-1901
Consistoire central israélite de Belgique (membre)	
Comité des Apprentis et de la Jeunesse Israélite	
Comité régional de Belgique de l'Alliance Israélite Universelle (vice-président)	
Société israélite de bienfaisance (président)	
Société d'inhumation / Hevra Kadicha (administrateur ; vice-président 1885-1903 ; président : 1903-1906)	

Léo Hirsch, en plus de sa participation active aux œuvres citées ci-dessus, en créa également. La première de ses initiatives fut la fondation d'une caisse de retraite pour le personnel de la Maison Hirsch, en 1894. Cette caisse, très bien dotée, constituait un poste important de la comptabilité. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, qui entraîna une faible diminution, les fonds consacrés à cet effet furent en croissance constante.

Ils figurent annuellement au poste « caisse de pension » puis « caisse de pensions et de retraite » dans les balances annuelles de la Hirsch & Cie. Nous en extrayons le tableau 3.

Tableau 3
Fonds de la caisse de retraite [65]

Année	*Montant en francs*
1894	36 185
1899	72 870,50
1904	118 688,35
1909	165 865,50
1914	172 314,80

Une telle initiative montrait que Léo Hirsch était réellement animé par le désir de venir en aide à ses ouvriers, tout en se situant dans un contexte où, en matière de sécurité sociale, l'initiative privée et surtout patronale constituait la seule possibilité. En effet, il faudra encore plus de cinquante ans avant que le Pacte Social ne prenne le relais en termes de protection des travailleurs [66].

L'éloge du grand rabbin Armand Bloch est un témoignage précieux sur les motifs de son action caritative : « (…) Léo Hirsch avait fondé, pour son personnel et ses employés, une caisse de retraite. Il en avait assuré l'avenir par une dotation royale, et il me disait alors, comme pour excuser sa magnificence : *Il faut acheter le droit d'être heureux* » [67]. En effet, pour pouvoir jouir tranquillement de ses richesses, il fallait assurer une fonction de redistribution prescrite par la tradition juive. Les moyens financiers censés être reçus de Dieu devaient être retransmis aux couches défavorisées de la société par le relais de l'action charitable [68].

Ce devoir était pleinement exercé par Léo Hirsch, dans un but de redistribution, mais aussi dans le cadre d'une gestion paternaliste des affaires, visant à s'assurer la loyauté des employés et, à plus long terme encore, à investir : « Comme ils ont dignement compris la vie qui doit être comme un champ fertile, où l'on recueille sans doute soi-même de belles moissons, mais où l'on laisse aussi des plantes vivaces qui prépareront les récoltes de l'avenir » [69], selon les termes fleuris du grand rabbin Armand Bloch. Une telle attitude représentait une constante dans l'activité caritative des familles juives fortunées, comme les Lambert et les Philippson en Belgique, les Rothschild en France ou les Ginsburg en Russie [70]. De telles actions s'inscrivaient dans : « (…) la politique sociale menée au sein des communautés, qui transforma le schéma traditionnel de la bienfaisance juive en l'adaptant au modèle du XIXe siècle, la philanthropie, et qui adapte la charité juive à l'éthique de responsabilité du citoyen du XIXe siècle » [71].

Le dernier exemple d'activité charitable de Léo Hirsch fut le plus important : la fondation de la Villa Johanna, à Middelkerke, qui fonctionna de 1901 à 1964 et était l'une des premières œuvres pour enfants. Dès le début, l'institution était réservée aux enfants israélites des écoles belges, mais elle

n'était pas exclusivement confessionnelle [72]. Par la suite, les fondateurs de l'œuvre restèrent très attachés à cette ouverture.

Cette colonie de vacances avait été créée par Léo Hirsch à l'initiative du grand rabbin de Belgique Armand Bloch, afin d'améliorer la santé de toute une population, souvent pauvre et immigrée, grâce à l'air marin et à une nourriture plus complète [73].

Le financement était assuré par la famille Hirsch, ainsi que par divers dons, liés notamment à l'activité du Fonds National Juif. Le donateur d'une somme supérieure à mille francs pouvait offrir un lit à son nom. La Villa acceptait aussi des dons en nature : vêtements, jouets, vivres [74]. Une partie de la collecte se faisait au moyen de boîtes destinées à recueillir des dons d'argent anonymes, dont le modèle s'inspirait de celui mis au point par le mouvement sioniste pour financer la colonisation palestinienne. Ces boîtes étaient disposées, entre autres, dans les magasins Hirsch & Cie. Elles avaient valeur éducative, dans le sens où cette initiative s'adressait surtout aux enfants, développant chez eux le sens de l'épargne et, en même temps, du don [75].

Sans développer ici l'histoire de la Villa Johanna, par ailleurs bien décrite par Daniel Dratwa sur la base des archives du Musée Juif de Belgique [76], disons simplement que cet exemple nous paraît illustrer la thèse avancée par J.-P . Schreiber : « Enfin, mais c'est une hypothèse, la charité et la philanthropie exercées par la bourgeoisie juive constituaient un moyen, pour les élites qui se trouvaient souvent en rupture avec la tradition et l'orthopraxie, de donner un sens à leur identité juive et à leur engagement communautaire et dès lors à se *déculpabiliser* de cette brisure avec le passé : l'exercice de la philanthropie était donc pour certains un autre type de rapport à la communauté, un lien fondé sur l'argent, mais qui trouvait sa justification dans la perpétuation de la *mitsva* qui sanctifiait le don, pour soi et pour les autres » [77].

En effet, Léo Hirsch, nous l'avons dit, avait pris quelques distances avec les prescriptions religieuses [78] et en même temps gardait un contact constant avec la communauté juive par le biais de ses organisations charitables. Cependant, nous ne possédons pas assez de renseignements quant aux interdits qu'il respectait ou non pour savoir si ce détachement était du désintérêt ou la marque d'un judaïsme libéral, ce qui est, de loin, le plus probable.

Ajoutons cependant, sans vouloir anticiper sur la suite, que la famille s'éloignera de plus en plus de la religion [79] mais continuera pourtant à soutenir certaines activités caritatives, notamment pendant la Seconde Guerre mondiale [80]. Quoi qu'il en soit, l'activité caritative de Léo Hirsch s'inscrit dans une double perspective, communautaire et paternaliste. Ce dernier point, et particulièrement l'aspect économique, relie la fonction charitable, voire religieuse, à l'entreprise : qu'il s'agît de pourvoir à l'ouverture d'une caisse de

retraite pour les employés ou de veiller à la santé de leurs enfants, la famille Hirsch intégra son action caritative à la gestion paternaliste des magasins.

A la différence des grands magasins les plus vastes où l'autorité était impersonnelle, la Maison Hirsch gardait un contact plus étroit avec ses employés, renforçant encore la notion de paternalisme telle qu'on pouvait la trouver chez les Boucicaut, par exemple : « l'autorité pouvait également s'exercer de manière impersonnelle. Contrairement aux petits commerces, où elle n'était pas moins pesante mais émanait directement du patron, le Bon Marché donnait rarement l'occasion à l'employé d'entrer en contact avec Boucicaut lui-même » [81]. La Maison Hirsch s'inscrivait elle aussi dans un contexte de forte autorité patronale, où la main-d'œuvre était en grande partie logée sur son lieu de travail, ce qui permettait d'exiger des prestations plus longues, et par là, d'essayer d'en obtenir un rendement maximal. Au XIXe siècle, l'origine étrangère de presque tous les employés, immigrés de fraîche date, ne pouvait que renforcer leur attachement au travail et à la communauté [82]. Pourtant la Maison Hirsch, par le nombre assez réduit de ses employés, constituait un cas intermédiaire entre le petit commerce et le grand magasin totalement impersonnel, pour ce qui est de la vente, mais aussi du côté des ateliers, qui gardaient un caractère relativement familial.

Dans l'oraison funèbre de Léo Hirsch, le grand rabbin Armand Bloch recourt à la métaphore paternelle pour expliciter le rôle de Léo Hirsch en famille, mais aussi au sein de son entreprise : « Nous pleurons (…) avec ses collaborateurs, avec ses subordonnés et ses fidèles serviteurs, avec la foule des malheureux qui avaient en lui un bienfaiteur inlassable, qui l'aimaient comme un père (…) » [83]. Léo Hirsch créa une entreprise florissante, caractérisée par un paternalisme très développé qui fut sans doute une des causes de sa réussite.

Notes

[1] G. Crossick, S. Jaumain, ed., *op. cit.* Philippe Perrot, dans son chapitre *Le grand magasin et les extensions du vêtement bourgeois* (pp. 111-154), retrace l'ascension réalisée par des employés de commerce devenus fondateurs et patrons de grands magasins parisiens, sous le Second Empire. Ainsi sont apparus le Bon Marché, le Louvre, la Samaritaine, le Bazar de l'Hôtel de Ville, le Printemps.

[2] Cette petite ville allemande, qui compte actuellement 24 000 habitants, est située à 88 km à l'Est de

Düsseldorf.

[3] A.V.B., R. Pop., 1876, S6, f. 1079.

[4] A. Hirsch, *Léo Hirsch (1842-1906), Hirsch & Cie Bruxelles (1869-1929)*, Bruxelles, 1929, pp. 17 à 20.

Cette plaquette de 51 pages, tirée à trente exemplaires numérotés, est une publication à usage essentiellement familial. L'auteur relate ici ses souvenirs à propos de son père, Léo Hirsch, et divers souvenirs ou anecdotes familiales. Bien qu'il s'agisse d'un recueil de souvenirs familiaux plus que d'un travail historique, on y retrouve de nombreux éléments relatifs aux débuts de l'entreprise.

[5] Magasin de tissus et de nouveautés dirigé par Benoît Loewenstein.

[6] Léo Hirsch était simple employé, et Johanna Freudenberg était la sœur de son patron.

[7] Beau-frère de Johanna Freudenberg, domicilié rue de la Chancellerie. Voir A. Hirsch, *op. cit.,* p. 20.

[8] On sort ici du cadre du récit familial, par ailleurs corroboré par les archives. Voir A.V.B., Fonds Hirsch, « Livre de Balances de la Maison Hirsch », balances des années 1870 à 1886. Après, on ne trouve plus de mention de Van Witsen dans la comptabilité.

[9] Mariage civil à Altena le 13 avril 1869, mariage religieux selon le rite israélite le lendemain, à Aix-la-Chapelle. Voir A. Hirsch, *op. cit.*, p. 21.

[10] Cette gravure figure *in* : G. Renoy, *Les grands magasins*, Bruxelles, 1986. Contrairement à ce qu'en dit l'auteur, il ne s'agit pas de la Maison de Bruxelles, mais bien de celle d'Amsterdam. Ceci est confirmé par les A.P.H. et par l'article « Un jubilé commercial », *in* : *Le Patriote illustré*, Bruxelles, 10 juin 1894, p. 269.

[11] A.V.B., T.P. 17.659 et 17.607.

[12] Pour les trois premières années de la Maison Hirsch, l'unique source de toutes les publications postérieures est A. Hirsch, *op. cit.*

[13] *Almanach général du commerce et de l'industrie, publié avec le concours du gouvernement par H. Tarlier*, Bruxelles, 1870, p. 585, col. 2.

[14] A. Hirsch, *op. cit.,* p. 22.

[15] Tissu très fin et transparent.

[16] A.P.H., Hirsch & Cie I : publicité, s.d.

[17] M. Coppens, *op. cit.*, p. 155.

[18] A.P.H., Hirsch & Cie I : publicité, s.d..

[19] A.G.R., *Livre de Balances de la Maison Hirsch*, 1870-1917. Le bénéfice repris par année est, dans les faits, celui de l'année précédente. A cause du manque d'unification de la comptabilité à cette époque, les dates de début et de fin d'exercice peuvent varier. Dans ces cas, plusieurs balances existent pour l'année. Nous avons alors choisi celles qui nous permettaient de rester le plus proche d'une année de douze mois.

[20] Pour les années postérieures, voir le tableau récapitulatif.

[21] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, « Livre de balances de la Maison Hirsch », 1870-1917.

[22] *Ibid.,* p. 23.

[23] *Elégances belges, maisons de couture du dernier quart du XIXe et du XXe siècle*, Bruxelles, 1996, « La Maison Van Bever-Schievers ».

[24] *Almanach général du commerce et de l'industrie, op. cit.*, 1873, p. 719, col. 3.

[25] *Le patrimoine monumental de la Belgique, Bruxelles,* vol. 1, t. C, Pentagone N-Z, Liège, 1994, p. 13.

[26] A.V.B., T.P. 6681, dossier rue Neuve 21, 1871-1872, [note manuscrite non signée].

[27] M.-F. Willaumez, *Les passages-galeries du XIXe siècle à Bruxelles*, Bruxelles, 1983, p. 14.

[28] Dir. B. D'Hainaut-Zveny, *La place des Martyrs*, Bruxelles, 1994, p. 222.

[29] Sur le choix du terme « galerie », « passage » ou « passage-galerie », voir le paragraphe consacré à cette question dans : M.-F. Willaumez, *op. cit.,* p. 13.

[30] A.V.B., T.P. 6681, dossier rue Neuve 21, 1871-1872, Extrait du registre aux procès-verbaux des délibérations du Conseil communal de Bruxelles. Séance du 7 octobre 1878/6681. Pour consommation de gaz dans le passage du Commerce. Les propriétaires des immeubles étaient le comte de Grünne et deux membres de la famille Robyns.

[31] Voir entre autres : dir. B. D'Hainaut-Zveny, *op. cit.*, p. 224.

[32] *Ibid.,* pp. 222-223.

[33] A. Hirsch, *op. cit.*, pp. 24-25.

[34] J. Dubreucq, *Bruxelles 1000, une histoire capitale*, vol. 6, Bruxelles, 1999.

[35] A. Hirsch, *op. cit.,* p. 26.

[36] *Almanach général du commerce et de l'industrie, op. cit.*, 1873, p. 633, col. 3, et 1880, p. 719 , col. 3.

[37] E. Zola livre un témoignage de la vie des employé(e)s de boutique et de grand magasin dans son célèbre *Au Bonheur des Dames* (Paris, 1883). Bien qu'il noircisse parfois le tableau, l'auteur s'est cependant très bien documenté, entre autres au *Bon Marché.*

[38] A. Hirsch, *op. cit.*, pp. 28, 31, 32.

[39] *Ibid.*, p. 31.

[40] A.P.H., Famille I, Léo Hirsch, 2 photos de 1897 avec commentaire de Pierre Hirsch. A.V.B., R. P., 1890, D8, f. 150 : on retrouve la famille Hirsch au n° 8 de la rue Zinner : Léo Hirsch, Johanna Freudenberg, Régina, Arthur, Bertha, Ivan, Alice Hirsch (leurs enfants), ainsi qu'une cuisinière, un domestique, une servante, une femme et un valet de chambre, une gouvernante allemande, une fille de quartier.

[41] Pour des éclaircissements à propos des personnes citées, se reporter à l'index biographique.

[42] A.V.B., R. Pop., 1876, S6, f. 1079, n° 25.

[43] A.V.B., R. Pop., 1876, S6 , ff., 1079 et 1080.

[44] A.V.B., Police des Etrangers, n° 64280, Robert Sostberg, Administration communale de Bruxelles, cabinet du bourgmestre au directeur général des Prisons et de la Sûreté publiques, Bruxelles, 5 janvier 1919 (Minute).

[45] On trouvera une synthèse du mode de vie des employé(e)s de grands magasins dans la section *The department store, the workforce and paternalism*, de G. Crossick, S. Jaumain, « The world of the department store : distribution, culture and social change », *in* : G. Crossick S. Jaumain ed., *op. cit.*, pp. 16-20.

Sur l'utilisation du terme « paternalisme », voir l'article d'Eliane Gubin, « Libéralisme économique et paternalisme en Belgique au XIXe siècle », in : E. Aerts, Cl. Beaud, J. Stengers, *Liberalism and Paternalism in the 19th century,* Louvain, 1990, p. 82.

[46] A. Hirsch, *op. cit.*, p. 20.

[47] Cette situation prévaudra jusqu'à la Première Guerre mondiale.

[48] *Annales et documents parlementaires, Chambre des représentants*, Bruxelles, 1878-1879, séance du 18 décembre 1878, p. 232, col. 1. *Pasinomie, collection complète des lois, décrets, arrêtés et règlements généraux qui peuvent être invoqués en Belgique*, 4e série, t. XIV, Bruxelles, 1879, p. 468, col. 2.

[49] A.V.B., R.P., 1876, S6, f. 1079. *Pasinomie, collection complète des lois, décrets, arrêtés et règlements généraux qui peuvent être invoqués en Belgique,* 4e série, t. XVII, 1883, p. 474, col. 1.

[50] J.-P. Schreiber, *L'immigration juive en Belgique du Moyen Age à la Première Guerre mondiale*, Bruxelles, 1996, p. 216.

[51] Dir. J. Stengers, *Index des éligibles au Sénat (1830-1893)*, Bruxelles, 1975, p. 288.

[52] A. Hirsch, *op. cit.*, p. 40.

[53] J.-P. Schreiber, *L'immigration juive, op. cit.*, pp. 211-212.

[54] *Ibid.*, p. 217.

[55] Voir : A. Hirsch, *op. cit.*, pp. 34 et 40. A.P.H., Famille I : Léo Hirsch.

[56] A.P.H., Famille I : Léo Hirsch, 2 photos de 1897 avec un commentaire de Pierre Hirsch.

[57] A.P.H., Famille II : B. Vermaelen, *Le monument funéraire de la famille Hirsch au cimetière du Dieweg à Uccle*, Bruxelles, 1995.

[58] La *Kashrout* est le fait de manger *kasher*, c'est-à-dire de se conformer aux prescriptions et interdits alimentaires juifs.

[59] A. Hirsch, *op. cit.*, pp. 11 et 44.

[60] A.P.H., Famille Hirsch I : Léo Hirsch et Johanna Freudenberg. Dir. D. Dratwa, *Médailles à thème juif de Belgique*, Bruxelles, 1997. J.-P. Schreiber, *Politique et religion, le consistoire central israélite de Belgique au XIXe siècle*, Bruxelles, 1995.

[61] *Léo Hirsch 1842-1906, discours prononcé lors de ses obsèques le 17 janvier 1906 par Armand Bloch, Grand Rabbin de Belgique*, Bruxelles, 1906 [sans pagination].

[62] Société d'inhumation de la communauté juive à Bruxelles.

[63] A. Hirsch, *op. cit*., pp. 44-46. *Léo Hirsch 1842-1906, op. cit.* J.-P. Schreiber, *Politique et religion, op. cit.*, pp. 262-263.

[64] Remarquons que toutes ces sociétés n'étaient pas des œuvres de bienfaisance. L'appartenance de Léo Hirsch à des associations juives dépasse le thème de ce chapitre pour s'insérer dans celui, plus vaste, de la

politique consistoriale. Ce sujet a été développé *in* : J.-P. Schreiber, *Politique et religion, op. cit.*

[65] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, « Livre de Balances de la Maison Hirsch », années 1894, 1899, 1904, 1909, 1914.

[66] A ce sujet, voir l'ouvrage édité par E. Aerts, Cl. Beaud, J. Stengers, *Liberalism and Paternalisme in the 19th Century*, Louvain, 1990.

[67] *Ibid.*

[68] Entretien avec D. Dratwa, Bruxelles, 21 août 1998.

[69] *Léo Hirsch 1842-1906, op. cit.*

[70] Entretien avec D. Dratwa, Bruxelles, 21 août 1998.

[71] J.-P. Schreiber, *Politique et religion, op. cit.*

[72] D. Dratwa, « De Villa Johanna te Middelkerke », *in* : *Heemkring Graningate*, n° 43, 10e année, septembre 1991, Middelkerke, p. 92. L'auteur ajoute que, dès le début, entre 10 et 30% des lits étaient réservés par des personnes de confession non israélite.

[73] A. Hirsch, *op. cit.*, pp. 45-46.

[74] D. Dratwa, « De Villa Johanna te Middelkerke », *op. cit.,* pp. 94-95.

[75] Entretien avec D. Dratwa, Bruxelles, 21 août 1998.

[76] D. Dratwa, « De Villa Johanna te Middelkerke », *op. cit.* Nous ne reprenons ici que les points principaux du sujet, dont cet article dresse, par ailleurs, un panorama très complet.

[77] J.-P. Schreiber, *Politique et religion, op. cit.*, p. 271.

[78] A. Hirsch, *op. cit.*, p. 11.

[79] A.P.H., Famille Hirsch I : *Israël Hirsch et ses descendants*, Bruxelles, 20 septembre 1994, p. 26. Arthur Hirsch (1873-1933) contracta le premier mariage mixte de la famille, avec Clara Van Campenhout, en 1895.

[80] A.G.R, Fonds Hirsch (en cours de classement), voir notamment le dossier « Secours d'Hiver ».

[81] M. Miller, *op. cit.*, p. 90.

[82] A.V.B., R.P., 1876, S6, ff. 1079-1080.

[83] *Léo Hirsch, 1842-1906, op. cit.*

CHAPITRE II

Le XIXe siècle

1. Le fonctionnement d'une Maison de Couture

1. L'organisation de l'espace et l'utilisation des nouvelles techniques

Le fonctionnement interne de la Maison Hirsch & Cie en cette fin du XIXe siècle est à rapprocher de quantité de grands magasins et de magasins de nouveautés : un commerce florissant, en constante expansion, qui s'appuie sur le progrès technique croissant. Progrès qui ne se limite pas à la couture. En effet, le domaine de la modernité ne cesse de s'élargir et la nouveauté se nourrit d'elle-même : le commerce de nouveautés, et particulièrement les grands magasins, sont une innovation récente [1], qui elle-même se fonde sur nombre de techniques nouvelles. Léo Hirsch, ses associés et successeurs, en firent un usage particulièrement remarqué.

Dès l'ouverture, la Maison était éclairée au gaz, tout comme la Galerie du Commerce depuis sa construction, mais l'introduction de l'électricité allait rendre la méthode obsolète. En 1886 (année qui suit les derniers remboursements de la commandite), les magasins subissent de nombreuses transformations. Grâce à l'achat d'un immeuble contigu appartenant jusqu'alors au comte de Grünne, le rez-de-chaussée s'agrandit considérablement [2], selon les transformations entreprises par l'architecte Mennessier [3].

L'année suivante, le sculpteur Auguste Van de Kerckhove compléta la décoration de la Galerie du Commerce: il ajouta, à l'étage, dans les deux rotondes, des caryatides d'inspiration gréco-romaine représentant le Commerce, l'Agriculture, la Métallurgie et la Navigation. A l'entresol, il plaça des bas-reliefs symbolisant plusieurs arts : la Musique, la Danse, la Peinture, l'Astronomie [4].

Parallèlement, Léo Hirsch et ses associés décidaient d'installer l'éclairage électrique. Selon plusieurs sources, ils auraient fait œuvre de pionnier à Bruxelles [5]. Il n'existait d'ailleurs pas de compagnie d'électricité publique à

cette époque et pour réaliser son projet, Léo Hirsch fit emménager son entreprise au n° 5, de la place des Martyrs : « J'ai l'honneur de solliciter l'autorisation de faire exécuter les travaux indiqués aux plans ci-annexés à la maison place des Martyrs n° 5 pour permettre d'introduire, dans ladite maison, la chaudière à vapeur des machines destinées à l'éclairage électrique des magasins et ateliers » [6]. L'installation fut autorisée et elle entraîna d'importants travaux, puisqu'il fallut détruire le trumeau séparant les fenêtres du rez-de-chaussée, pour introduire la machine, avant de reconstruire la façade [7].

L'installation électrique fut inaugurée en 1887 [8]. De nombreuses publicités avaient annoncé l'événement dans la presse, combiné avec l'exposition des nouveautés d'hiver, qui informait de ce que : « Les magasins sont éclairés à l'électricité (600 lampes à incandescence, 50 foyers à arc, dont 6 éclairant les étalages de la rue Neuve, façade extérieure) » [9]. La Maison Hirsch suivit le principe des grandes mises en vente, décrites par Zola : « Six heures allaient sonner, le jour qui baissait au-dehors se retirait des galeries couvertes, noires déjà, pâlissait au fond des halls, envahis de lentes ténèbres. Et, dans ce jour mal éteint encore, s'allumaient, une à une, des lampes électriques, dont les globes d'une blancheur opaque constellaient de lunes intenses les profondeurs lointaines des comptoirs. C'était une clarté blanche, d'une aveuglante fixité, épandue comme une réverbération d'astre décoloré, et qui tait le crépuscule. Puis, lorsque toutes brûlèrent, il y eut un murmure ravi de la foule, la grande exposition de blanc prenait une splendeur féerique d'apothéose, sous cet éclairage nouveau » [10].

La Maison en tira une grande fierté, invoquant aussi l'argument hygiéniste : « Plus de fumée de charbon ni de gaz dans les ateliers, mais la lumière à incandescence, douce, ne fatiguant pas la vue. L'hygiène étant ainsi améliorée, les ouvrières jouissent d'une meilleure santé » [11]. Les patrons de l'entreprise, dans ce cas non plus, ne perdaient pas de vue l'aspect social qui leur tenait à cœur tout en justifiant les nouvelles installations.

La Maison Hirsch adopta bien d'autres nouveautés, dont les ascenseurs, mais la date de leur installation a été oubliée [12]. Ils furent aussi parmi les premiers à se raccorder au téléphone, en 1899, à une époque où très peu de commerces cités dans l'Almanach possédaient une ligne [13].

Quelques années plus tard, de 1906 à 1910 environ, la Maison connut une nouvelle vague d'agrandissements et de transformations. Ils avaient pour but d'élargir la surface de vente, mais aussi de donner un cachet plus luxueux aux magasins. A cette époque, la famille Hirsch n'habitait plus rue Neuve, ce qui avait aussi permis de libérer des locaux destinés aux ateliers.

Les rénovations furent confiées à l'architecte Franz de Vestel, qui recevra plusieurs commandes de la famille Hirsch [14].

En 1905, les plans établis par Franz de Vestel agrandissaient la façade selon les proportions qu'elle conservera jusqu'à la démolition. Vus de la rue Neuve, les magasins s'élargissaient sur la droite de la Galerie du Commerce [15].

Dans un second temps, les travaux visaient aussi à gagner de la place en profondeur : il s'agissait d'« Etablir des vitrines en arrière de l'alignement des façades dans la Galerie du Commerce. Agrandir le magasin à droite de l'entrée de la Galerie vers la rue Neuve, sur toute la profondeur de la propriété de Mr. Heetveld en y annexant de plus le magasin de modes contigu situé sous la propriété de Mr. le comte de Hemricourt de Grunne. Les cours intérieures des deux propriétés seront recouvertes par des toitures vitrées » [16].

Le nouvel ensemble se situait derrière une façade de proportions symétriques, redessinée par l'architecte [17] dans un style éclectique relativement sobre [18].

Les lignes de la façade contrastaient avec la double entrée des magasins, située à l'endroit où la Galerie du Commerce rejoint la rue Neuve. La Galerie elle-même était mise en valeur par de nouveaux aménagements : « Il s'agit d'une prolongation de vitrines plus ouvertes, sous les Galeries du Commerce, comme vous m'aviez autorisé à le faire, il y a deux ans, dans la partie de ces galeries vers la Rue Neuve. Le projet prévoit en outre une partie centrale élargie, destinée à attirer le public vers le milieu du Passage, en créant en cet endroit un ensemble très riche d'aspect, étincelant de lumières, enveloppé par un lanterneau brillant, de manière à y former un espèce d'atrium très décoratif » [19]. Les nouvelles vitrines, très larges, permettaient de mettre en scène les mannequins habillés par Hirsch, au milieu de meubles et décors divers.

2. Les employés et la clientèle

Nous nous basons à nouveau ici sur les listes du personnel *couché*. De 1876 à la fin du siècle, le personnel s'est féminisé. Les femmes représentent 45% des effectifs examinés, contre 40% dix ans plus tôt.

Si la famille Hirsch est partie habiter rue Zinner, Léo Hirsch est cependant recensé rue Neuve, ainsi que son associé Bernard Liebreich, tous deux sous la mention « Négociant en tissus. Confection pour dames » [20]. Robert Sostberg, futur gérant, est encore employé, et son épouse Rosa Hirsch, demoiselle de magasin. Jules Hirsch [21], neveu de Léo Hirsch, effectue un stage dans la maison de son oncle comme *employé de commerce*. Plus tard, il fondera sa propre maison à Paris [22]. Au XIXe siècle, la plupart du personnel était juif, originaire d'Allemagne ou d'Autriche, et un nombre appréciable de membres était apparenté, de près ou de loin, à la famille Hirsch.

Le personnel *couché* avait considérablement augmenté depuis 1876. Parmi eux, les employés étaient les plus nombreux, signe que la confection n'était pas encore devenue la branche d'activités maîtresse de la Maison.

Quant à la clientèle, elle était à la mesure du choix luxueux proposé par la Maison Hirsch & Cie, qui envoyait régulièrement des invitations à ses plus fidèles clientes, telles Mmes Errera et Fauconnier. Certaines pouvaient même bénéficier d'une ouverture plus confidentielle des magasins, afin de ne pas être bousculées par la foule : « Nous constatons que certaines de nos clientes, par suite de la grande affluence de monde, hésitent à profiter des occasions spéciales que nous offrons pendant la mise en vente qui, cette année, aura lieu à partir du mardi 4 janvier. Désireux de vous éviter cet ennui, nous vous invitons, à titre personnel, à faire dès le lundi 3 janvier, votre choix parmi les articles démarqués à cette occasion » [23]. Ce souci de personnaliser le service offert, par exemple à travers les présentations privées de modèles, restera une constante de la politique commerciale de Hirsch & Cie.

3. Les articles et les fournisseurs

Les magasins eux-mêmes connaissaient un développement considérable : leurs agrandissements successifs allaient de pair avec un accroissement constant des ateliers de fabrication et des marchandises qui en sortaient.

La Maison était spécialisée en nouveautés, soieries, cachemires des Indes, châles et confections pour dames [24] ; un dépliant publicitaire [25] nous donne un aperçu de ces articles pour le printemps 1876. Les « salons de costumes [26] et confections » proposaient un assortiment de cinquante modèles différents, en mohair et en soie. Les prix présentés varient entre 29 et 75 francs. Ils pouvaient aussi fournir des jupons, robes d'enfants (à 4 francs 90), *waterproofs* et manteaux de voyage. Les Confections Haute Nouveauté étaient disponibles à des prix allant de 19 à 250 francs. A titre de comparaison, notons que le salaire annuel moyen d'un ouvrier mineur entre 1871 et 1880 est de 1 113 francs [27] ; certaines tenues apparaissent donc d'un luxe certain, par leur prix, sinon par leur qualité.

Les rayons de tissus proposaient des étoffes luxueuses et en vogue : peu de cotons et d'indiennes, alors réservés à la clientèle populaire, mais un « Choix incomparable en Grenadines noires et couleurs [28], Gazes de Chambéry unies et à dispositions, Percales [29], Cretonnes, Zéphyrs [30] et Toiles de Vichy, Mohairs et Alpagas noirs et couleurs et TOUTES LES HAUTES NOUVEAUTES EN ETOFFES FANTAISIE POUR COSTUMES » [31].

Les comptoirs des soieries offraient du foulard, de la faille et du drap de soie, à des prix allant de 3 francs 25 à 9 francs 25 le mètre.

Enfin, le comptoir des châles présentait deux qualités de châles français, de 12 à 150 francs, et trois sortes de cachemires de l'Inde (dont une imitation), de 25 à 1 600 francs.

Le prix très élevé de certains cachemires s'explique par leur qualité et la vogue qu'ils connaissaient au XIXe siècle [32] : c'était un accessoire indispensable à la garde-robe de toute femme bourgeoise, jusque dans les trousseaux royaux.

On remarque aussi que, très tôt, les magasins Hirsch se sont mis à vendre des vêtements « confectionnés ». Précisons qu'il ne s'agissait pas encore de prêt-à-porter en série, notion alors inconnue, mais simplement de produit fini, en lieu et place de tissus dont la façon devait encore être réalisée par une couturière. Déjà, on avait eu l'idée de couper plusieurs pièces de tissu en même temps pour accélérer le travail, mais ce fut l'invention de la machine à coudre par Thimonnier en 1829 [33], perfectionnée en Europe et en Amérique et brevetée par Singer en 1851 [34], qui révolutionna les anciennes habitudes.

Auparavant, le tissu était acheté en boutique, avant d'être porté chez la couturière ou le tailleur, qui réalisaient robe ou costume *sur* le client. Les femmes des classes moins aisées cousaient leurs robes elles-mêmes, à la main. Quant aux plus pauvres, ils avaient recours aux revendeurs et aux fripiers, chez qui ils trouvaient des vêtements de seconde main.

En 1884, les rayons semblent se diversifier. Dès cette époque, la Maison Hirsch envoyait régulièrement des feuillets publicitaires à ses clientes. L'un d'entre eux mentionne un large choix d'articles, comprenant :

« Robes et Manteaux pour Dames et Enfants.

Toilettes de Mariées, de Bals et de Soirées.

Robes d'intérieur. Jupes drapées. Corsets. Sorties de Bal et de Théâtre.

Hautes nouveautés en Soieries, Velours, Lainages, noirs et couleurs, Unis et façonnés.

Spécialité de Soieries et Velours pour robes de mariées et toilettes élégantes.

Articles riches et exclusifs.

Tissus de Bals et de Soirées, Gazes, Grenadines, Draperies, Broderies, Dentelles.

Châles de laine. Cachemires de l'Inde » [35].

Par rapport aux articles de 1876, on constate une variété croissante de produits, qui va surtout dans le sens du luxe. La Maison se dirige de plus en plus vers la vente de vêtements d'exception, destinés à des occasions bien précises : soirées, bals, mariages.

En 1886, mais la liste est moins détaillée qu'en 1876, un encart publicitaire mentionne des « Assortiments incomparables en Soieries, Velours, Lainages, Draperies, Fourrures, Robes, Manteaux, Vêtements de fourrures, Toilettes de fillettes, Jupes drapées, Peignoirs, Jupons, Corsets, etc., etc. » [36] : peu de changements donc par rapport à l'année 1884.

Au XIXe siècle, si la silhouette change de saison en saison, Hirsch & Cie diversifie relativement peu sa gamme d'articles. Les modèles et tissus proposés suivent bien sûr la mode au plus près possible, mais la maison reste fidèle à certains types de marchandises. Si un rayon prend trop d'ampleur, on le scinde [37], mais la Maison Hirsch n'investira pas dans des créneaux très éloignés de sa vocation d'origine. Ainsi, la maison ne vendit jamais de chaussures, et,

nous avons pu le remarquer, la vente de meubles ou d'articles de Chine ne connut guère de succès [38]. Alors que les magasins Old England à Bruxelles avaient ouvert un salon de thé et proposaient des articles pour cyclistes, alors que le Bon Marché parisien proposait de la mercerie et des articles de Paris, et que les grands magasins anglo-saxons étaient encore bien plus diversifiés [39], la Maison Hirsch resta plus prudente, mais eut aussi toujours soin de préserver une image luxueuse.

Pour les années 1914 à 1916, il existe un registre des fabricants et commerçants auprès desquels la Maison Hirsch se fournissait, mois après mois. Nous travaillons ici sur la liste de 1916 qui nous donne un renseignement absent auparavant : la répartition des fournisseurs en fonction de leur pays d'origine. Remarquons toutefois que la guerre a sans doute eu des répercussions sur le choix des fournisseurs, dont seule une très petite partie est originaire d'Allemagne.

Le tableau 4 regroupe les totaux des fournisseurs et des factures par pays, pour le mois de janvier 1916.

Tableau 4
Fournisseurs (1916) [40]

Pays	*Nombre de fournisseurs par pays*	*Total des factures par pays (en francs belges)*	*Prix moyen par fournisseur (en francs belges)*
France	36	210 963,53	5 860,1
Belgique	31	21 989,18	709,32
Suisse	5	22 280,9	4 456,18
Angleterre	11	13 276,66	1 206,96
Allemagne	1	2 182,5	2 182,5
Hollande	1	1 453	1 453
Amérique	1	7,9	7,9
Totaux	86	266 402,56	(moyenne totale) 2 268

Dès avant la Première Guerre mondiale, la Maison Hirsch & Cie envoyait des acheteurs à l'étranger et correspondait avec des firmes étrangères. Certaines, assez nombreuses, figurent constamment dans la comptabilité : ce sont en général celles qui bénéficient de la part principale du budget.

Le montant de certaines factures est parfois très peu élevé : à côté des achats importants de matières premières (surtout des tissus), la firme achetait aussi des modèles ou des patrons, destinés à être reproduits avec certaines variations, en fonction des goûts de la cliente.

Par contre, on remarque immédiatement, et c'est une constante, qu'une part très importante des achats se faisait en France, ce qui n'est pas un hasard

vu la renommée parisienne en matière vestimentaire. Ce fait renforce la réputation de qualité de la Maison Hirsch, puisque de nombreux concurrents inventaient de fausses origines parisiennes pour mieux vendre leur marchandise : « Les produits textiles et de mode seront immanquablement vendus avec de fausses origines, françaises pour les articles féminins et anglaises pour la mode masculine. La publicité de nos maisons de confection consiste invariablement à souligner cette référence réelle, ou souvent purement publicitaire, en se vantant d'offrir les « dernières créations reçues de Paris »» [41]. Référence à laquelle la Maison Hirsch n'échappait d'ailleurs pas, puisqu'elle achetait la plupart de ses modèles à de grandes maisons parisiennes.

Par ailleurs, nous avons identifié [42] quelques-uns des fournisseurs de la Maison Hirsch.

En Belgique, Hirsch & Cie se fournissait notamment auprès de la Maison Bombaert. Cette maison de couture, installée à Ostende et à Bruxelles, était spécialisée dans la conception et la fabrication de robes perlées [43]. Outre qu'ils achetaient des matières premières en grandes quantités, ils se procuraient aussi des modèles et des fournitures particulières auprès d'autres maisons, chacune ayant sa spécialité très précise : brodeurs, fleuristes, plumassiers, gantiers…

En France, l'entreprise se fournissait fidèlement en soieries auprès des fabricants lyonnais, par l'intermédiaire du commissionnaire lyonnais Andrémasse, dont on retrouve constamment la trace dans les comptes. La facture de janvier 1916 pour cette seule firme atteint la somme considérable de 72 935,65 francs belges.

Enfin, Hirsch & Cie Amsterdam se retrouve dans la liste des fournisseurs de la maison de Bruxelles. Il s'agissait pourtant d'un cas assez particulier, puisqu'il arrivait aux différentes maisons Hirsch d'échanger des modèles.

2. Le rayonnement

La réputation de luxe et de bonne qualité de la Maison Hirsch lui valut une clientèle fortunée. Elle devint fournisseur de la Reine, grâce aux commandes de la reine Marie-Henriette, notamment pour le mariage de se fille, la princesse Stéphanie de Belgique, avec le prince héritier Rodolphe d'Autriche-Hongrie, en 1881.

Les robes et les manteaux du trousseau avaient été exécutés en partie par la Maison Daubrely, et le reste par Hirsch & Cie. Chacun avait sa spécialité : la robe de la reine Marie-Henriette avait été confectionnée chez Hirsch, puis brodée par la Maison Melotte. La robe de mariée aurait aussi été commandée chez Hirsch, mais il n'en reste aucune trace ni photo [44]. Grâce à cette commande, Hirsch & Cie devint officiellement fournisseur de la reine de Belgique en 1881, ce qui se renouvellera par la suite : en 1924 ils deviennent fournisseurs de la reine Elisabeth et de sa fille la princesse Marie-José (qui leur commanderont

notamment des manteaux de vison), et en 1926 ils seront promus fournisseurs de la princesse Napoléon, fille de Léopold II [45].

La Maison Hirsch se fit aussi connaître lors de sa participation à plusieurs expositions importantes : celle du cinquantenaire de l'Indépendance à Bruxelles (1880) ; l'Exposition Universelle d'Amsterdam (1883), où les Hirsch obtinrent la médaille d'or, soit la deuxième place derrière le diplôme d'honneur ; et celle d'Anvers (1885) [46]. Hirsch & Cie remporta un franc succès lors de cette dernière exposition : elle obtint à nouveau la médaille d'or, juste derrière le Bon Marché, et la Maison Wannemaker de Philadelphie acheta tout son stand [47].

La Maison Hirsch participera aussi aux expositions textiles de Bruxelles (1910), de Turin (1911) à titre de membre du jury, et de Roubaix (1911), à titre de vice-président du jury [48].

Hirsch & Cie, image de luxe, allait ainsi participer, après le rêve royal, au *rêve panoramique* [49] d'une Belgique alors en pleine gloire économique et coloniale.

La fondation de diverses maisons satellites de Hirsch & Cie, un peu partout en Europe du Nord, constitue un autre élément révélateur du succès de l'entreprise créée par Léo Hirsch.

Tableau 5

Hirsch & Cie Bruxelles, succursales et maisons apparentées [50]

Maison et lieu	*Dates*	*Fondateurs*
Hermann Gerson (Berlin)	1833-1935	Famille Gerson. Repris par Philipp Freudenberg [51], frère de Johanna Freudenberg, en 1889
Hirsch & Cie (Bruxelles)	1869-1962	Lévi (Léo) Hirsch
Hirsch & Cie (Amsterdam)	1883-1960 environ	Sylvain Kahn et Sally Berg (premiers vendeurs chez Hirsch Bruxelles)
Hirsch & Cie (Dresde)	1889-	Ernestine Roettgen (première vendeuse du costume à Bruxelles) et M. Merlaender (employé chez Gerson à Berlin)
Hirsch & Cie (Cologne)	1889-1927	Max Loewenstein (descendant du premier employeur de Léo Hirsch)
Hirsch & Cie (Hambourg)	1893-1928	Robert Sostberg, Rosa Hirsch et Max Isaac [52]
Bernard & Cie (Paris)	1903 (?)-1934	Jules Hirsch (fils de Robert Hirsch (I)), Fred Jourda (employé chez Hirsch & Cie Bruxelles), Bernard Liebreich (cousin et associé de Léo Hirsch)
Drecoll (Vienne)		Sylvain Kahn, e.a .
Drecoll (Paris)		Sylvain Kahn, e.a.

Maison et lieu	*Dates*	*Fondateurs*
Hirsch & Cie (Ostende)	1926-1934	Succursale de Bruxelles : même directeurs
Keyzer-Willaey (Arnhem)		Anciens employés de Hirsch & Cie Bruxelles
Maison de Paris Emmanuel Kahn (La Haye)		Anciens employés de Hirsch & Cie Bruxelles
Maison Schuler-Wittgen-stein (La Haye) Bruxelles		Anciens employés de Hirsch & Cie
Béchoff-David (Paris)		Anciens employés de Hirsch & Cie Bruxelles
Philippe et Gaston (Paris) Bruxelles		Anciens employés de Hirsch & Cie
David (Bruxelles) Bruxelles		Anciens employés de Hirsch & Cie
Zondervan-Balaes (Bruxelles) Bruxelles		Anciens employés de Hirsch & Cie
L'Ours Blanc (Bruxelles)		Walter et Rosa Loeb, anciens employés de Hirsch & Cie Bruxelles

Ce tableau reprend les maisons en rapport, de près ou de loin, avec la maison de Bruxelles. En fait, Hirsch & Cie Bruxelles n'eut jamais qu'une seule véritable succursale saisonnière, celle du Kursaal d'Ostende.

Quant aux autres maisons portant aussi le nom de Hirsch, elles étaient liées à un contrat qui leur permettait d'acheter le nom, la griffe de leur ancien patron ; une fois les exigences de ce contrat remplies, les maisons d'Amsterdam, Cologne, Dresde et Hambourg sont devenues indépendantes. Toutefois, des liens subsistaient, car la maison mère pouvait détenir des capitaux dans d'autres magasins [53].

Nous retiendrons ici l'exemple de la Maison Hirsch & Cie Amsterdam.

Contrairement à l'hypothèse d'Arthur Hirsch, la Maison d'Amsterdam ne procéda pas du succès de l'Exposition Universelle de 1883, puisque, selon des sources plus récentes, elle fut fondée en 1882 [54]. Sylvain Kahn et Sally Berg avaient commencé à travailler sous la direction de Léo Hirsch en 1871, à l'âge de quatorze ans. Formés sur place, ils grimpèrent les échelons de la hiérarchie : le premier devint directeur de la Soierie, et le second, directeur de la Haute Couture [55]. Ils projetaient de fonder leur propre firme et Léo Hirsch, plutôt que de les contrecarrer, les encouragea en investissant dans le projet. C'est alors que la Maison Hirsch & Cie de la Leidseplein fut fondée ; Sylvain Kahn s'occupait de la gestion et Sally Berg du choix des modèles (à Paris) et de la création. Plus exclusivement encore que la Maison de Bruxelles, celle d'Amsterdam s'occupait de Haute Couture, sans aucune place pour la confection en série : « (…) *in hun salon was geen plaats voor confectiekleding. Aanvankelijk verkochten zij alleen maatkleding en Parijse modellen in hun speciaalzaak* » [56].

D'après les tableaux d'Isaac Israëls, la Maison Hirsch & Cie d'Amsterdam était un lieu de très grand luxe [57].

Ici encore, Léo Hirsch exerça une politique paternaliste, protégeant voire favorisant ses employés, sans oublier de faire fructifier son capital : « Une société en nom collectif dont les membres étaient Léo Hirsch, Sylvain Kahn et Sally Berg, fut constituée pour dix ans. Les bénéfices se partageaient moitié pour Léo Hirsch, moitié pour les deux autres associés. Le contrat prévoyait qu'à son expiration, Léo Hirsch, à charge de fournir les capitaux nécessaires, recevrait pendant dix ans encore une redevance sur le chiffre d'affaires. A l'expiration des vingt ans, Léo Hirsch n'avait plus aucun lien avec la succursale (…) » [58].

Les autres maisons Hirsch se plaçaient donc temporairement sous le régime de succursale ; les pourcentages payés à Léo Hirsch achetaient à la fois leur indépendance future et le nom de la firme. Sans oublier que le fait de porter le nom de Hirsch constituait une garantie tant auprès des fournisseurs qu'auprès des banques.

Cette politique, que les entreprises soient ou non fort liées, a permis à la fois de diffuser le nom de Hirsch, et de créer une série de liens entre différentes entreprises d'un même secteur.

3. Un grand magasin ?

La plupart des articles récents considèrent la Maison Hirsch comme un grand magasin, bien que particulièrement luxueux et beaucoup moins diversifié que d'autres commerces du même genre. Qu'en est-il au XIXe siècle ? Où classer la Maison Hirsch ?

Dans l'*Almanach du Commerce* de Bruxelles, Hirsch & Cie figure sous la rubrique « NOUVEAUTES. Magasins en détail » [59].

Cependant, définir simplement la Maison Hirsch comme magasin de nouveautés serait sans doute hâtif. En effet, plusieurs auteurs la classent plutôt parmi les grands magasins. Jean d'Osta met dans le même sac « les Cohn-Donnay, les Tietz, les Vaxelaire, les Hirsch, les Bernheim » [60], tous fondateurs de grands magasins selon lui. G. Renoy [61], dans son ouvrage sur *Les Grands Magasins*, suit la même démarche.

D'autres, plus rigoureux, se montrent aussi plus prudents, refusant de trancher la question : c'est le cas de D. Dratwa [62], de C. ter Assatouroff [63] et de S. Jaumain [64].

A l'évidence, les trois premières années de la Maison Hirsch, sur le coin des rues Neuve et du Pont-Neuf, sont caractéristiques d'un magasin de nouveautés, d'une boutique : en témoignent l'espace occupé et l'aspect de ses façades [65]. Par contre, durant tout le reste du XIXe siècle, la situation se complique à partir de l'installation rue Neuve, et les deux parties, petit commerce

et grands magasins, retrouveront des caractéristiques communes au sein des magasins de Léo Hirsch.

D'un grand magasin, Hirsch possédait, dès l'extérieur, l'apparence : l'espace s'agrandissait autour d'un noyau primitif, les magasins et leurs larges vitrines s'offraient à front de rue et les rayons se distribuaient autour d'une galerie de verre, pareille aux désirs d'un Octave Mouret qui aurait voulu faire passer la rue dans sa Maison [66].

De plus, la Maison Hirsch « se distinguait par l'art tout nouveau de ses étalages » [67]. Léo Hirsch y apporta dès le début un soin considérable, grâce à l'ingéniosité de la présentation, et aussi l'éclairage au gaz, puis à l'électricité, qui différenciaient le nouveau commerce lumineux des anciennes boutiques, étriquées et obscures [68]. La Maison ouverte par Léo Hirsch tirait ainsi parti des techniques adoptées par les grands magasins, associées à des campagnes de publicité soigneusement organisées : encarts dans la presse, dépliants et courriers personnalisés envoyés à la clientèle, envoi de catalogues et d'échantillons sur demande [69].

Les techniques de vente aussi avaient été adaptées à la modernité. Comme tous les grands magasins, la Maison Hirsch acceptait la pratique des *rendus* : « Nous vous rappelons, Madame, que toute marchandise qui ne répondrait pas à la garantie donnée, sera échangée ou intégralement remboursée. Les achats au-dessus de 25 francs et les échantillons sont envoyés franco sur demande » [70].

A l'instar d'un grand magasin, la Maison Hirsch était aussi pourvue d'un service d'expédition perfectionné, ce qui permettait d'envoyer les commandes à domicile. Le cas échéant, les factures étaient envoyées avec le colis, et si nécessaire, les bureaux envoyaient plusieurs rappels successifs [71].

D'autres éléments, non moins nombreux, mais peut-être plus volatils, donnent une image de la Maison Hirsch qui s'éloigne quelque peu des grands magasins.

Au niveau de la vente, la Maison avait gardé certains usages provenant du petit commerce. Dans le magasin, les étiquettes portaient deux prix, le prix « affiché » et, en code, celui au-dessous duquel la vendeuse ne pouvait consentir à aucun rabais [72]. Cet usage introduit un compromis entre la tradition des anciennes boutiques sans prix fixes, et l'usage des « prix marqués » dans les grands magasins [73]. De ce fait, la Maison Hirsch ne pratiqua jamais de réclames selon la technique « tout à x francs », ce qui aurait été contraire à son image.

Contrairement au processus de diversification croissante des rayons dans les grands magasins, la Maison Hirsch garda toujours une certaine cohérence dans le choix de ses articles, se consacrant à « tout l'habillement pour la femme et l'enfant (sauf la chaussure) en ce compris la fourrure » [74], contrairement à beaucoup d'autres. Old England par exemple, situé place Royale, vendait des

vêtements, mais aussi des équipements de loisirs allant jusqu'aux « déjeuners de cyclistes » [75].

La clientèle de Hirsch & Cie était aussi moins disparate que celle des grands magasins. D'une part, la Maison était fournisseur de la reine. D'autre part, les prix élevés de ses marchandises lui assuraient une clientèle triée sur le volet, ce qui représentait une exception.

De plus, l'agrandissement des magasins Hirsch et l'élargissement de leur gamme seront assez tardifs par rapport à la naissance des grands magasins.

Autre caractéristique de la Maison Hirsch, son réel souci de la qualité : c'est pourquoi ses produits les moins chers pouvaient résister à la concurrence du Bon Marché tout proche, mais non les autres [76]. Si leurs publicités assuraient aux clientes que Hirsch & Cie « sollicite la comparaison et ne redoute aucune rivalité » [77], elles se refusaient à brader de la marchandise et à vendre des articles de réclame : « Désireux de maintenir la bonne réputation que notre Maison s'est acquise nous écartons scrupuleusement de nos différents rayons, tous ces articles de réclame dont le bas prix ne s'obtient qu'au détriment de la qualité » [78].

De même, les robes sorties de leurs ateliers peuvent soutenir la comparaison avec celles provenant de maisons de couture plus confidentielles. Peu de robes griffées Hirsch & Cie ont été retrouvées. Pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la fragilité des matières utilisées, et principalement de la soie, rend difficile la conservation des robes de cette époque. Les superpositions de mousselines et dentelles prisées alors se déchirent et se détruisent très vite. D'autre part, les femmes de famille aisée gardaient rarement leurs robes : elles étaient transformées, ou données aux domestiques. Enfin, la rareté des vêtements identifiés comme sortant des ateliers de Hirsch s'explique par l'achat de modèles à l'étranger. Ces modèles étaient souvent achetés avec un certain nombre d'étiquettes griffées, destinées à leur reproduction. De ce fait, de nombreux vêtements signés Worth, Paquin, Chanel… sont issus des ateliers de Hirsch & Cie sans qu'on puisse le savoir, ce dernier facteur étant surtout valable pour les productions du XXe siècle.

Toutefois, plusieurs robes ont été retrouvées, et leur origine est avérée. La robe de coton rose datant de 1893, conservée au Musée du Costume et de la Dentelle, présente un mélange de techniques dû à la commodité et à la rapidité du travail : les grandes coutures sont piquées à la machine (ce type de machine fonctionnait à l'énergie manuelle et est toujours utilisé en Haute Couture actuellement) ; les finitions (galons, dentelles, plis, rubans, ourlets) sont fixées à la main [79].

Une autre robe datant de la même époque (*ca.* 1893), réalisée par Hirsch & Cie Bruxelles, est conservée à Amsterdam. Très décorée, elle représente un type de vêtement plus ostentatoire que celui de la robe du Musée du Costume.

Entièrement taillée dans du velours bordeaux imprimé de fleurs, elle est encore rehaussée d'applications tout au long du dos et de la traîne qui prolonge la jupe.

Vers 1900 surtout, la surcharge recherchée par la bourgeoisie caractérise les productions issues des ateliers Hirsch & Cie. La robe exposée aux M.R.A.H. (collection privée) illustre parfaitement cette tendance. Elle se compose de deux pièces : un corsage à col haut et une jupe corolle à traîne. La soie blanche alourdie d'étain qui compose le fond de robe est recouverte de dentelle noire et blanche, et d'applications de chenille et de velours noir. Le corsage et la traîne sont également ornés d'écailles de velours noir, travaillées en relief. La robe porte la griffe « Hirsch & Cie. Bruxelles. Fournisseurs de S.M. ».

Il s'agit donc d'un travail en atelier exécuté grâce à une main-d'œuvre nombreuse et spécialisée, non d'une production uniformisée exécutée à grande échelle. On s'éloigne encore des critères du grand magasin et de « la production en série (c'est-à-dire la multiplication industrielle d'éléments identiques normalisée, mais aussi leur mode d'utilisation qui créera le style et l'art de vivre *grand magasin*) » [80].

Le désir de maintenir une certaine qualité était donc réel dans les ateliers Hirsch & Cie, ne fût-ce que par leurs méthodes de travail, qui nécessitaient une main-d'œuvre nombreuse et des ouvrières qualifiées pour monter certaines pièces. Si le souci de rentabilité était nécessairement présent, il allait de pair avec l'image de marque luxueuse qu'ils s'étaient forgée.

De plus, la Maison proposa toujours deux gammes d'articles : les confections, relativement chères, et la Haute Couture, article qui n'avait rien à voir avec le créneau des grands magasins. A ces caractéristiques, s'ajoute un élément essentiel : d'après Pierre Hirsch, la Maison Hirsch & Cie ne s'est jamais présentée d'elle-même en tant que grand magasin. En fait, le nom exact de la Maison, que l'on retrouve sur les étiquettes, est : *Hirsch & Cie* [81]. L'idée que l'entreprise fût un grand magasin, même si elle peut s'expliquer rationnellement, vient incontestablement de l'extérieur.

Dès lors, où classer la Maison Hirsch ? C'est un cas rare, sinon le seul, de grand magasin qui se comportait comme une maison de couture, jusque dans son nom : tout comme les maisons de couture, Hirsch & Cie portait le nom de son fondateur et était considéré comme « la Maison Hirsch ». Cas atypique, à la frontière des maisons confidentielles et des grands magasins, la Maison Hirsch est, pour ces raisons, dès le XIXe siècle, un exemple exceptionnel et inclassable.

A l'inverse de la formule à la mode pour définir les grands magasins, soit la *démocratisation du luxe* [82], on pourrait parler dans ce cas-ci de *grand magasin sans démocratisation.*

Tableau 6
Bénéfices jusqu'en 1917 [83]

Année	*Bénéfice (en francs)*	
1880 (7 mois)	9 248,33	(prévision : 86 622,17)
1885	62 241,61	
1890	27 245,65	(prévision : 98 725,10)
1895	55 024,74	
1900	53 183,25	(prévision : 368432,75)
1905	151 626	
1910	160 975,22	
→ 1913	152 557,46	
1914	-195 726,96	
1915	-275 959,74	
1916	-42 265,67	
1917	-136 275,52	

La situation de la Maison Hirsch pendant la Première Guerre mondiale est mal connue, d'autant plus que les documents d'archives sur cette période sont rares. Quoi qu'il en soit, la situation économique de la Maison n'avait cessé de progresser avant le conflit et les baisses de bénéfice enregistrées à cette période peuvent être systématiquement corrélées avec l'existence d'un compte de provision important. La croissance des bénéfices est surtout considérable durant les premières années du siècle. Dans les années de guerre, les pertes enregistrées sont très importantes et récurrentes. Elles surviennent brusquement, alors que l'année 1913 enregistrait un état stationnaire par rapport à l'année 1912 et une baisse de huit mille francs par rapport à l'année 1911. C'est à peine si la situation semble se redresser en 1916, pour replonger en 1917.

Dans une lettre datée de 1919, figurant dans le second dossier des A.G.R., le ministère de la Guerre répondit à la Maison Hirsch qu'il était à ce moment impossible de licencier du personnel (sans doute faute de commandes, la Maison tournait-elle au ralenti). Par contre, la mise en congé sans solde est prévue pour l'armistice [84].

La dernière affaire relatée dans ces dossiers, est la mise sous séquestre de biens allemands. Dès cette époque, la Maison possédait un rayon de fourrures et, pour les clientes qui le souhaitaient, assurait la conservation de ces vêtements fragiles pendant les mois d'été. Or, les biens ennemis étant automatiquement mis sous séquestre en cas de guerre, les fourrures appartenant à des clients allemands avaient été saisies par les magasins, et leur récupération suscita parfois des litiges à la fin du conflit. Notons que certains des biens séquestrés appartenaient à des membres de la famille Hirsch résidant en Allemagne [85].

A part ces quelques événements, qui concernent d'ailleurs la fin du conflit, on ne sait presque rien de la Maison Hirsch pendant cette période. A l'évidence, vu la raréfaction de sa clientèle et la diminution des revenus de cette dernière, l'entreprise fonctionna au ralenti et souffrit de la guerre.

Notes

[1] A ce titre, voir en particulier : M. Miller, *op. cit.*, p. 31. L'auteur se refuse à déterminer quel fut le premier grand magasin, préférant évoquer plusieurs exemples, qui eux-mêmes génèrent différents critères (ancienneté avec *Stewart* et le *Bon Marché*, diversité avec *Macy's*, nouveauté avec le *New Kind of Store*…).

[2] A. Hirsch, *op. cit.*, p.33.

[3] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives iconographiques, T 048, Plans.

[4] B. D'Hainaut-Zveny, *op. cit.*, p. 225.

[5] A. Hirsch, *op. cit.*, p. 34. « Un jubilé commercial », *in* : *Le patriote illustré*, Bruxelles, 10 juin 1894, p. 269.

[6] A.V.B., T.P. 17.643, Léo Hirsch à Mrs. les Bourgmestre et Echevins de la Ville de Bruxelles, 12 juillet 1887.

[7] A.V.B., T.P., 17.643, Administration communale de Bruxelles, 15 juillet 1887.

[8] A propos des problèmes de méthode de datation des archives, voir : V. Pouillard, *La Maison Hirsch & Cie (1869-1962), Contribution à l'histoire du vêtement et de sa fabrication en Belgique*, Mémoire de licence en Histoire contemporaine, U.L.B., Bruxelles, 1998, pp. 45-46.

[9] A.P.H., Maison Hirsch I : publicités.

[10] E. Zola, *Au Bonheur des Dames,* Paris, 1883, p. 520.

[11] « Un jubilé commercial », *in* : *Le Patriote illustré*, Bruxelles, 10 juin 1894, p. 269.

[12] Le premier ascenseur installé dans un grand magasin fut celui d'Edoux au *Printemps*, à Paris, en 1874. Voir : dir. F. Fauconnet, B. Fitoussi, K. Leopold, *Vitrines d'architecture, les boutiques à Paris*, Paris, 1997, p. 35.

[13] *Almanach général du commerce et de l'industrie, op. cit.*, 1899, t. 2, p. 809, col. 3.

[14] Voir la biographie de Franz de Vestel en annexe.

[15] Pour l'état antérieur de la façade, voir A.V.B., T.P. 17.643.

[16] A.V.B., T.P.17.645, Administration communale de Bruxelles, Travaux Publics, service des bâtisses, n° 29294 à l'indicateur général, n° 4120/1130 du registre. Rapport, Bruxelles, 30 décembre 1910.

[17] A.V.B., T.P. 3.635.

[18] Photo *in* : *L'Emulation, publication mensuelle de la Société Centrale d'Architecture de Belgique*, Bruxelles, 1974.

[19] A.V.B., T.P. 17.645.

[20] A.V.B., R. Pop., 1890, Registre T4, f. 675, n° 10 et 11.

[21] A.P.H., *Israël Hirsch et ses descendants,* Bruxelles, 20 setembre 1994, p. 24.

[22] A.V.B., R. Pop. Registre T4, ff. 675-676.

[23] A.V.B., F.F. 101, Copie in : A.P.H., Hirsch & Cie I, publicité, 1914.

[24] *Almanach général du commerce et de l'industrie, op. cit.*, 1875, p. 680, col. 2.

[25] A.P.H., Maison Hirsch I : envois à la clientèle, 1876.

[26] La Maison Hirsch s'est toujours occupée de vêtements féminins, et c'est dans ce sens qu'il faut comprendre le mot *costume*, qui n'avait pas forcément de connotation masculine au XIXe siècle.

[27] Nous empruntons cette comparaison à M. Coppens, *op. cit.*, p. 96.

[28] Tissu de soie.

[29] La percale est un tissu de coton, ras et très serré.

[30] Tissu de coton peigné, très fin, souple et serré.

[31] A.P.H., Maison Hirsch I : envois à la clientèle, 1876.

[32] A ce sujet, voir : M. Levi-Strauss, F. Delbecq, M. Delpierre, *La mode du châle cachemire en France, Catalogue d'exposition au Palais Galliera, 19 mai-31 octobre 1982,* Alençon, 1982.

[33] P. Perrot, *Les dessus et les dessous…, op. cit.*, p. 124.

[34] F. Boucher, *Histoire du costume en Occident, de l'Antiquité à nos jours*, Paris, 1965, p. 409, note 12.

[35] A.P.H., Maison Hirsch I : envois à la clientèle, 1884.

[36] A.P.H., Maison Hirsch I : publicité, 1886.

[37] C'était partout le cas ; voir l'exemple du *Bon Marché* parisien dans : M. Miller, *op. cit.*, p. 47.

[38] Entretien avec Pierre Hirsch, Bruxelles, 22 octobre 1997.

[39] B. Lancaster, *The department store, a social history*, Londres-NewYork, 1995, p. 21. Whiteley, propriétaire des magasins londoniens de Westbourne Grove, ajouta en 1860 des rayons de gants, bijoux, fourrures, parapluies et fleurs artificielles. Dans les années 1870, il adjoignit divers services à ses magasins : coiffeur, tea-room, magasin de meubles.

[40] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Registre « Balances 1914-1915-1916 », non paginé, Fournisseurs, 31 janvier 1916.

[41] M. Coppens, *op. cit.*, p. 102.

[42] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Registre « Balances 1914-1915-1916 », Fournisseurs, 31 janvier 1916.

[43] *Elégances belges, op. cit.*, « La Maison Bombaert-Schievers et la Maison Bombaert-Van Bever ».

[44] M. Coppens, *op. cit*, p. 40. Selon A. Hirsch, *op. cit.*, p. 29, la robe de mariage de la princesse aurait été faite chez Hirsch, et ceci a été repris par différents auteurs.

[45] A.P.H., Hirsch & Cie I : Fournisseur de la Cour (dans ce dossier figurent notamment des copies des actes officiels de 1924 et 1926).

[46] A.P.H., Hirsch & Cie I : publicité.

[47] A. Hirsch, *op. cit.,* p. 39.

[48] A.V.B., F.F. 101, Copie *in* : A.P.H., Hirsch & Cie I, publicité.

[49] *De panoramische droom, Antwerpen en de wereldtentoonstellingen 1885/1894/1930*, Catalogue d'exposition, Anvers, 1993.

[50] Ce tableau se base sur : A. Hirsch, *op. cit.*, pp. 36-41 ; entretien avec Pierre Hirsch, 19 octobre 1997 ; A.P.H., Hirsch & Cie II : dossiers Hirsch Amsterdam, Dresde, Cologne, Hambourg. Mentionnons aussi que Rica Hirsch, soeur cadette de Léo Hirsch, et son mari Jacob Grünberg ont possédé un magasin de nouveautés à Mönchengladbach.

[51] Par la suite, la Maison Gerson a été reprise par ses fils Julius et Hermann Freudenberg, qui avaient chacun épousé une fille de Léo Hirsch.

[52] Aux contrats liant les différentes maisons, s'ajoutaient les rapports interpersonnels. Par exemple, Max Isaac et Max Loewenstein avaient chacun épousé une coupeuse de la Maison Hirsch de Bruxelles.

[53] Par exemple, la Maison Hirsch & Cie de Bruxelles possédait des capitaux dans la Maison Bernard de Paris : A.P.H., Hirsch & Cie II, Faillite de la Maison Bernard (Paris) et ses rapports avec la Maison Hirsch (Bruxelles).

[54] Nous nous basons ici sur un article plus récent, émanant du Joods Historisch Museum d'Amsterdam : Musée juif de Belgique, *Fabriqueur, fabrikant, joodse ondernemers en ondernemingen in Nederland 1796-1940*, Amsterdam, 1994. L'historien hollandais Hans te Nijenhuis prépare actuellement un ouvrage sur Hirsch Amsterdam. Sa compatriote Dieuwke Grijpma consacrera également un article au sujet dans son ouvrage sur la mode aux Pays-Bas.

[55] Ce rayon exista très tôt chez Hirsch, ce qui le distingue des autres grands magasins.

[56] Il n'y avait pas de place pour la confection dans leurs salons. Primitivement, leur spécialité était le sur-mesure et les modes de Paris. Musée juif de Belgique, *op. cit.*, p. 84.

[57] A.P.H., Hirsch & Cie II : Hirsch & Cie Amsterdam ; dossier Isaac Israëls.

[58] A. Hirsch, *op. cit.,* pp. 35-36.

[59] *Almanach général du commerce et de l'industrie, op. cit.*, 1880, p. 719, col. 3 ; 1899, t. 2, p. 1028, col. 2 ; 1930, t. 4, p. 2280, col. 3.

[60] J. D'Osta, *Notre Bruxelles oublié*, Bruxelles, 1977, p. 101.

[61] G. Renoy, *op. cit.*, p. 131.

[62] D. Dratwa, « La Maison Hirsch », *in* : *Les Cahiers de la Fonderie*, Bruxelles, 1993, p. 31.

[63] *Elégances belges, op. cit.*

[64] S . Jaumain, « Le petit commerce bruxellois face au Bonheur des Dames », *in* : *Les Cahiers de la Fonderie*, n° 3, Bruxelles, 1987, p. 9.

[65] A.V.B., T.P. 17659 et 17607.

[66] E. Zola, *op. cit.*, p. 300.

[67] A. Hirsch, *op. cit.,* p. 22.

[68] A. Le Nineze, « Vitrines : le désir, la transparence et l'obstacle », *in* : dir. F. Fauconnet, B. Fitoussi, K. Leopold, *op. cit.*

[69] A.P.H., Hirsch & Cie I : publicité, envois à la clientèle.

[70] A.P.H., Hirsch & Cie I : publicité, 31 mars 1876, f. 2.

[71] A.P.H., Hirsch & Cie I : courrier.

[72] Interview de Milly Clarenburg, directrice du rayon Haute Mode, Bruxelles, 30 octobre 1997.

[73] P. Perrot, *Les dessus et les dessous de la bourgeoisie*, *op. cit.*, p. 114.

[74] D. Dratwa, « La Maison Hirsch », *op. cit.*, p. 33.

[75] Entretien avec C. Ter Assatouroff, Bruxelles, 27 novembre 1997.

[76] Entretien avec P. Hirsch, Bruxelles, 19 octobre 1997.

[77] A.P.H., Hirsch & Cie I : publicité, 1884.

[78] A.P.H., Hirsch & Cie I : publicité, 1876.

[79] Musée du Costume et de la Dentelle, robe d'après-midi, 1893. Griffe « Hirsch & Cie / Bruxelles-Amsterdam » et « Fournisseur de S.M. ». Inv. C 89.04.07.

[80] P. Perrot, *Les dessus et les dessous de la bourgeoisie, op. cit.,* Paris, 1981, p. 112.

[81] Interview de Pierre Hirsch, 25 août 1998.

[82] La formule est reprise par de très nombreux auteurs ; entre autres M. Coppens, *op. cit.*

[83] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Livre de Balances de la Maison Hirsch, 1870-1917.

[84] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossiers « Guerre 14-18 ».

[85] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Guerre 14-18, séquestre des fourrures.

CHAPITRE III

L'entre-deux-guerres

1. La transmission de la direction

Après les décès successifs de Léo Hirsch en 1906 et, un an après, de son fils Ivan, une crise de succession s'ouvrit dans la Maison. Elle fut résolue par la création d'une société en commandite simple, entre Max Isaac et Robert Sostberg, auparavant associés dans la direction de la société Hirsch & Cie Hambourg [1]. Robert Sostberg était nommé seul gestionnaire et possédait seul la signature sociale.

Ceci permit à la Maison de ne pas interrompre son activité, la direction revenant aux petits-fils de Léo Hirsch à leur majorité. La Société ainsi constituée prit cours le 1er janvier 1907, pour se terminer officiellement le 31 décembre 1922, avec toutefois la possibilité de prendre fin anticipativement, si telle était la volonté de la majorité des commanditaires [2].

Ce qui se passa, puisqu'au retour de la guerre, les statuts de Hirsch & Cie furent à nouveau modifiés : la société fut constituée en nom collectif, le 1er janvier 1919, entre les deux frères associés Lucien et Robert [3], tous deux fils d'Arthur Hirsch. Arthur Hirsch aurait pu assurer la direction de la firme, mais il avait choisi la carrière d'avocat, spécialisé en droit commercial [4]. Du côté du frère cadet d'Arthur Hirsch, Ivan [5], la succession ne pouvait être assurée, puisqu'il n'avait laissé qu'une fille et que les traditions familiales excluaient les femmes de la direction des affaires.

La succession revint donc à la troisième génération, celle des fils d'Arthur Hirsch.

En 1922, son troisième fils, Jean-Paul, rejoignit ses aînés, Lucien et Robert, à la tête de l'entreprise. Trop jeune au retour de la guerre, il avait entre-temps appris son métier dans plusieurs maisons de couture londoniennes [6].

La gestion des affaires fut partagée avec un directeur, Henri Bouet [7]. Les tâches de la direction étaient réparties selon les capacités et les goûts de chacun.

Lucien Hirsch était responsable de la gestion économique et de la comptabilité [8] ; Robert de la fourrure, de la Haute Couture et des tissus ; Jean-Paul des autres rayons et des comptes clients.

Les trois frères Hirsch, à la direction de la Maison Hirsch & Cie, ajoutèrent une série de fonctions honorifiques, révélatrices de leur statut.

L'aîné, Lucien Hirsch, était juge au Tribunal de Commerce de Bruxelles [9], et représentait Hirsch & Cie au sein de la Chambre Syndicale des Grands Magasins (1920-1937). Il en fut le trésorier de 1933 à 1938. La Maison Hirsch cessa alors d'appartenir à cet organisme.

Robert Hirsch se consacrait à l'activité commerciale de la maison, mais aussi à sa représentation et à sa publicité. Entre autres exemples, retenons ses mandats de président de la Chambre Syndicale de la Haute Couture belge [10] et de président du Syndicat d'Initiative bruxellois.

Entre autres activités extra-professionnelles, Jean-Paul Hirsch présida la Chambre Syndicale des Négociants en Tissus (1937-1940) et la Chambre de Commerce de Bruxelles (1952-1955). Il était également fondateur de la Jeune Chambre de Commerce de Belgique [11].

Ces quelques indications, loin d'être exhaustives, donnent un aperçu de l'activité des trois associés-gérants de Hirsch & Cie, qui occupaient une place de premier plan au sein du commerce bruxellois. Ils parvinrent tous trois à occuper des fonctions convoitées, ce qui ne pouvait que confirmer le bon fonctionnement de la Maison Hirsch.

En une assez courte période, la Maison avait donc connu des changements de direction nombreux et illustrant divers cas de figure : d'abord la direction du fondateur associé (Léo Hirsch et Bernard Liebreich), puis celle du fondateur seul (Léo Hirsch). Par la suite, Léo Hirsch, percevant sans doute la nécessité de former un successeur, associa son fils Ivan à la gestion de ses affaires, en 1904 [12]. Trois ans après, à cause des décès successifs des père et fils, l'entière gestion de l'affaire fut confiée pour la première fois à une personne qui n'appartenait pas à la famille Hirsch, sinon par alliance [13]. Après la Première Guerre mondiale, la direction revint au sein de la famille, partagée entre trois frères.

2. L'organisation de la Maison

1. Le travail et la fabrication

Après la guerre, la Maison Hirsch connut une nouvelle période faste. Elle rencontra le même succès qu'avant-guerre, voire mieux encore. Selon une ancienne employée, cinq à six cents ouvriers travaillaient dans l'entreprise durant les années trente, sans compter les vendeurs et les employés (trois secrétaires de direction, plusieurs comptables, les téléphonistes, les livreurs et les chauffeurs) [14].

Le personnel pouvait se diviser en trois catégories : les ouvrières, les vendeuses et le service administratif. Grâce aux interviews figurant dans les Archives Pierre Hirsch, nous possédons le témoignage de personnes ayant travaillé dans l'entreprise à partir de la Première Guerre mondiale, ce qui complète notre aperçu des conditions de travail dans la Maison. Les ouvriers et ouvrières eux-mêmes se divisaient en plusieurs catégories, selon leur qualification et leur spécialisation.

Immédiatement après la guerre, pour une simple robe sans broderies ni perlages, le tissu était taillé par une coupeuse, puis assemblé par au moins trois ouvrières différentes : une *jupeuse*, une *corsagère* et une *mancheuse* [15]. Chacune était secondée par des apprenties et des aides : la coupeuse était secondée d'une première *aide-coupeuse*, ainsi que d'une deuxième et troisième aidante [16]. Le métier s'apprenait « sur le tas » pour les apprenties et les aidantes : toujours dans le cas des coupeuses, elles apprenaient à poser le patron sur le tissu en réduisant les chutes autant que possible, et une ouvrière plus ancienne vérifiait le travail [17].

Dans les ateliers, on cousait les robes sur « des mannequins de bois, qu'il fallait rembourrer pour avoir la taille de la cliente. On mettait des loques (*sic*) autour, qu'on épinglait jusqu'à ce qu'on ait la taille de la cliente. (…) Après, je mettais mon patron sur le mannequin pour voir ce qui manquait.(…) La taille de base, c'était toujours un 44 mais les clientes étaient beaucoup plus grosses que maintenant » [18].

Au total, les coupeuses étaient au nombre de trente, et les arrivées de commandes fluctuaient. En morte-saison, le travail manquait, sans qu'il existât d'indemnités de chômage technique. Cela se passait en février, lorsque les coupeuses partaient acheter les modèles à Paris, et en juillet, toujours pour une durée de trois à quatre semaines.

Pour un chef d'atelier, la difficulté était d'obtenir suffisamment de commandes pour arriver à faire vivre la totalité de son personnel. Seules les plus anciennes ouvrières travaillaient toute l'année. Entre les membres du personnel, l'émulation était de règle : « Il y avait beaucoup de concurrence entre les coupeuses. Il n'y avait pas assez de travail pour tout le monde (…). Il fallait être très à l'aise avec les vendeuses » [19]. C'est-à-dire que, en fonction des articles vendus, les commandes arrivaient à l'un ou l'autre des ateliers. Et comme ceux-ci étaient en perpétuelle concurrence, le ou la chef d'atelier qui s'entendait bien avec les vendeuses pouvait obtenir plus facilement des commandes à réaliser.

A part les ouvrières spécialisées dans la coupe et la couture des vêtements, l'entreprise comptait aussi des fourreurs, des brodeuses et des perleuses, qui venaient de Malines pour exercer leur spécialité. Avant l'apparition des machines à perler, la robe était ouverte et tendue sur un grand métier, sur lequel trois ou quatre ouvrières travaillaient parfois en même temps [20].

Une grande partie du personnel était composée d'hommes. Ils s'occupaient surtout des tailleurs, des manteaux et des vêtements de fourrure. Dans le métier de la fourrure, on distinguait les mécaniciennes, les garnisseuses, et les fourreurs proprement dit. Les rayons de lainage et de soierie au mètre étaient exclusivement masculins avant 1914 [21].

Les ouvriers étaient payés à l'heure, sauf les apiéceurs, qui étaient payés à la pièce, et confectionnaient entièrement un manteau ou une veste de leurs mains. Les augmentations de salaire étaient en général décidées à l'époque des nouvelles collections, c'est-à-dire aux changements de saison [22].

Comme les chefs d'ateliers, sinon davantage, les vendeuses étaient soumises à la concurrence. Seule une partie relativement faible de leur salaire constituait le *fixe* : il importait donc que les clientes s'intéressent à leur rayon. Les moins bien installées étaient celles dont les rayons se situaient à l'étage, soit à cette époque les tissus (indiennes [23], soieries, lainages, velours), les rubans, le blanc et la lingerie, les corsets, les ouvrages de dames, et les modes (soit les chapeaux) [24].

Comme dans tous les grands magasins et magasins de nouveautés, le système de salaire des vendeurs reposait sur le principe de la *guelte*, un pourcentage attribué au vendeur en fonction de la nature et de la quantité de l'article vendu. Les chefs de rayon touchaient, en plus, un pourcentage sur les ventes de leurs vendeuses [25].

En tant que représentantes d'une classe intermédiaire entre la bourgeoisie et le prolétariat [26], les vendeuses devaient être impeccablement vêtues. S'il leur était fait obligation, jusque sur leur propre personne, d'attester de la qualité des articles vendus par la Maison, elles devaient aussi produire une impression d'ensemble et rester sobres, afin de toujours mettre en valeur la cliente, et non elles-mêmes. C'est pourquoi « toutes les vendeuses étaient habillées en noir ou en bleu marine, et en blanc en été. Elles pouvaient mettre de beaux bijoux, mais il fallait rester sobre » [27]. Elles avaient le droit de se faire faire une robe ou un tailleur par saison dans la Maison, ne payant que le *prix couché*, c'est-à-dire le prix coûtant, ajouté au bénéfice sur le tissu, mais sans le bénéfice sur la main-d'œuvre [28].

Avant tout, une bonne vendeuse devait se montrer persuasive, comme le prouve ce témoignage : « Je me souviens d'une vendeuse, on disait d'elle que quand une cliente entrait pour acheter une paire de bas, elle ressortait avec un vison. Elle était vieille et laide, mais c'est elle qui a vendu deux visons au palais royal, un à la reine Elisabeth et un autre à la princesse Marie-Josée quand elle a épousé Umberto d'Italie. Je la voyais toujours marcher dans le magasin avec un manteau de fourrure ou une belle robe sous le bras. Elle parlait à tout le monde et elle arrivait à force de persuasion à bien vendre » [29].

D'autres emplois existaient, par exemple celui de coursière, qui consistait à aller chercher les fournitures dans les ateliers, afin de les montrer aux clientes, et aussi à leur apporter les robes à essayer [30].

L'administration comportait différents postes : une secrétaire de direction par directeur, un inspecteur (chargé notamment de repérer les vols), les employés du service d'expédition, les comptables. Comme les ateliers, les services d'administration étaient situés au deuxième étage du bâtiment. Différents bureaux s'y trouvaient : le bureau de vérification et confection, le bureau d'achats, l'économat, la publicité, le bureau de classement, le service de contentieux, les factures. Le bureau du chef comptable avoisinait la salle des machines comptables. Plus loin se trouvait le bureau de l'inspecteur, et enfin le classement.

La Maison comptait encore deux secteurs administratifs importants : la grande manutention, qui s'occupait en fait de la comptabilité industrielle, soit le calcul des prix de revient, des salaires, etc. ; et la petite manutention, qui portait plus justement son nom : on s'y occupait des petites fournitures nécessaires à la confection (fil à coudre, agrafes, épaulettes, pressions, boutons, épingles, aiguilles, craie…) [31].

Les comptables, outre la tenue des comptes (les archives témoignent du soin que l'on y apportait), s'occupaient des inventaires. D'une part avait lieu, quotidiennement, un contrôle pour voir si les souches de vente des vendeuses correspondaient aux totaux enregistrés par les caissières. La comptabilité était tenue de vérifier tous ces chiffres. Le problème du crédit et des paiements à la livraison était réglé par le service d'expédition, qui encaissait l'argent lors de la livraison et l'apportait à la caisse, où tout était enregistré.

Les grands inventaires étaient bisannuels : il s'agissait de vérifier que tous les articles manquants en rayon avaient bien été vendus ; si ce n'était pas le cas, l'article devait être retrouvé ; la direction recevait la liste de toutes les pièces manquantes [32].

Les employés avaient congé le dimanche, et pouvaient prendre deux semaines de vacances au mois de juillet, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale [33].

Selon plusieurs témoignages, il y aurait eu peu de grèves chez Hirsch & Cie. D'après une ancienne ouvrière de Hirsch & Cie, la seule tentative se situerait vers 1937-1938 : « Une fois seulement, il y a eu grêve (*sic*), parce que chacun avait besoin de plus d'argent pour vivre. Cela devait être en 37 ou en 38. Les ouvrières ont arrêté de travailler, pas les coupeuses. (…) Elles sont quand même parvenues à avoir quelque chose, mais pas ce qu'elles voulaient. Ca (*sic*) a duré à peu près dix jours. Parce qu'il y en avait beaucoup qui étaient dans le besoin. (…) Seulement les meneuses ont été mises dehors. (…) Mais c'était surtout les hommes qui ont fait la grêve (*sic*) en 37. Les ouvrières ont fait grêve (*sic*) par solidarité » [34].

En fait, ce témoignage est largement incomplet : les mouvements de grève ont bien existé dans la Maison, au cours des années vingt et trente, alors que la crise rendait les conditions de travail et de vie difficiles, et que le monde ouvrier s'attachait à conquérir le droit aux congés payés, à la semaine de quarante heures, etc.

La plupart des mouvements de grève enregistrés chez Hirsch sont issus du secteur de la fourrure, notamment pour obtenir des contrats garantissant une certaine stabilité d'emploi, ou pour bénéficier d'augmentations de salaire. D'autre part, à la fin des années vingt et au début des années trente, le chômage sévissait durement parmi les ouvriers fourreurs, ce qui a suscité aussi des revendications de leur part.

En 1929, les couturières (couseuses) de chez Hirsch & Cie devront à leur tour élever la voix, pour lutter contre les congés sans solde forcés des saisons creuses, et contre les bas salaires. D'ailleurs, la Centrale nationale du Vêtement s'indigne de voir que « mécaniciennes, garnisseuses, couseuses, rivalisent au sujet des bas salaires. Il suffit de savoir que la Maison Hirsch possède les meilleures couseuses de la place pour s'étonner d'une pareille anomalie » [35].

L'organe syndical reprochera souvent aux ouvriers de Hirsch leur *inertie*. La plupart des ouvriers de Hirsch & Cie étaient syndiqués mais souvent, semble-t-il, davantage par conformisme que par conviction, et la Centrale nationale du Vêtement les accuse à maintes reprises de mollesse, voire de traîtrise. En effet, la politique paternaliste de Hirsch & Cie déplaît souverainement aux syndicats, qui accusent la direction de « mieux embrasser pour mieux étouffer » [36]. Le personnel de la Maison Hirsch avait d'ailleurs la particularité de rester longtemps en place. Beaucoup d'ouvrières de leurs ateliers y faisaient une longue carrière, ce qui n'était pas forcément le cas partout, puisque le secteur textile était généralement sujet à de nombreuses allées et venues [37].

En 1930 se posa le problème des ouvriers étrangers. Ceux-ci, et en particulier les ouvriers polonais, étaient alors nombreux à travailler dans la confection. A cette époque, la journée des huit heures avait été instaurée et les ouvriers tailleurs belges refusaient de prester des heures supplémentaires, alors que les ouvriers étrangers de chez Hirsch préféraient ne pas se prononcer. D'où une très courte majorité en faveur des heures supplémentaires et le boycott des acquis syndicaux. Que le directeur ait réussi à imposer son point de vue grâce à l'appui des ouvriers immigrés indigna le syndicat, qui ajoutait : « Un ouvrier étranger travaille de 6 h 30 jusque 21 ou 22 h. A midi, il prend à peine le temps de manger et se remet au travail. Comme récompense, quand il y a peu de travail, le patron occupe avant tout les ouvriers étrangers » [38].

Ce problème n'est pas particulier à Hirsch & Cie : au cours des années trente, nombre d'ouvriers étrangers provoquèrent le mécontentement dans le

secteur textile, parce qu'ils étaient prêts à travailler dans des conditions qui *cassaient* les acquis sociaux.

L'absence, dans les archives, de registre du personnel pour cette époque, nous empêche d'estimer la proportion exacte des ouvriers étrangers chez Hirsch. Toutefois, vu la majorité emportée dans les décisions évoquées, ils devaient avoisiner la moitié des effectifs [39]. Un point reste cependant à éclaircir, puisque toutes les listes – fragmentaires – datant de la Seconde Guerre mondiale reprennent peu ou pas de personnel étranger : on peut donc se demander ce qu'ils sont devenus entre-temps.

2. Les fournisseurs, les articles et les rayons

Si les archives n'ont pas encore livré de registre des fournisseurs pour cette période, les dossiers comptables reprennent les factures adressées au commissionnaire parisien de la Maison Hirsch, Meyer & Hesse. Cette firme servait d'intermédiaire entre la Maison Hirsch, et les commerces parisiens chez qui elle se fournissait.

Selon le détail des factures, les fournisseurs étaient très nombreux. La Maison Hirsch était fidèle à certains, tels Salmon & Frères ou Raphaël Hirsch [40], depuis avant la guerre [41]. On y trouvait aussi bien des grands magasins (Galeries Lafayette), des fournisseurs renommés pour une qualité exceptionnelle (Dormeuil), de grands couturiers (Patou, Lucien Lelong) [42]. Ils constituaient la source de la réputation de qualité de la Maison Hirsch, qui n'hésitait pas à investir de fortes sommes (nombre de factures s'élèvent à plusieurs dizaines de milliers de francs français) afin d'offrir une marchandise prestigieuse à ses clients.

Les voyages à Paris, où chefs de rayon et coupeuses allaient, deux fois par an, choisir la marchandise, étaient alors devenus une habitude. Certains se rendaient aussi à Amsterdam et à Londres, en fonction de la réputation de qualité de l'une ou l'autre ville. Londres était réputée pour ses peaux et ses lainages, et notamment pour les manteaux : la directrice de ce rayon s'y rendait donc, deux fois par an, avec un des directeurs [43].

Les articles, d'où qu'ils proviennent, étaient répartis en fonction des différents rayons, au nombre d'une trentaine dans les années trente. En 1930, les bénéfices les plus importants étaient réalisés par le rayon de la fourrure (Z), et par celui des costumes (S). L'appellation *costumes* datait des premiers temps de la confection, au XIXe siècle. Les confections pour femmes figuraient d'ailleurs sous ce nom dans les plus anciennes publicités de la Maison. La Haute Couture, née à la fin du siècle, avait investi le rayon S, alors que les confections moins luxueuses se trouvaient au rayon V, celui des robes.

Les rayons vendant de petits articles et des accessoires réalisaient logiquement les bénéfices les plus faibles, la ganterie était la lanterne rouge.

Chaque rayon était identifié par une initiale ou un numéro, pour des questions de commodité et de rapidité du travail. Ces numéros leur avaient sans doute été attribués au fur et à mesure depuis la création des magasins, au point que les employés n'avaient plus idée de leur origine.

Tableau 7
Les rayons et leur bénéfice brut (inventaires dépréciés) au 31 décembre 1930

Lettre ou numéro	*Articles*	*Bénéfice brut (en francs belges)*
5	Bas	80 614,26
25	Bonneterie	86 384,55
75	Ouvrages de dames	58 582,05
40	Parfumerie	115 078,75
U	Peignoirs	79 732,05
S	Costumes	1 070 682,55
T	Manteaux	513 263,80
X	Naturalisation [44]	11 967,35
Z	Fourrure	798 233,17
10	Blouses	76 277
V	Robes	844 852,70
Q	Tailleurs	515 067,30
R	Corsets	103 256,95
15	Fillettes	346 064,15
50	Modes	123 521,75
20	Fournitures ateliers	131 055,22
45	Ateliers broderies	80 507,45
7	Gants	14 738,60
A	Soieries noires et blanches	702 789,40
B	Soieries couleurs unies	503 015,25
C	Fantaisies	583 936,45
L	Gaze bal [45]	555 545,90
F	Velours	142 051,80
G	Lainages unis couleurs	562 083,65
H	Lainages fantaisie	729 925,51
I	Lainages noirs et crêpes	493 619,65
M	Cotons	152 452,55
K	Parapluies	53 152,30
N	Dentelles, tulles	193 431,80
O	Fantaisies	47 942,60
P	Meubles anciens	-
31	Linge de maison	54 332,75
32	Mouchoirs	21 853,60
33	Linge de corps	66 369,80.

Les chiffres du tableau 7 font état du bénéfice de ces rayons, et non de leur chiffre d'affaires. Ce qui explique la faible importance relative des rayons de tissu, par exemple : les tissus rapportaient un bénéfice moindre, puisqu'on ne pouvait comptabiliser de main-d'œuvre sur ces articles. De plus, la vente de tissus était importante dans la mesure où, si une cliente n'aimait pas la couleur ou l'étoffe d'une robe, elle pouvait la faire refaire dans la Maison avec le tissu de son choix. Les activités des rayons et des ateliers étaient donc étroitement imbriquées.

Certains rayons semblent inattendus : ainsi la naturalisation, en fait une annexe du rayon Z (fourrures). Ou encore le rayon 20, fournitures d'ateliers, qui s'adressait en fait aux clientes « tailleuses », c'est-à-dire aux petites maisons de couture et aux écoles, dont certaines venaient se fournir chez Hirsch [46].

Hirsch & Cie ne vendait pas uniquement des robes, mais aussi des articles achetés à l'état de produits finis, qui consistaient principalement en accessoires de luxe [47]. La Maison éditait, à l'occasion des fêtes, des catalogues, qui donnent un aperçu très complet de leur choix d'accessoires. Un catalogue luxueux, daté de 1928 [48], tiré à six mille exemplaires numérotés sur papier Van Gelder, nous livre une liste d'objets destinés aux cadeaux de fin d'année : ouvrages de dames, sacs à main, parapluies, services à thé, mouchoirs, parfums, écharpes et châles, gants, bas de soie, fourrures diverses, *fantaisies* pour Messieurs (cannes, écharpes de smoking).

Les parfums sont détaillés suivant leurs marques : Lanvin, Hudnut, Chanel, Molyneux, Yardley, Coty, Houbigant, Eaux de Cologne véritables, Elizabeth Arden.

Les *fantaisies* étaient des accessoires visiblement destinés aux cadeaux : marqueurs de bridge, papier à lettres pour enfants, nécessaires et papier à lettres de voyage, peignes fantaisie et leur gaine maroquin au petit point, colliers et sautoirs, boîtes et étuis à cigarettes, poupées d'appartement, buvards en maroquin à filets or, porte-menus.

La même année, à l'occasion des fêtes de Pâques, la Maison envoyait à ses clientes fidèles, une lettre reprenant des idées de cadeaux, accompagnées de leurs prix (de 29 à 495 francs). Enfin, Hirsch & Cie pouvait aussi établir des chèques-cadeaux à la somme choisie, pour les indécis.

A part le commerce de vêtements et fourrures de luxe, la Maison Hirsch s'était aussi spécialisée dans les accessoires et produits de beauté de bon ton, envoyant régulièrement à sa clientèle des dépliants publicitaires rédigés dans la même veine : « Autour de l'Arbre de Noël, paré de lumières éblouissantes, Messieurs Hirsch & Cie ont étalé dans leurs magasins, un choix éclectique de tout ce que le bon goût parisien a créé pour les cadeaux de fin d'année. Les mille et un bibelots qui vous sont ainsi offerts dans un espace restreint, vous faciliteront un choix toujours difficile à faire » [49].

La Maison Hirsch vendait aussi quelques crèmes et produits de beauté haut de gamme. Une publicité de 1928 pour les produits de beauté américains Elizabeth Arden vante une série de crèmes dont les prix vont de 32 à 90 francs belges, en vente dans les pharmacies Delacre et chez Hirsch [50].

3. Les clientes

Les témoignages oraux restituent une donnée assez difficile à cerner dans des archives écrites : la nature de la clientèle et ses relations avec le personnel de la Maison. Cet aspect peut encore être complété par la lecture des registres de ventes, conservés pour les années de l'entre-deux-guerres.

Le registre de 1920 reprend deux types de clientes sans les distinguer : les clientes *particulières*, c'est-à-dire celles qui achetaient en vue de leur usage privé ; et les clientes *tailleuses* : couturières professionnelles, commerçant(e)s et professeurs de couture, venant se fournir chez Hirsch. Parmi les clientes tailleuses, figurent en janvier 1920 [51] de nombreuses couturières de province (tant en Flandre qu'en Wallonie), mais aussi des grands magasins comme, par exemple, Old England, rue Montagne de la Cour.

En 1930 [52], la situation n'a guère changé : la clientèle tailleuse se divise toujours entre petites maisons de province et magasins bruxellois. On retrouve Old England, ainsi que la Compagnie Anglaise, située place de Brouckère. La Maison Hirsch envoyait aussi des représentants de commerce auprès des maisons situées à Bruxelles et en province, qui revendaient des tissus et modèles à leur clientèle.

La clientèle particulière se composait en grande partie de bourgeoises, mariées à des industriels, des commerçants ou des membres des professions libérales. Les clientes devaient payer un acompte, le solde étant versé à l'achèvement de la pièce commandée [53]. Celles qui étaient connues de la Maison possédaient un *compte*, qu'elles réglaient périodiquement. Cette habitude demandait un certain tact : « Il ne fallait pas trop leur courir derrière, sinon elles ne revenaient plus » [54]. Sans oublier que payer la facture avec un certain délai était considéré comme normal et même de bon ton.

La clientèle, fortunée, se composait aussi partiellement de membres de la famille royale et de l'aristocratie. Le 2 janvier 1930, le journal des ventes mentionne une facture de 6 500 francs au nom de la comtesse de Kerckhove, résidant au palais provincial de Gand. Quelques lignes plus loin, une note de 13 200 francs est facturée au nom de la grande-duchesse de Luxembourg. Le lendemain 3 janvier, Mme de Schaffer, du palais grand-ducal de Luxembourg, doit acquitter 15 850 francs. Le même jour, la comtesse de Caraman-Chimay passe une commande s'élevant à dix mille francs [55]. Si d'autres sortent des magasins avec vingt francs d'achats, ces quelques exemples sont cependant révélateurs du succès de la Maison.

Sa renommée était liée au luxe des marchandises vendues et soit la clientèle était fidèle et fortunée, soit « les clientes venaient souvent pour une occasion, un mariage, un baptême etc. » [56], dans le cas de la petite bourgeoisie.

En fait, la clientèle n'avait pas vraiment changé depuis le XIXe siècle, on trouvait toujours « la cliente type de Hirsch (…) une dame de plus de quarante ans aux formes rebondies emprisonnées dans un corset sur mesure » [57].

4. L'organisation spatiale des magasins

Entre les deux guerres, les plans [58] de la Maison Hirsch révèlent un espace contrasté. Les magasins étaient la partie visible. Par contre, les locaux dévolus aux bureaux et aux réserves sont disposés de façon plus complexe. Les magasins avaient atteint à ce moment-là leur plus grande ampleur. Tout comme le Bon Marché, qui s'était implanté sur différentes parcelles rachetées petit à petit, les Magasins Hirsch & Cie s'opposaient aux efforts de rationalisation introduits par certains architectes des grands magasins. En effet, l'organisation en grande surface d'un seul tenant paraissait à l'époque faciliter la vente par l'accès immédiat aux marchandises. Les travaux de Victor Horta illustrent bien cette nouvelle conception de l'espace de vente, reprise par de nombreux grands magasins.

Bien qu'ils aient subi maintes transformations, les bâtiments de la Maison Hirsch n'ont jamais été refaits de fond en comble et ont gardé toujours la trace des agencements antérieurs, en particulier dans les ateliers. Dans une des cours, on pouvait voir jusqu'à la démolition les armoiries du comte de Grünne [59], précédent propriétaire de bâtiments peu à peu rachetés par la famille Hirsch.

Le rez-de-chaussée constituait peut-être la partie la plus rationnelle des magasins : la construction de la Galerie du Commerce avait permis de tailler un passage assez large et clair à travers la masse de l'îlot. Autour s'ouvraient de vastes vitrines, elles-mêmes entourées des multiples rayons, surtout installés au rez-de-chaussée pour faciliter l'accès du client à la marchandise. La galerie filait droit vers le fond des magasins. Une première verrière en rotonde, réaménagée par Franz de Vestel en 1908 [60], attirait l'attention sur les étalages. Le fond du passage aboutissait à une seconde rotonde, beaucoup plus modeste, d'où partaient les deux branches latérales de la galerie : à gauche, vers la place des Martyrs, et à droite, vers la rue d'Argent. Derrière ces branches latérales, se dissimulaient cuisine, office et menuiserie. Le très mondain restaurant Kléber occupait une parcelle louée à la famille Hirsch.

A l'arrière aussi, mais le long de la branche principale de la Galerie, on trouvait la chaufferie (toujours au n° 5, place des Martyrs), le réfectoire des nettoyeurs, les ateliers d'électricité et de peinture, les latrines et le service d'expédition.

Les ateliers se situaient aux étages, et leur surface se prolongeait sur la rue Neuve, au dessus du cinéma Lutétia [61], rebaptisé Victory [62] au n° 17, et du magasin de chaussures Smeets aux n° 19 et 21, dont la famille Hirsch avait racheté les locaux.

Aucun de ces services n'était visible aux clients, qui n'avaient accès qu'aux rayons des rez-de-chaussée et premier étage. En fait, le premier était surtout occupé par des bureaux et réserves, la galerie des défilés [63], le rayon de Haute Couture dit rayon S, ainsi que les rayons de tissus (moins attrayants au premier coup d'œil), et de « petits rayons » : corseterie, blanc, ouvrages de dames, modes, patrons, rubans, colifichets et dentelles. On y accédait par un escalier monumental, en fer forgé.

L'entresol existait seulement à l'arrière des bâtiments et se composait de bureaux et de vestiaires. Aux deux étages supérieurs, on ne trouvait plus que des ateliers et des pièces consacrées à l'intendance. En fait, à peine un quart du bâtiment était réservé aux rayons, tout le reste de l'espace était dévolu aux multiples activités liées à la fabrication, à l'économat et aux réserves.

Le magasin avait fini par englober en grande partie la Galerie du Commerce, que l'usage a d'ailleurs rebaptisé *Passage Hirsch.*

Les rayons les plus rentables étaient situés juste à l'entrée des magasins, ce qui suscitait parfois l'envie des autres vendeuses : « Mme Jeanine et Mme Delphine du rayon V, elles ont bien gagné leur vie, elles. Elles avaient de bons rayons, elles étaient juste devant l'entrée, ça fait qu'elles pouvaient sauter sur tous ceux qui entraient » [64].

Le mobilier était fait de bois différents selon les rayons (citronnier à la lingerie, chêne au lainage…) pour s'harmoniser avec les articles vendus. Les salons d'essayage étaient meublés de commodes, canapés, petits fauteuils et lustres, sans oublier de grands miroirs [65]. Quant au rayon S, il se constituait d'une galerie bordée de salons d'essayages qui, lors des défilés, de petites chaises en bois doré, traditionnelles dans les maisons de Haute Couture [66].

L'espace destiné à recevoir les clientes était d'autant plus indispensable que vêtements et chapeaux étaient réalisés sur mesure. Au rez-de-chaussée, ces salons jouxtaient d'ailleurs judicieusement le rayon de Haute Couture (S).

La décoration, « de style » selon l'expression d'une ancienne employée, consistait en fait en un mélange parfois hétéroclite : la Galerie du Commerce était surtout néoclassique, une partie des vitrines Louis XVI, la décoration du hall Louis XIV… Le mobilier du rayon de Haute Couture, se composait de fauteuils Louis XVI, de grands miroirs aux lourds encadrements dorés, de tables massives, en bois doré, à dessus de marbre [67]. Tout cela formait un ensemble luxueux, chargé de dorures, destiné à mettre en valeur les productions sorties des ateliers.

En 1937-1938, la direction décida de modifier les magasins afin de les adapter à la modernité. Elle fit appel aux architectes Léon-E. Govaerts et Alex Van Vaerenbergh, qui ont réalisé quelques bâtiments modernistes dans les années trente, dont les magasins de meubles Vanderborght, rue de l'Ecuyer à Bruxelles [68]. En fait, les trois étages supérieurs de la façade et leurs locaux resteront inchangés : jamais les magasins Hirsch ne furent entièrement reconstruits.

La nouvelle façade du rez-de-chaussée, totalement linéaire, était soutenue par des piliers de section carrée en béton armé. Un auvent, également en béton armé, supportant l'inscription « Hirsch & Cie », protégeait le premier étage sur une portée de quarante mètres, d'un seul tenant. Cette prouesse technique allongeait la façade et homogénéisait l'ensemble, en continuité avec le plafond des étalages et de la galerie du Commerce.

En fait, cette nouvelle architecture avait adopté le parti d'une sobriété et d'une modernité absolues : « Il s'agissait de créer un ensemble entièrement blanc dont la grande luminosité naturelle puisse susciter avec les bâtiments voisins un si vif contraste qu'elle permette de réduire à un extrême minimum l'emploi des éclairages publicitaires. Il résulte de l'application de ce principe des façades d'une unité parfaite se présentant au regard sous forme d'une masse lumineuse (…) » [69].

De fait, la partie droite des magasins, et toutes leurs vitrines (y compris celles de la Galerie du Commerce) étaient devenues d'une grande sobriété : plus de bois doré ni de décors en stuc pour ce nouvel aménagement réservé à la *boutique*. Dorénavant, les articles seront mis en valeur par des vitrines totalement blanches, créées sur le principe des plateaux de théâtre : « les tissus servant de décor peuvent être drapés sur six plans différents et au besoin, un décor véritable peut être fixé (…). D'autre part, un système perfectionné d'éclairage permet de varier selon une gamme de cinquante-six coloris, l'atmosphère générale » [70].

Ces rénovations avaient été menées le plus rapidement possible, afin d'éviter de trop entraver le commerce et la circulation de la rue.

Malgré les innovations, la Maison restait hétéroclite : la *boutique* du rez-de-chaussée, neuve et blanche, contrastait avec les lustres, les moquettes à ramages et les dorures des salons du premier, perpétuant une ambiance *Haute Couture*. En façade, le rez-de-chaussée moderniste contrastait avec le dessin éclectique des étages réalisés par de Vestel.

5. La succursale d'Ostende

La succursale d'Ostende apparaît dans la comptabilité à partir de l'année 1926. Les bénéfices restent constants jusqu'en 1929. Ils chutent alors et la succursale est en perte trois ans plus tard. Elle le restera jusqu'à la fin de son existence.

Tableau 8
Les bénéfices de la succursale d'Ostende [71]

Année	*Bénéfice net (en francs belges)*
1926	258 476,26
1927	238 513,71
1928	245 108,24
1929	69 477,13
1930	16 924,22
1931	20 759,99
1932	-22 038,43
1933	-36 176,04
1934	-25 034,29

Remarque : à partir de 1930, le bénéfice net est modifié en tenant compte de loyers et récupérations.

La comptabilité fait démarrer l'activité de cette succursale en 1926 mais le fait n'est pas avéré. Selon le témoignage d'une ancienne vendeuse [72], qui avait été engagée pour travailler à Ostende en 1919, l'activité de la succursale aurait commencé cette année-là.

Située sur la rampe, contre le Kursaal, la succursale vendait surtout des fourrures et des robes de luxe, destinées à la clientèle du Casino. Elle n'ouvrait que pour la durée de la *saison*. Lucien et Jean-Paul Hirsch, qui la géraient, rentraient à Bruxelles une fois par semaine pour choisir des articles dans les rayons de la maison mère, que le service d'expédition envoyait ensuite à Ostende [73].

Le magasin comptait uniquement des vendeuses, et pas d'atelier : tout était fait à Bruxelles, et quelques couturières suffisaient aux ajustements. Directeurs et employés logeaient dans une maison louée sur place ; ils engageaient aussi un couple de domestiques pour s'occuper des chambres et des repas. Le personnel était donc logé et nourri à Ostende, contrairement à ce qui se faisait à Bruxelles à la même époque [74].

Suite aux pertes répétées enregistrées lors de la période de crise, la Maison Hirsch déclara la cessation des activités de sa succursale d'Ostende le 9 mai 1935 [75].

3. Une maison de Haute Couture

Nous nous efforcerons ici de situer la Maison Hirsch par rapport au créneau de la Haute Couture. Nous nous nous intéresserons donc aux produits proposés par la Maison, mais aussi à leur présentation, et à l'image que la Maison désirait donner d'elle-même.

En dehors des voies traditionnelles de la publicité, l'entreprise assurait sa promotion d'une manière plus discrète, par exemple grâce aux épouses des

patrons, qui se situaient à la charnière séparant l'achat de la vente : « Nous (…) étions obligées, à toutes les saisons, d'acheter et de mettre les robes. Nous étions des sortes de mannequins. Nous devions faire de la toilette, pour tenter nos amis et connaissances et les gens qui nous regardaient » [76].

De même, en dehors des défilés, les patrons emmenaient des mannequins, habillés par la Maison, aux courses de l'Hippodrome de Boitsfort, ou à des premières au théâtre et à l'Opéra, une des manières les plus efficaces de faire de la publicité étant de se faire remarquer lors des événements mondains et d'éveiller l'envie des clientes potentielles [77]. Coco Chanel avait inauguré cette pratique dans les années trente.

Les défilés constituaient de grands événements dans la Maison. Ils présentaient les nouvelles collections deux fois par an. Des séances différentes étaient prévues, pour la clientèle particulière, la clientèle tailleuse (qui achetait en gros) et les écoles professionnelles.

Les mannequins se regroupaient dans un salon qui leur était réservé ; c'était une grande pièce carrée située au premier étage de la Maison [78]. Leur vie ne différait pas tellement de celle des autres employées ; en fin de carrière, celles qui ne s'étaient pas mariées devenaient souvent vendeuses [79].

Le couturier Charles-Frédéric Worth avait, le premier, présenté les vêtements sur des personnes vivantes, au début appelées *sosies*. La démarche de la Maison Hirsch, si l'on se réfère à ses photos de mode, s'inscrivait dans la même logique : « ses modèles étaient ainsi conçus pour habiller *des femmes* et non pas, comme aujourd'hui, un certain type idéalisé » [80]. La Haute Couture était encore un produit consommable par les femmes des classes les plus aisées, même si elle constituait aussi une certaine forme d'apparat et de spectacle.

D'autres événements avaient concouru à transmettre la même image luxueuse des magasins Hirsch : ils étaient toujours fournisseurs de la Reine, et avaient une nouvelle fois obtenu la médaille d'or à l'Exposition universelle de 1935.

Ils étaient aussi capables de créer l'événement, non seulement lors des défilés, mais par l'installation de somptueux décors : « En janvier, il y avait une grande mise en vente de blanc. Car la Maison Hirsch ne faisait pas seulement des vêtements, mais aussi (…) du linge de grand luxe, des nappes brodées, immenses (…). Ces nappes étaient magnifiques. Des orfèvres prêtaient des couverts, la Maison Wolfers, une grande maison de cristallerie, prêtait les verres et les assiettes. C'était splendide (…) en vitrine rue Neuve » [81].

La Maison Hirsch continuait donc de dégager une image de luxe bourgeois, somptueux et concourait à la révolution qui menait à « la théâtralisation de la marchandise, la *réclame* féerique, la sollicitation du désir » [82].

Paris était toujours l'arbitre des modes : une Maison qui se voulait synonyme de bon goût n'aurait en aucune manière pu se dispenser d'en faire venir ses modèles.

La Maison Hirsch y envoyait donc son personnel acheter des articles en prévision de la saison à venir. Meyer & Hesse, qui jouaient un rôle de commissionnaire, se chargeaient de l'organisation du séjour à Paris, de la réception et de l'envoi des marchandises, et réservaient des places pour les acheteuses lors des défilés de mode.

A part les achats, assurés par les patrons, les chefs de rayon et les coupeuses de chez Hirsch se livraient aussi à des activités moins licites : le soir, rentrées dans leur chambre d'hôtel, elles dessinaient les modèles vus dans la journée et qu'elles n'avaient pas pu acheter : « Au départ, chez Ricci, on achetait 5, 6 modèles. Mais ensuite, c'était tellement cher que notre budget ne nous permettait plus d'acheter autant. (…) Et puis on avait une fiche avec les références, la qualité du tissu, son origine et puis les ceintures, les boutons, c'est très important ces petites choses.(…) La journée, on assistait aux défilés. Il fallait tout retenir pour pouvoir redessiner le plus possible le soir » [83]. Malgré la fatigue des journées de travail, les voyages à Paris étaient très appréciés par le personnel [84].

La copie semble illégale de prime abord et l'on pourrait s'étonner qu'elle n'eût pas donné lieu à des poursuites judiciaires. En fait, les maisons parisiennes et étrangères agissaient par accord tacite : « Les couturiers parisiens font signer aux maisons de couture des engagements d'achats pour certains montants, en échange desquels ils ferment les yeux sur les copies ! » [85]. Les patrons, les *toiles* et les papiers étaient déclarés à la douane, et la Maison payait les droits d'entrée y afférents [86]. De plus, ils étaient fournis avec certaines indications, nous l'avons dit, mais aussi avec des étiquettes, qui permettaient de vendre en toute légalité plusieurs exemplaires du modèle choisi, avec une griffe authentique.

Les vêtements présentés dans les rayons, s'ils étaient exclusifs, n'étaient pas forcément des pièces uniques. En fait, l'exclusivité procédait surtout d'une forme de tact auprès de la clientèle : « Aux commerçants de s'entendre lors de l'achat des collections parisiennes pour ne pas vendre les mêmes pièces à des clientes qui fréquentaient le même monde ! » [87].

En effet, fabriquer plusieurs robes semblables permettait d'en diminuer le prix de revient, selon le témoignage d'une ancienne ouvrière : « (…) Monsieur Robert laissait faire les chefs, s'ils faisaient 5, 6 robes pareilles, ça lui était égal, puisqu'il les vendait. (…) si on voyait qu'une robe allait bien marcher, on en faisait 5 ou 6 et on mettait ça par taille. Comme ça, on pouvait vendre à bon prix, au prix de revient pour les clients » [88].

La garantie d'exclusivité était donc sujette, en pratique, à certaines fluctuations, mais les robes, tailleurs et manteaux n'étaient jamais fabriqués en série, et la fabrication restait toujours personnalisée et sur mesure, dans des tissus de très bonne qualité : « aux défilés bruxellois de la Maison Hirsch, tout

était fait sur mesure. (…) On pouvait choisir le tissu, au rayon soierie ou de lainage, si on n'aimait pas la couleur » [89].

Si l'offre de modèles authentiquement parisiens à sa clientèle suffisait à distinguer la Maison Hirsch comme un établissement haut de gamme, cette caractéristique ne faisait que renforcer la dépendance de la Belgique à l'égard de la France en matière d'habillement. Pourtant la création n'était pas inexistante, même chez Hirsch, parce que chaque couturière réinterprétait les modèles proposés en fonction de la demande en général, et des désirs de la cliente en particulier.

Certaines Maisons [90] concevaient leurs propres modèles, mais personne ne songeait à en tirer une fierté excessive : Paris dictait la mode, les autres suivaient. Il existait bien une Chambre Syndicale de la Haute Couture belge, d'ailleurs présidée par Robert Hirsch, mais elle ne se concevait pas comme un organisme absolument indépendant de Paris. En 1930, la Chambre Syndicale belge avait reçu ses homologues parisiens, et Robert Hirsch avait prononcé à cette occasion un discours qui résumait bien la situation de la Couture en Belgique : « La robe, la couture de Paris a toujours servi d'exemple (…) au monde entier. La couture belge a compris de tout temps que, si elle voulait grandir et prospérer, elle devrait marcher dans la voie que vous lui traciez. Laissant à d'autres pays le soin de faire l'expérience désastreuse, bien vite abandonnée d'ailleurs, de s'affranchir dans notre métier d'art du goût français, nous, au contraire, avons toujours su reconnaître votre suprématie réelle, tangible, indiscutable, absolue » [91].

Selon les propres termes d'un des derniers directeurs de l'entreprise [92], il n'y a jamais eu de véritable créateur dans la Maison. Cela n'empêchait pas les couturières de se montrer ingénieuses voire inventives : tous les modèles étaient adaptés aux clientes. Une telle activité n'a rien à voir avec la conception actuelle du prêt-à-porter.

La Maison Hirsch & Cie n'était pas un lieu de création *stricto sensu* mais elle proposait des pièces de Haute Couture à ses clientes et Robert Hirsch présidait l'organe représentant officiellement la Haute Couture en Belgique.

Au premier rang pour la qualité et le luxe de ses produits, elle s'effaçait devant la création parisienne. Elle se bornait à rendre la clientèle bruxelloise indépendante de la capitale française, et ce depuis des années [93]. Ne créant pas, la Maison aurait dû prendre place au sein de la confection [94]. Malgré cela, Hirsch & Cie possédait *aussi* toutes les caractéristiques associées à la Haute Couture : « des modèles inédits, préparés à l'avance et changés fréquemment, sont présentés dans des salons luxueux aux clientes, puis exécutés, après choix, à leurs mesures (…). Ces maisons, souvent de renom illustre, emploient, selon leur importance et l'époque, de cent à deux mille employés (…) » [95].

Un seul élément de cette définition manque à la Maison Hirsch : le caractère inédit des modèles puisque les robes avaient été présentées auparavant à Paris. Il faudrait préciser : « inédits *en Belgique* ». Une distinction doit être faite dans la mesure où les ouvrages d'histoire du costume ne se préoccupent guère de la situation belge : la Maison Hirsch [96], du point de vue centralisateur parisien, fournissait les confections les meilleures et les plus chères, tout en suivant la tendance lancée à Paris, juste après les Maisons de Haute Couture.

En fait, la Haute Couture belge bénéficiera d'un statut particulier, qui sera défini en Commission paritaire le 3 mars 1947. Assez accessoire avant la guerre, une définition s'imposera lors de l'irruption du prêt-à-porter sur le marché de la mode. Cette définition, adaptée à la Belgique, correspond tout à fait à la situation que l'on retrouve chez Hirsch & Cie : « La Haute Couture est pratiquée par les Maisons qui travaillent sur mesure, pour clientes, des pièces isolées, à l'exception de tout travail en série ; elles travaillent d'après des modèles inédits présentés sur mannequins vivants, d'après toiles ou dessins et pour chaque objet les mesures ou les tissus sont différents » [97]. Le travail *d'après modèles inédits* reflète donc bien l'inspiration puisée à l'étranger. La notion d'exclusivité y est précisée aussi : on pourra se servir d'un même patron pour couper plusieurs robes, à condition que la taille et/ou le tissu diffèrent.

Dans l'espace géographique plus restreint de la Belgique, la Maison Hirsch représentait donc ce que l'on pouvait trouver de mieux à portée de la main. Hirsch & Cie distribuait, représentait et copiait tout à la fois les créations les plus récentes : il rendait aussi les dernières tendances de la Haute Couture accessibles à la famille royale et à la bourgeoisie belge. Mesurer la Maison Hirsch à l'aune des créateurs parisiens n'est sans doute pas dénué de fondement mais cette approche occulte son rôle dans la diffusion de la mode en Belgique.

4. La crise

1. Hirsch & Cie, à Bruxelles

La crise des années trente touchera tous les secteurs, surtout peut-être celui du luxe, puisque les premières restrictions visent toujours le superflu. Nous verrons ici comment la Maison Hirsch évita de sombrer et, à titre de comparaison, comment une Maison apparentée ne put éviter la liquidation.

La Maison Hirsch avait toujours géré ses comptes avec rigueur et présenté les chiffres de façon avantageuse [98]. Elle continua dans cette voie, afin de ne pas enregistrer des pertes répétées. La meilleure façon de résumer la situation de la société est de se reporter aux commentaires qu'elle adressait à la Banque de Bruxelles à propos de son bilan : « Nous pensions cependant que le bilan *parlait pour lui-même*, plus spécialement eu égard à la situation générale dont nos affaires n'ont pas été affectées. Sur votre insistance, nous vous donnons les renseignements suivants : notre chiffre d'affaires s'est élevé en 1930 à Frs. 29 699 106 contre Frs. 30 100 697 en 1929 » [99].

La Maison déclarait ne pas avoir souffert des débuts de la crise, bien que son chiffre d'affaires fût en légère baisse, et qu'elle enregistrât pour l'année 1929 des bénéfices de 2 326 913,21 francs. En fait, la baisse du chiffre d'affaires allait se faire sentir à retardement : celui du premier trimestre 1930 était en avance de 330 000 francs sur le premier trimestre 1929 [100]. Une baisse beaucoup plus forte a donc été enregistrée pendant le reste de l'année, suivant ainsi la conjoncture belge. Hirsch & Cie ne représentait pas une exception à ce stade de la crise.

En même temps, la Maison était devenue propriétaire de la totalité de ses locaux, en rachetant la propriété Heetveld, pour laquelle elle avait effectué un premier versement de 1 500 000 francs en 1929. Cette acquisition avait fait diminuer l'avoir en banque de la société de 1 882 000 à la fin de 1928, à 1 101 000 francs à la fin de 1929.

La Maison Hirsch faisait valoir que, grâce à cette opération, elle s'étaient rendue propriétaire des 2 972 mètres carrés de locaux qu'elle occupait, d'une valeur d'environ 22 millions de francs [101]. En fait, les difficultés allaient plutôt résider dans la gestion à long terme de la crise économique.

En 1932, la Maison justifiait son optimisme auprès de la Banque de Bruxelles, par la prise de certaines mesures : rotation rapide des stocks, baisse moyenne des prix de 25 à 30 % afin de tenir compte de l'érosion du pouvoir d'achat, diminution des sorties d'argent à court terme en réduisant les comptes *débiteurs* et *marchandises* [102]. Quant aux dettes à long terme, elles étaient constituées d'ouvertures de crédit et des hypothèques, nous y avons déjà fait allusion.

La Maison avait aussi l'habileté d'éviter le plus possible les charges fiscales, et de profiter au mieux des avantages qui lui étaient offerts : « Au 31 décembre 1932, le bénéfice net ne doit pas dépasser la somme nécessaire pour contrebalancer le montant des excédents d'amortissements à détaxer par le fisc + le revenu cadastral de telle façon que notre déclaration fiscale se terminera par un bénéfice imposable égal à zéro » [103] ; le but de cette démarche était de pouvoir bénéficier d'importants amortissements concédés par le fisc pour les années suivantes.

De 1930 à 1935, les appointements du personnel (direction non comprise) diminuèrent pratiquement de moitié, passant de 4 459 022,80 francs à 2 371 039 francs. Cette chute était liée aux mesures de redressement appliquées par l'entreprise, et est attestée par les comptes de frais généraux [104]. La crise, entamant les volontés paternalistes de la direction de l'entreprise, laissera des traces sur son personnel, progressivement appauvri par les diminutions de salaires.

Dès 1930, des plaintes surgissent en milieu syndical à propos des licenciements et des diminutions de salaire. Cette situation se retrouve au sein de très nombreuses entreprises, avec plus ou moins d'acuité.

En 1931, « les tailleurs de cette maison [Hirsch & Cie] chôment déjà depuis six mois. La pièce que de temps en temps ils reçoivent ne peut compter » [105]. C'est-à-dire que les périodes creuses s'allongent, puisque la demande est moins forte. La fourrure est à l'évidence un secteur sensible et même des ouvriers qualifiés doivent à nouveau être licenciés. La même année, la Maison procède à plusieurs diminutions de salaires, surtout parmi les fourreurs, les tailleurs et les couturières. Ici encore, la Centrale du Vêtement déplorera l'*inertie* des ouvriers de chez Hirsch.

Ce manque d'ardeur dans les revendications ouvrières était lié à l'atmosphère qui régnait dans la Maison. Les patrons s'efforçaient toujours de garder un bon contact avec le personnel, dans la perspective paternaliste déjà évoquée, mais aussi pour une autre raison.

En effet, selon Pierre Hirsch : « Chez Hirsch, les syndicats ont peu joué. On nous surnommait même la *Maison du Bon Dieu*. Ils n'y avait pas de mouvements syndicaux très forts, parce que personne n'aurait voulu jouer sa place. C'était une entreprise familiale, et cela entraînait un esprit de famille, des liens affectifs avec le personnel. L'enseigne était le propre nom de la famille : on avait intérêt à ce qu'il soit associé à quelque chose de positif » [106].

A la gestion paternaliste de l'entreprise, s'ajoutait donc une contrainte d'image : la Maison Hirsch fonctionnait selon un schéma familial, qui ne se retrouvait pas dans les grandes entreprises plus impersonnelles, où l'esprit revendicateur était aussi plus important. C'est pourquoi seules d'importantes difficultés économiques avaient pu pousser les ouvriers à faire grève.

Grâce à cette politique, la Maison estimait cependant avoir atteint des résultats satisfaisants, malgré des contraintes comme la baisse de prix des matières premières, ou le fait de travailler dans le secteur de l'industrie du luxe [107].

La Maison concluait, en remettant son bilan à la Banque de Bruxelles : « (…) notre firme a traversé cette difficile passe d'une façon satisfaisante. Nous n'avons pas manqué, comme nous vous l'avons signalé antérieurement, de profiter de cette longue période de dépression pour réadapter continuellement notre affaire aux circonstances nouvelles, et pour la tenir à la hauteur des perfectionnements apportés à l'organisation scientifique du travail. Nous pensons ainsi avoir répondu aux directives données par les meilleures compétences économiques, et être en d'autant meilleure position pour retirer le maximum de résultats du nouveau programme de rénovation économique » [108]. La Maison Hirsch & Cie de Bruxelles s'était donc sortie de la crise, mais bien d'autres durent fermer [109].

2. Bernard & Cie, à Paris

Ce fut le cas d'une maison française très proche de Hirsch & Cie : la Maison Bernard, spécialisée dans la Haute Couture, et qui avait été fondée par Fred

Jourda, Jules Hirsch et Bernard Liebreich. Fred Jourda était un ancien chef de rayon chez Hirsch & Cie. Jules Hirsch, de nationalité allemande, neveu de Léo Hirsch, avait effectué un stage dans l'entreprise de son oncle avant de s'installer à Paris. Quant à Bernard Liebreich, il avait longtemps été l'associé de Léo Hirsch.

La Maison Bernard & Cie, constituée en société anonyme au capital de 1 300 000 francs français, était située avenue de l'Opéra, n° 33-35, à Paris. Elle s'était spécialisée dans la Haute Couture et créait ses propres modèles [110].

Le nom de *Bernard* avait été choisi en lieu et place de Liebreich, parce que plus français, selon le même processus qui avait conduit des entrepreneurs juifs à nommer leurs magasins les *Galeries Lafayette*, par exemple.

En 1932, les directeurs Jules Hirsch et Fred Jourda envisageaient la liquidation de l'affaire, à cause des pertes subies en 1931 et 1932. A cette fin, la Maison Bernard entreprit de rembourser les participants à raison de 20 % pour les héritiers et 50 % pour les déposants.

Comme la Maison Hirsch & Cie de Bruxelles [111], la Maison Bernard diminuait ses frais généraux, mais ses comptes restaient déficitaires. Devant ces difficultés, la direction de la Maison parisienne demanda l'aide de la Maison Hirsch en ces termes : « Mon regretté père m'avait dit qu'il était convenu que vous verseriez dans les caisses de la société Bernard une somme de trois cent mille francs français (300 000 FF.). Si je me rappelle bien, vous n'aviez effectué ce versement que très partiellement, mais, par contre, avez pris l'engagement de parfaire le versement vers cette époque » [112].

La Maison de Bruxelles refusa de poursuivre les versements. Robert Hirsch tenta d'obtenir une ouverture de crédit en faveur de la Maison Bernard, mais les banques la refusèrent parce que la conjoncture était trop défavorable : « Dans ces conditions j'ai fait une démarche auprès de nos banquiers. Ceux-ci m'ont fait valoir qu'ils ne pouvaient envisager une ouverture de crédit pour une firme française, et plus spécialement pour une firme française s'occupant d'articles de grand luxe » [113].

La Maison Hirsch & Cie suivait certaines règles implicites, caractéristiques d'un certain *esprit Maison*. Ces règles étaient liées à la direction familiale de l'entreprise, et aussi à l'*air du temps* : par exemple, les femmes se virent confier une fonction de réception et de représentation et ne furent jamais associées à la gestion de la maison Hirsch & Cie. Le cas de la Maison Bernard illustre une autre de ces règles : la direction évitait absolument d'injecter des fonds dans une affaire en difficulté. Les solidarités familiales ne jouaient plus alors: il était hors de question d'entraîner le réseau d'entreprises plus ou moins reliées à la famille Hirsch dans la faillite. La Maison Gerson, propriété de la famille Freudenberg (cousins des Hirsch) représentait un exemple à ne pas suivre, puisque les Freudenberg avaient été ruinés en réinjectant de l'argent dans cette entreprise qui finit par faire faillite [114].

Même si elle réussit à se maintenir pendant la plus grande partie de la crise, la Maison Bernard fut mise en liquidation judiciaire en février 1934. Cette maison de couture, tout aussi luxueuse que Hirsch & Cie, avait été confrontée aux mêmes difficultés, rencontrées par les commerces haut de gamme en période de dépression, mais n'avait pu en sortir. Quant à la Maison Hirsch, son refus d'injecter des capitaux dans la Maison Bernard constitue un des exemples de la gestion rigoureuse qui lui ont permis d'éviter la liquidation, voire la faillite, au cours des années trente.

Notes

[1] *Annexes au Moniteur Belge. Recueil spécial des actes, extraits d'actes, procès-verbaux et documents relatifs aux sociétés commerciales, publié en conformité des lois sur les sociétés commerciales*, t. LXXV, vol. 4, Bruxelles, 1907, n° 6111.

[2] *Ibid.*, t. LXXV, vol. 4, Bruxelles, 1907, n° 6112.

[3] *Ibid.,* vol. 2, Bruxelles, 1919, n° 3261.

[4] A.P.H., *Israël Hirsch et ses descendants*, Bruxelles, 20 septembre 1994, p. 27.

[5] On trouvera des précisions utiles concernant ces différents protagonistes dans le très complet : A.P.H., *Israël Hirsch et ses descendants*, Bruxelles, 20 septembre 1994 ; et à l'index qui figure à la fin de ces pages.

[6] A.P.H., Interview de Lucienne Hirsch, Bruxelles, 1987, p. 2.

[7] *Annexes au Moniteur Belge. Recueil spécial des actes, extraits d'actes, procès-verbaux et documents relatifs aux sociétés commerciales, publié en conformité des lois sur les sociétés commerciales,* vol. 2, Bruxelles, 1922, n° 6026.

[8] A.P.H., Interview de Georgette De Baste, Bruxelles, 1987, p. 5.

[9] A.P.H., Famille Hirsch II : Lucien Hirsch.

[10] E. M. BRUNHES, « La Chambre Syndicale de la Haute Couture belge reçoit les membres de la Chambre Syndicale parisienne à Bruxelles », *in* : *L'Officiel de la Couture*, Paris, 1930, p. 19.

[11] A.P.H., *Note biographique concernant M. Jean-Paul Hirsch,* [s.l.n.d.], p. 2.

[12] *Annexes au Moniteur Belge. Recueil spécial des actes, extraits d'actes, procès-verbaux et documents relatifs aux sociétés commerciales, publié en conformité des lois sur les sociétés commerciales*, t. LXI, vol. 2, Bruxelles, 1904, n° 3386.

[13] Robert Sostberg épousa en effet une nièce de Léo Hirsch, Rosa Hirsch. Voir A.P.H., *Israël Hirsch et ses descendants*, Bruxelles, 20 septembe 1994, p. 10.

[14] Interview de Georgette De Baste, Bruxelles, 1987. Ce chiffre est confirmé par les dossiers des A.G.R.

[15] A.P.H., Interview de Mariette De Pauw, 1987, pp. 2 et 3.

[16] A.P.H., Interview de Delphine Tastenoe, Bruxelles, 1987, p. 2.

[17] A.P.H., Interview de Mariette De Pauw, Bruxelles, 1987, p. 2.

[18] *Ibid.*, p. 3.

[19] *Ibid.*, p. 3.

[20] A.P.H., Interview de Georgette De Baste, p. 7.

[21] A.P.H., Interview de Delphine Tastenoe, Bruxelles, 1987, p. 10. Ce ne sera plus le cas après-guerre : voir A.P.H., Album de photographies (liquidation).

[22] A.P.H., Interview de Georgette De Baste, Bruxelles, 1987, p. 6.

[23] L'indienne est un tissu de coton léger et imprimé, réservé aux vêtements d'été.

[24] A.P.H., Hirsch & Cie II, Plans des magasins Hirsch entre les deux guerres.

[25] A.P.H., Interview de Georgette De Baste, Bruxelles, 1987, p. 6.

[26] F. PARENT-LARDEUR, *Les demoiselles de magasin*, Paris, 1970, p. 47.

[27] A.P.H., Interview de Georgette De Baste, Bruxelles, 1987, p. 7.

[28] A.P.H., Interview de Delphine Tastenoe, Bruxelles, 1987, p. 10.

[29] A.P.H., Interview de Lucienne Hirsch, Bruxelles, 1987, p. 1.

[30] A.P.H., Interview de Delphine Tastenoe, Bruxelles, 1987, p. 10.

[31] A.P.H., Interview de Georgette De Baste, Bruxelles, 1987, p. 2.

[32] *Ibid.*, p. 4.

[33] A.P.H., Interview de Delphine Tastenoe, Bruxelles, 1987, p. 11.

[34] A.P.H., Interview de Mariette De Pauw, Bruxelles, 1987, p. 4.

[35] *Le Vêtement. Organe de la Centrale nationale du Vêtement et Parties similaires*, Bruxelles, 1er juillet 1929, p. 3.

[36] *Ibid.*, 25 décembre 1924, p. 3.

[37] A propos de la flexibilité en rigueur et la place occupée par la communauté juive dans le secteur textile, voir F. CAESTECKER, *Ongewenste gasten, Joodse vluchtelingen en migranten in de dertiger jaren,* Bruxelles, 1993, pp. 112 et 124.

[38] *Ibid.*, novembre 1930, p. 2.

[39] Il s'agit ici des ouvriers uniquement, et non du personnel engagé pour la vente ou l'administration.

[40] Sans lien de parenté avec les directeurs de la Maison.

[41] A.G.R., Registre « Balances 1914-1915-1916 », [fournisseurs 1914].

[42] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Bilan » du 31 décembre 1930, Farde « Meyer & Hesse », Balance au 31 décembre 1930.

[43] A.P.H., Interview d'Anna De Ruymaecker, Bruxelles, 1987, p. 5.

[44] Synonyme de taxidermie.

[45] Mousseline destinée aux robes de bal.

[46] A.G.R, Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Journaux des ventes, clientes tailleuses, 1920, 1929 à 1931.

[47] Un tableau des articles vendus par Hirsch & Cie se trouve en annexe.

[48] A.P.H., Hirsch & Cie I, publicité, Anvers, 1928.

[49] A.P.H., Hirsch & Cie I, publicité, Bruxelles, 12 décembre 1929.

[50] A.P.H., Hirsch & Cie I : publicité, *Psyché Noël*, Bruxelles, janvier 1928.

[51] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Journaux de vente, janvier 1920.

[52] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Journaux de vente, clientes tailleuses, janvier 1930.

[53] A.P.H., Interview de Georgette De Baste, Bruxelles, 1987, p. 5.

[54] A.P.H., Interview d'Anna De Ruymaecker, Bruxelles, 1987, p. 5.

[55] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Registre des ventes, clientes particulières, 2 et 3 janvier 1930.

[56] A.P.H., Interview de Lucienne Hirsch, Bruxelles, 1987.

[57] P. Carrier, « Le fil retissé de l'histoire de la mode », *in* : *Le Soir*, Bruxelles, 26 avril 1993, p. 15.

[58] A.P.H., Hirsch & Cie II : Plans des magasins Hirsch.

[59] A.P.H., Album de photographies Hirsch & Cie.

[60] A.V.B., T.P. 17.645.

[61] A.V.B., T.P., 57.264.

[62] A.V.B., T.P., 26.749 et 35.468.

[63] Par la suite, le rayon « S », consacré à la Haute Couture, se trouvait également au premier étage.

[64] A .P.H., Interview d'Anna De Ruymaecker, Bruxelles, 1987, p. 3.

[65] A.P.H., Interview de Georgette De Baste, Bruxelles, 1987, p. 2.

[66] A.P.H., Hirsch & Cie II : Photos de mannequins.

[67] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives iconographiques, T48, 93 H (Projet de décoration du hall par Franz de Vestel, 16/1/1923).

[68] J. Aron, P. Burniat, P. Puttemans, *Le guide de l'architecture moderne à Bruxelles*, Bruxelles, 1993, p. 74, n° 220.

[69] « Les Nouveaux Magasins Hirsch & Cie, Architectes Govaerts et Van Vaerenbergh, Entrepreneurs François & Cie », *in* : *Bâtir, revue mensuelle d'architecture, d'art et de décoration*, n° 62, Bruxelles, janvier 1938, p. 12.

[70] « Une importante transformation : Hirsch & Cie rue Neuve à Bruxelles. Architectes : Govaerts et Van Vaerenbergh », *in* : *Clarté, Art et Art décoratif, Architecture*, n° 12, Bruxelles, décembre 1937, p. XVII.

[71] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossiers « Bilans », 1925-1935.

[72] A.P.H., Interview de Delphine Tastenoe, Bruxelles, 1987, p. 3.

[73] A.P.H., Interview d'Anna De Ruymaecker, Bruxelles, 1987, p. 2.

[74] A .P.H., Interview de Delphine Tastenoe, Bruxelles, 1987, p. 3.

[75] *Extrait des inscriptions au Registre de Commerce*, vol. 7, 9 mai 1935, F 04450, Ostende, 1935, *in* : A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Déclaration Matières Textiles durant Occupation. Autorisations diverses ».

[76] A.P.H., Interview de Lucienne Hirsch, Bruxelles, 1987, p. 5.

[77] A.P.H., Album de photographies.

[78] A.P.H., Hirsch & Cie II : Plans de la Maison Hirsch, premier étage.

[79] A.P.H., Interview de Delphine Tastenoe, Bruxelles, 1987, p. 7.

[80] F. Boucher, *Histoire du costume en Occident de l'Antiquité à nos jours,* Paris, 1965, pp. 384-385.

[81] A.P.H., Interview de Lucienne Hirsch, Bruxelles, 1987, p. 3.

[82] G. Lipovetsky, *L'empire de l'éphémère*, Paris, 1987, p. 12.

[83] A.P.H., Interview de Delphine Tastenoe, Bruxelles, 1987, p. 4 et 5.

[84] Voir notamment ce qu'en disent les employés eux-mêmes, sur un ton anecdotique mais révélateur, *in* : A.P.H., Hirsch & Cie II, *Les points sur les Hirsch, Revue à spectacle réduit de monsieur Lucien 't Serstevens,* Bruxelles, 1924.

[85] P. Carrier, *op. cit.*, p. 15.

[86] A.P.H., Interview de Lucienne Hirsch, Bruxelles, 1987, p. 4.

[87] P. Carrier, *op. cit.*, p. 15.

[88] A.P.H., Interview de Mariette De Pauw, Bruxelles, 1987, p. 8.

[89] A.P.H., Interview de Lucienne Hirsch, Bruxelles, 1987, p. 4.

[90] *Elégances belges, op. cit.* : ce catalogue reprend de nombreuses maisons de couture belges, dont certaines ont gardé longtemps une activité créatrice (Valens), voire la poursuivent encore actuellement (Natan). Cependant, l'idée d'une mode spécifiquement créatrice et belge date au plus tôt des années 1980 (Académie d'Anvers). Avant cela, la référence par excellence restait Paris ou Londres.

[91] E.M. Brunhes, *op. cit.*, p. 19.

[92] Entretien avec Pierre Hirsch, Bruxelles, 19 octobre 1997.

[93] C'était déjà le cas au XIXe siècle, voir : « Un jubilé commercial », *in* : *Le Patriote illustré*, Bruxelles, 10 juin 1894, pp. 269-270.

[94] Nous insistons sur le terme confection, qui doit être distingué du prêt-à-porter, notion apparue après la Seconde Guerre mondiale, en même temps que les premières machines permettant de couper, coudre et finir des vêtements à la chaîne.

[95] G. Lipovetsky, *op. cit.*, p. 83.

[96] Nous considérons ici ses produits haut de gamme, soit surtout le rayon S, mais même les rayons moins luxueux proposaient encore une marchandise griffée : A.P.H., Interview de Delphine Tastenoe, Bruxelles, 1987 : « Pour mon rayon, le V, qui était un peu moins luxueux, disait-on que le rayon S, j'allais chez Givenchy, Patou, Vionnet, Ricci et Lanvin. Le responsable de l'autre rayon, le S, allait chez Dior, Yves Saint-Laurent, Cardin, Chanel… ». Le rayon V était au départ celui des robes, le S celui des costumes.

[97] *Le Vêtement. Organe de la Centrale nationale du Vêtement et Parties similaires*, Bruxelles, 1er décembre 1947, p. 3.

[98] Notons aussi que les comptes de la Maison Hirsch ne font pas systématiquement état des bénéfices, puisque l'entreprise n'était pas tenue de les publier. La maison Hirsch est en effet restée une société familiale, ce qui explique sa discrétion au niveau comptable. Voir tableau 15, en annexe.

[99] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Banque de Bruxelles », 1930, Hirsch & Cie à la Banque de Bruxelles, 13 avril 1931.

[100] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Banque de Bruxelles », 1929, Hirsch & Cie à M. Mertens, Banque de Bruxelles, 1er avril 1930.

[101] L'ancienne propriété de Grünne seule valait environ 17 250 000 francs, hypothéquée pour une somme d'environ 8 millions au total. Les comptables de la Maison Hirsch se voulaient également rassurants sur ce point : « Cette réserve occulte confère donc une sûreté complète aux garanties de la Banque de Bruxelles ».

Voir A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Banque de Bruxelles », 1930, Hirsch & Cie à la Banque de Bruxelles, 13 avril 1931.

[102] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Banque de Bruxelles », 1932, Hirsch & Cie à la Banque de Bruxelles, 23 mars 1932.

[103] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Bilans » au 31 décembre 1932, Brouillon manuscrit s.l.n.d.

[104] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossiers « Bilans », 1930, 1935, 1940.

[105] *Le Vêtement. Organe de la Centrale nationale du Vêtement et Parties assimilées*, Bruxelles, février 1931, p. 2.

[106] Interview de Pierre Hirsch, Bruxelles, 22 octobre 1997.

[107] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Banque de Bruxelles », Hirsch & Cie à la Banque de Bruxelles, 30 mars 1933.

[108] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Banque de Bruxelles », Hirsch & Cie à la Banque de Bruxelles, 8 avril 1935.

[109] A Bruxelles, la Maison Robert ferma en 1933 et la Maison Van Bever-Schievers ferma en 1934 : voir : *Elégances belges, op. cit.*

[110] A.P.H., *Art, Goût, Beauté, Feuillets de l'élégance féminine*, Paris, novembre 1923, Noël 1923, janvier 1924.

[111] Concernant le détail des frais généraux de la Maison Hirsch, voir le tableau récapitulatif de la p. 89. Ce tableau montre clairement les diminutions de frais généraux entreprises par Hirsch & Cie entre 1930 et 1935.

[112] A.P.H., Famille I, Robert Hirsch ; Messieurs Jourda et Hirsch, Bernard & Cie à Hirsch & Cie, Paris, avril 1934.

[113] A.P.H., Famille I : Robert Hirsch ; Lucien Hirsch à Jules Hirsch, Bruxelles, 25 avril 1934.

[114] Entretien avec Pierre Hirsch, Bruxelles, 19 octobre 1997.

CHAPITRE IV

La seconde guerre mondiale

1. Sous le joug de l'Occupant

Lucien Hirsch, l'aîné des trois frères associés, fut mobilisé et appelé à Ypres, d'où il se rendit en France [1]. Il se réfugia par la suite au Brésil, à Rio de Janeiro, avec son épouse Madeleine Lévy et de son fils cadet, Claude Hirsch [2]. Il ne participa donc pas à la direction des magasins de la déclaration de guerre à la fin du conflit.

S'étant distingué durant la Première Guerre mondiale, Robert Hirsch est mobilisé comme officier de réserve dans l'artillerie en septembre 1939. Lors de la capitulation, il gagne Dunkerque, d'où, grièvement blessé, il est évacué à Londres. Désireux de maintenir la Belgique dans la guerre, il partage en cela les thèses de Marcel-Henri Jaspar, qui fait de lui cet éloge : « (…) le commandant Hirsch nous exposa comment à son avis les Alliés gagneraient la guerre, après s'être assurés la maîtrise de l'air ; il nous développa longuement cette thèse prophétique avec une clairvoyance et une sûreté de jugement auxquelles je tiens à rendre hommage. Le général de Gaulle apprécia vivement l'exposé de mon collègue (…) » [3].

En 1938, son frère Jean-Paul Hirsch est mobilisé comme lieutenant au peloton automobile sanitaire de la 1re division de cavalerie. Il est à nouveau mobilisé, dans les même grade et fonction, le 25 août 1939, et commande ce peloton jusqu'à sa dissolution en avril 1940, où il est devenu officier du charroi à l'état major du corps médical de la 1re division de cavalerie.

Démobilisé le 11 juin 1940, il rentre à Bruxelles [4]. Durant son absence, l'entreprise aurait pu fermer, puisqu'aucun des frères n'était en mesure de la diriger. Les patrons l'avaient confiée à un chef comptable et au chef de rayon soierie. Le chef comptable s'exila à son tour et le directeur de la Soie, français, dut quitter le pays [5]. L'avocat de l'entreprise, contacté par le personnel, trouva rapidement une personne capable d'assurer l'intérim : Albert Ghilain, un agent de change ami de Lucien Hirsch.

Ce dernier offrit sa démission dès le retour de Jean-Paul Hirsch, qui la refusa : « Moi cependant, qui savais qu'avant-guerre, nous n'étions pas trop de trois pour diriger efficacement les affaires, j'offris à M. Ghilain de rester à mes côtés et de renoncer à sa démission » [6]. Albert Ghilain dirigea l'affaire seul jusqu'au 21 juin 1944 [7]. Jean-Paul Hirsch avait fait preuve de prévoyance en prenant cette mesure. En effet, bien que son épouse puisse passer pour aryenne, sa situation face aux mesures raciales allemandes devenait de plus en plus périlleuse et il quitta à son tour la Belgique, avec sa famille, en 1942 [8]. N'ayant pu passer en Suisse, ils s'installèrent dans le sud de la France. Jean-Paul Hirsch fit toutes les démarches nécessaires pour être reconnu comme non-juif, en faisant venir de Belgique, grâce à des amis, de faux certificats de baptême au nom de ses grands-parents et de ceux de son épouse. Notons que les lois raciales de Vichy étaient plus strictes que celles imposées par les Allemands en Belgique. En effet, pour être déclaré non-juif en Belgique, il fallait prouver l'ascendance de deux grands-parents aryens au moins, alors qu'il en fallait trois en France [9].

Jean-Paul Hirsch, son épouse, ses trois enfants et sa belle-mère passèrent le reste de la guerre, cachés, à Saint-Saturnin d'Apt (Vaucluse). Il participa à la Résistance française en intégrant les F.F.I. en 1944 [10].

Selon l'ordonnance allemande du 26 octobre 1940, la Maison Hirsch devait être considérée comme entreprise juive. Les critères étaient la présence d'au moins un juif dans le conseil d'administration et une participation juive à raison d'au moins 25% des voix ou du capital de l'entreprise [11]. La Maison remplissait plus que largement ces conditions : « Messieurs Lucien et Robert Hirsch sont à considérer comme juifs parce que, selon l'art. 1, paragr. 2, de ladite ordonnance, ils ont épousé une juive. Monsieur Jean-Paul Hirsch, au contraire, n'est pour le moment pas à considérer comme Juif, parce qu'il n'a que 50% de sang Juif et que la qualité de Juive de son épouse n'est pas établie à suffisance » [12].

Ceci permit d'ailleurs à Jean-Paul Hirsch de rester plus longtemps en Belgique que ses deux frères, c'est-à-dire jusqu'au mois de septembre 1942.

L'entreprise étant reconnue et déclarée comme juive, les occupants désignent un administrateur-commissaire allemand – *Verwalter* – alors qu'un directeur belge était en fonction. Le rôle du *Verwalter* est délimité officiellement : « (…) il doit se borner à gérer l'entité dont il a la charge en *bon administrateur* et ne peut ni l'aliéner, ni la vendre, ni en changer les statuts » [13]. Dans la pratique, le *Verwalter* passait de temps en temps dans les magasins sans prévenir, il vérifiait la comptabilité et veillait à l'application des ordonnances.

Cette fonction fut remplie par le juriste allemand Wilhelm Pée jusqu'en juin 1942. En juillet 1941, celui-ci signait une procuration, selon laquelle il conférait le pouvoir d'administration de la société, conjointement au sien propre, à Jean-Paul Hirsch et Albert Ghilain [14].

Le 1er juillet 1942, un second *Verwalter* remplaça le Dr Pée à la tête de l'entreprise : Karl Schneider [15]. Moins permissif que le précédent commissaire, il eut une curieuse attitude : refusant, contrairement à son prédécesseur, de conférer aucun pouvoir à Albert Ghilain, il l'obligea cependant à gérer la Maison [16].

Le durcissement de la gestion allemande, contemporain de la nomination de Karl Schneider, corrobore le témoignage d'une couturière de l'entreprise, selon lequel Jean-Paul Hirsch aurait bénéficié de l'aide du *Verwalter* Wilhelm Pée pour quitter la Belgique. D'où la démission puis la condamnation du Dr Pée [17]. Au mois de mai 1942, Wilhelm Pée avait en effet signé, soit un mois avant qu'il quitte sa place, une lettre autorisant Jean-Paul Hirsch à prendre congé [18].

Ajoutons que la conduite du *Verwalter* Pée envers Jean-Paul Hirsch était, sinon courtoise, du moins exempte de vexations : « En ma qualité de directeur, j'ai été amené à travailler avec vous et, quant à moi, je peux reconnaître que vous et votre personnel avez tout fait pour donner une juste réponse à mes ordres. S'il subsistait quelque demande d'instructions complémentaires à l'époque de ma gestion, je vous prie de me les faire parvenir » [19].

En déduire un lien de causalité entre la fuite de Jean-Paul Hirsch et la mutation du *Verwalter* Wilhelm Pée nous paraît néanmoins abusif. Rien en tout cas, dans les *Mémoires de guerre* de Jean-Paul Hirsch, n'indique une complicité éventuelle entre les deux hommes.

Les biens privés des trois frères Hirsch furent considérés comme *biens juifs* et placés sous l'administration du *Verwalter* Robert Müller : la famille versa 587 987,66 francs à la Continentale Bank, Administration des biens israélites, somme jamais récupérée. Leurs biens immobiliers [20] furent réquisitionnés pour le logement de l'Occupant, qui vola au passage quelques tableaux et pièces de mobilier [21].

2. La couture en temps de guerre

1. Les problèmes de personnel

Les conditions de l'économie de guerre bouleversèrent le personnel et la marche du travail dans la Maison Hirsch. Dès la déclaration de guerre entre l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne en septembre 1939, la Maison, comme beaucoup d'autres, diminua les appointements de 10% [22].

Suite aux réquisitions de personnel imposées par l'Occupant, plusieurs vagues de licenciements suivront : en 1941, 1942 (licenciement de 23 ouvrières et 3 ouvriers) et 1944 [23].

De ce fait, les effectifs au travail dans la Maison diminuèrent rapidement : de 441 personnes en 1938, ils passent à 412 en 1939, et ne sont plus que 263 le 31 décembre 1943.

En 1944, la *Werbestelle* réquisitionna encore dix hommes et trente-deux femmes, soit environ 20% du personnel restant. Devant cette obligation, la Maison tenta de garder en priorité les ouvriers les plus utiles : « les services allemands (…) se sont montrés absolument compréhensifs à notre égard en nous laissant toute latitude pour remplacer une personne d'un sexe donné par une autre du même sexe de façon à ne pas paralyser complètement nos services » [24]. Hirsch & Cie dut cependant introduire une demande auprès de la *Werbestelle* afin de pouvoir garder dans l'entreprise deux voyageurs ou placiers, le comptable et l'ouvrier chargé de la conservation des fourrures.

En effet, les voyageurs visitaient la clientèle tailleuse, qui constituait le département *gros* de l'entreprise. Le comptable était, à l'évidence, indispensable. Quant à l'ouvrier chargé de la conservation des fourrures, il assurait le battage et la conservation des vêtements de fourrure confiés par des clientes à la Maison pendant l'été. Cet ouvrier était absolument nécessaire, puisque les fourrures devaient être entretenues à la naphtaline et battues, et que leur valeur (souvent très élevée) devait être évaluée, afin que l'on pût les assurer. La Maison avait la responsabilité de ces pièces dont certaines, abandonnées par les clientes en fuite, ne seraient récupérées qu'après la guerre.

Devant les mesures allemandes, l'entreprise, craignant la fuite de son personnel, essayait, dans ses notes de service, de le persuader de rester calmement au travail [25] : « La Direction est autorisée à déclarer *qu'aucun autre licenciement n'est envisagé* pour l'instant. Elle engage vivement le personnel à rester fidèlement au travail dans notre Maison de façon à ne pas perdre le bénéfice de l'ancienneté » [26].

L'entreprise tenta de compenser les diminutions constantes de salaires en redistribuant une partie de ses bénéfices à son personnel sous forme de gratification de Noël : 275 000 francs en 1940, 160 000 francs en 1941 [27]. Par diverses initiatives sur lesquelles nous reviendrons plus loin, elle tenta de garder ses ouvriers et de les aider à remédier à leurs difficultés, d'autant plus que les salaires étaient très bas. En 1940-1941, une partie du personnel bénéficiait de promotions, afin de combler les manques résultant des licenciements, et fut augmentée en conséquence.

Les deux directeurs ne bénéficièrent d'aucune augmentation.

Cinq vendeuses et employées sur 94 furent promus entre novembre 1940 et avril 1941.

Vingt-huit ouvrières sur 150 furent promues, « sans autorisation de l'autorité (dans le cadre de l'ordonnance) », en fonction du barème repris dans le tableau suivant.

Tableau 9
Augmentation des ouvrières en 1941 [28]

Fonction	*Salaire avant augmentation, à l'heure, en francs belges*	*Salaire après augmentation, à l'heure, en francs belges*
Apprentie (2e classe)	1,25	1,50
Apprentie (1re classe)	1,50	2,00
Aidante (2e classe)	1,75	2,30
Aidante (1re classe)	2,25	2,75
Ouvrière (débutante)	3,00	3,35
Ouvrière (3e classe)	3,25	3,50
Ouvrière (2e classe)	3,65	4,40
Ouvrière (1re classe)	4,16	5,25

Enfin, vingt-quatre ouvriers fourreurs sur vingt-huit furent augmentés le 9 décembre 1941, avec l'autorisation des autorités belges (Commissariat aux prix et salaires). La Maison tentait donc de bouleverser le moins possible son organisation habituelle. En même temps, la direction essayait dans la mesure du possible d'aider son personnel.

Les chiffres du tableau 9, si l'on considère l'année 1940 (première colonne) comme étant d'indice 100, passent à un indice 120 pour une apprentie de deuxième classe, à 111,6 pour une ouvrière de troisième classe et à un indice 126,2 pour une ouvrière de première classe. Dans tous les cas, ces chiffres sont supérieurs à ceux émis par la Banque nationale de Belgique concernant l'indexation des salaires entre l'année 1940 et l'année 1941 [29].

2. *Les difficultés matérielles*

En 1942, les locaux, vastes et luxueux, sont à peu près désertés.

Au Lainage, les rayons sont vides. Quelques canevas destinés à la broderie sont étalés sur les tables, pour donner une illusion de marchandise. Au rayon d'indiennes et lainages marines et noirs, il n'y a rien sur les étagères. Une quinzaine de rouleaux de tissus unis, disposés sur les longues tables, n'arrivent pas à remplir l'espace. Au rayon soierie, des boîtes de carton blanc remplissent les étagères, mais elles n'ont pas de contenu.

Les étalages eux-mêmes sont presque vides : quatre mannequins sobrement vêtus sont dispersés dans la grande vitrine située au coin de la rue Neuve. Dans les étalages de la Galerie du Commerce, les vendeuses ont disposé des pièces de soie à ramages, pour tenter de meubler un peu l'espace [30].

Cette présentation sobre et unie préfigurait le règlement en matière d'étalages édicté l'année suivante par la Chambre Syndicale des Grands Magasins de Belgique. Selon ce règlement, les magasins étaient tenus d'éviter la présentation massive de marchandises ; ils ne pouvaient exposer un article

épuisé ou dont la fabrication était interdite ; ils devaient aussi s'efforcer de faire des étalages « avec la sobriété de présentation qu'exigent les circonstances » [31].

D'autre part, en plus des consignes visuelles, les Magasins Hirsch avaient été contraints, comme les autres, de diminuer leur surface de vente, qui passait de 2 508 mètres carrés avant guerre à 1 649 mètres carrés le 10 mai 1940. Les étalages passent de 288 à 193 mètres carrés aux mêmes dates [32]. Ces chiffres correspondent aux mesures prises par la Chambre Syndicale des Grands Magasins de Belgique, qui avait décidé la fermeture d'un tiers des surfaces de vente et d'étalage. La Maison Hirsch avait donc appliqué ces décisions, en fermant le magasin sud, qui donnait sur la rue Neuve, du côté de la place de la Monnaie, et en badigeonnant ses vitrines au lait de chaux [33].

Mais la cause première de la fermeture des locaux était la pénurie de charbon.

Les magasins n'étaient plus chauffés, sauf deux salons d'essayage munis de radiateurs électriques pour la circonstance. Les vendeuses bénéficiaient d'une chambre chauffée par un poêle, où elles pouvaient aller se réchauffer pendant deux heures sur trois et obtenir une boisson chaude. Les ateliers avaient été rassemblés dans trois locaux chauffés par des poêles à charbon. L'administration était réunie dans une pièce, une autre constituait le secrétariat et une dernière la direction, toutes chauffées par des poêles à charbon ou des radiateurs électriques [34].

La mise en place de ce chauffage provisoire, examiné et approuvé par les pompiers de la Ville, avait permis de vider la chaudière, devenue inutile.

A cause des difficultés de ravitaillement, l'entreprise renoua pendant la guerre avec des habitudes abandonnées au début du siècle. La Maison fournit de la nourriture : elle distribua chaque jour une soupe à base de pommes de terre et légumes secs [35], au prix de 0,25 franc le litre. Le personnel pouvait aussi en emporter, s'il le souhaitait, pour les membres de sa famille, au prix de 0,75 franc le litre. La non-correspondance entre les quantités de vivres reçus (surtout les pommes de terre) et les timbres de rationnement distribués avait conduit la Maison à violer les règlements en matière de rationnement alimentaire. La direction argumentait qu'ils avaient préféré consommer les quantités reçues, même s'ils ne pouvaient justifier cette consommation devant l'administration, plutôt que de laisser les marchandises pourrir dans les caves.

Le personnel pouvait aussi acheter des légumes au prix du marché officiel. Par ailleurs, les magasins s'ouvraient à dix heures au lieu de neuf, afin de donner au personnel la possibilité de faire son marché.

Tous les jours, l'entreprise distribuait gratuitement à chacun une dose de vitamines A et D. Les membres du personnel pouvaient aussi en obtenir pour leur famille au prix de 0,55 franc la dose. Par ailleurs, un médecin venait chaque semaine sur place et chacun pouvait le consulter gratuitement en cas de besoin.

Quant aux nécessiteux, la Maison les aidait selon le principe du Secours Discret : « Suivant la note de service du 1er janvier 1941, les chefs des différents services ont été priés de faire connaître à la Direction les cas de personnes nécessiteuses, mais à l'insu des collègues de celles-ci. Cette aide est apportée, suivant le cas, soit en objets, soit en argent » [36].

L'entreprise avait aussi décidé d'assurer une sécurité à ses vendeurs et vendeuses, en leur payant un salaire minimum, quel que fût le montant de leurs ventes. Ces minima étaient supérieurs à l'arrêté en vigueur à partir du 29 mai 1941, mais la direction continua de les payer. Les mobilisés et blessés de guerre touchaient également des appointements. Conjointement, les mobilisés étaient remplacés par des employés cumulant provisoirement les deux fonctions, et payés en conséquence. Ces sommes, ajoutées aux gratifications et aux dons au Secours d'Hiver, se sont élevées à 350 715,60 francs pour une période allant de la moitié de l'année 1940 à la moitié de l'année 1941.

A ces mesures, la Maison ajouta aussi la diminution de la durée de la journée de travail de huit à six heures en hiver, pour que le personnel puisse venir au travail ou le quitter avant le couvre-feu. Par ailleurs, pour payer les salaires, l'entreprise se basait sur des journées de huit heures, sans tenir compte des réductions d'horaire.

Indépendamment de ces actions internes à l'entreprise, la Maison souscrivit au Secours d'Hiver et encouragea le personnel à faire de même, par deux moyens : pour le personnel des ateliers, une caisse circulait chaque semaine, afin de recueillir les dons de tous. D'autre part, une petite vingtaine de membres du personnel, surtout directeurs ou chefs de rayon, faisaient effectuer une retenue mensuelle sur leur salaire, au bénéfice de la même œuvre [37]. L'entreprise tenta aussi de concilier charité et commerce en vendant certains articles (draps, sous-vêtements, gants, chaussettes) à des œuvres de bienfaisance. Elle envoyait des lettres à ces organismes (hôpitaux, maternités, O.N.E., Œuvre nationale des orphelins de guerre et des victimes du travail…), leur proposant diverses « affaires » à titre d'exemple. Le Secours d'Hiver et la Croix-Rouge, entre autres, passèrent commande à la Maison Hirsch, mais tous n'achetaient pas [38].

La direction commentait ainsi ces mesures : « Ces initiatives ne constituent, dans l'histoire de la Maison Hirsch, nullement des phénomènes nouveaux. Elles sont dans la ligne traditionnelle de l'attachement de la Direction pour le personnel. C'est ce qui explique la remarquable fidélité et le dévouement exceptionnel d'un personnel, dont 20% a plus de 25 années de services, et près de la moitié, plus de 15 ans de présence dans la Maison » [39].

Lors de cette période, le personnel se trouvait à nouveau plus attaché à la Maison, qui lui fournissait, en plus des salaires, nourriture et soins médicaux.

On se situait alors dans un contexte paternaliste accru par les événements extérieurs : sur ce point, la situation des employés, fixés à l'entreprise dont ils

recevaient les bienfaits, était plus proche du XIXe siècle que de l'immédiat avant-guerre. Cette situation n'en était pas moins curieuse : il s'agissait d'un paternalisme inspiré par l'urgence et les nécessités de l'heure. Et surtout, en l'absence quasi totale des patrons, cette situation pouvait, paradoxalement, être qualifiée de paternalisme sans père.

3. Les clients et les fournisseurs

Aux désorganisations du personnel s'ajoutaient les restrictions matérielles et les incohérences de l'administration.

La Maison Hirsch, qui appartenait au secteur du luxe sinon du superflu, subit davantage les effets de la pénurie. Pour rester en activité malgré la difficulté, voire l'impossibilité, de se procurer des matières premières, Albert Ghilain permit aux clientes d'apporter leurs fournitures, chose normalement interdite [40]. Dans ce cas précis, la clientèle devenait fournisseur de la Maison.

Pour éviter les abus, des restrictions furent mises aux acheteuses ; les clientes tailleuses ne pouvaient acquérir qu'un métrage de tissu limité : « Aucune tailleuse, sauf ce qui est dit ci-après, ne peut recevoir plus de quatre métrages par mois, à moins qu'elle ne fournisse pour les métrages supplémentaires, un chèque-point A. Est considéré comme métrage une longueur de 3 m. de lainage ou de 4 m. de soie » [41].

La clientèle bourgeoise habituelle de la Maison changea quelque peu. Toute la population était frappée par les difficultés économiques et cette baisse du pouvoir d'achat affecta gravement l'entreprise qui, pour se rattraper, visa une autre clientèle, celle des organismes caritatifs [42]. L'Occupant, par ses commandes et réquisitions, fut aussi un client – encombrant – de Hirsch & Cie.

L'obligation de payer à l'aide de cartes de rationnement était source d'incohérences : les clientes payaient avec les autorisations d'achats pour un vêtement, que la Maison n'était censée échanger que contre un autre vêtement. L'entreprise dut convaincre l'administration de ce qu'elle n'avait pas besoin de cartes de rationnement pour l'achat de vêtements, mais de métrages de tissu. Il fallait donc échanger les cartes de vêtements contre des cartes de métrages [43]. De plus, à cause de l'interdiction d'exporter en vigueur en France, il n'était plus question d'en faire venir des matières premières. Pendant ces années de guerre, la Maison dut donc transiger quelque peu sur ses critères de qualité.

3. Une gestion prudente

1. Les statuts

La Maison Hirsch, qui continua de fonctionner pendant toute la durée du conflit, n'échappa pas toujours à certaines ambiguïtés. Son statut n'était pas la moindre d'entre elles.

La situation des comptes en banque de la famille était indécise au début de la guerre. En effet, si, en vertu de l'ordonnance du 28 octobre 1940, l'entreprise devait être considérée comme juive, les comptes ne le furent pas dans un premier temps, ainsi que la direction s'en explique dans une lettre datée du 14 juillet 1941 [44].

Mais dès la semaine suivante, la Maison envoie un contrordre à toutes les banques dont elle est cliente : « Contrairement au contenu de notre lettre du 11 juillet 1941, nous avons l'honneur de vous informer de ce que notre compte en Banque doit être caractérisé comme « juif » et ce, conformément à la lettre nous adressée à ce jour par le Dr Wilhelm Pée, notre Administrateur – Commissaire » [45]. Cette situation ne changera plus jusqu'à l'issue du conflit.

La Maison Hirsch & Cie, elle, nous l'avons vu, fut aussi considérée comme juive mais ne fut pas obligée d'afficher son statut. Ce privilège avait été obtenu pour la Maison par le *Verwalter* Pée, qui avait aussi, par procuration, laissé le pouvoir de direction à Jean-Paul Hirsch et Albert Ghilain.

Une note de service donnait des directives au personnel, au cas où cette situation exceptionnelle aurait soulevé des questions : « NON AFFICHAGE DE LA FIRME EN TANT QU'ENTREPRISE JUIVE. Au cas où des fonctionnaires belges ou allemands en civil ou en uniforme, se présentaient pour faire des observations parce que nous n'avons pas affiché que nous sommes une entreprise juive, il y a lieu de leur montrer la copie incluse des instructions en vertu desquelles nous n'avons pas présidé à cet affichage. S'ils ne se déclarent pas d'accord à la suite de ce document, il faut leur dire d'aller s'adresser au Commissaire Dr. Pée (…). S'ils insistent cependant, il y a lieu de les conduire à la direction » [46].

A défaut de trouver dans ce document les raisons d'une telle faveur, nous avancerons deux hypothèses pour l'expliquer [47].

Le *Verwalter* Pée avait pris personnellement la décision du non-affichage de la Maison Hirsch comme entreprise juive ; il ne s'agissait pas d'un acte juridique. De ce fait, il est fort possible que cette décision ait été motivée par un « arrangement », moyennant certains avantages, offerts par la direction. D'autre part, et cette supposition est tout à fait compatible avec la première, il était dans l'intérêt de tous que la Maison Hirsch fît les meilleures affaires possibles. Or l'affichage de la mention « Juif » sur les vitrines des magasins n'aurait pu qu'être préjudiciable à leur bon fonctionnement. Ceci constitue d'ailleurs une motivation valable à l'« arrangement » en question.

2. Les réquisitions de personnel et le travail pour l'Occupant

En dépit de certains avantages, la Maison Hirsch était confrontée aux mêmes difficultés que les autres entreprises juives: le ravitaillement, le chauffage, le travail obligatoire, mais aussi les déportations. D'après les listes retrouvées

dans les archives, la Maison comptait alors fort peu de personnel juif. Quelques personnes durent pourtant leur libération à l'intervention d'Albert Ghilain. Marguerite Mayer, directrice des rayons 10 et 15, sortit de la caserne Dossin, puis de l'asile pour Juifs de la rue Victor Rauter à Anderlecht, grâce aux démarches entreprises par Hirsch & Cie. La direction évoqua comme arguments l'autorité et les capacités de Mlle Mayer, et surtout sa connaissance parfaite de l'allemand, nécessaire aux contacts avec l'Occupant [48]. L'argument de l'utilité du personnel avait déjà été utilisé à propos du travail obligatoire.

Autre problème : comment payer ceux qui restaient, et, donc, faire des bénéfices raisonnables. Ce délicat aspect des choses s'inscrit dans le contexte de la *doctrine Galopin*, qui visait à garder ouverts les usines et les ateliers, afin de pouvoir nourrir la population. Cette politique du moindre mal devait procurer au pays les devises nécessaires à son approvisionnement, évitant les aléas redoutés de la Première Guerre mondiale, et, espérait-on, la mise au travail et la déportation de Belges par l'Occupant.

Dans un premier temps, la Maison Hirsch poursuivit ses activités en essayant de réduire les pertes, mais force lui fut, *in fine*, de traiter avec l'Occupant, selon des modalités diverses.

Ainsi dut-elle se résoudre, comme les autres, à vendre à des clients allemands. Magasin de luxe, Hirsch & Cie attirait malgré les restrictions une clientèle d'officiers et de fonctionnaires ennemis séjournant à Bruxelles. On retrouve dans les archives de nombreuses factures au nom de clients allemands, telle la secrétaire mise en place par le *Verwalter* Wilhelm Pée, à partir du 1er mars 1942, Frau Domke-Tremöhlen [49].

Les employés de la Maison ne pouvaient pas non plus refuser de vendre aux commissaires allemands attachés à l'entreprise : « il est évident que lorsque le Dr Pée ou M. Schneider ont fait des achats ici pour leur femme, ils ne nous ont pas fait une réquisition formelle noir sur blanc, mais il est non moins évident qu'il nous était impossible de refuser de leur vendre » [50]. Mieux valait, pour les directeurs de la firme, ne pas indisposer le *Verwalter* chargé de la surveillance et faire preuve de pragmatisme. Ici aussi, on retrouve des factures à leur nom, ou du courrier à propos de la réalisation de diverses commandes : « *Meine Frau übermittelt mir heute eine Rechnung von Ihnen über die verbesserung an ihrem roten Kleide* (…) » [51]. D'autres articles avaient été réquisitionnés. La réquisition ne constituait pas un vol pur et simple : en juillet 1943 par exemple, la Maison avait reçu l'ordre de bloquer toutes ses matières textiles dans certaines rubriques et d'offrir en vente 60% de ces marchandises à une commission d'achat allemande. Hirsch & Cie réussit à éviter momentanément la mise en vente, mais la direction ne put tout esquiver : « L'autorité allemande ayant décidé de réquisitionner en Belgique, une partie importante des stocks de textile, en faveur des sinistrés de la Ruhr, nous avons été priés, ainsi que les autres

grands magasins, de faire une déclaration de nos stocks » [52]. Les articles réquisitionnés consistaient en : vêtements de dessus et de dessous, confectionnés et non confectionnés, pour hommes, femmes et enfants ; bonneterie ; articles de ménage (draps, couvertures, oreillers), tissus [53].

En hiver, les autorités allemandes réquisitionnaient des vestes, gilets et gants en laine tricotée.

Parfois même, l'Occupant venait chercher du matériel appartenant à l'entreprise : des machines à écrire, des meubles, des véhicules…

Après le départ de Jean-Paul Hirsch, sa voiture fut réquisitionnée et destinée à l'usage de l'armée [54] : ces cas ne constituent que quelques exemples parmi d'autres.

Cependant, la réalité était plus complexe que cette situation de réquisitions explicites ou implicites. Si les consignes pratiques dérivant de la doctrine Galopin prônaient la résistance passive [55], qui débouchait sur un travail non zélé, en revanche les limites au sein desquelles le patronat naviguait étaient floues.

La Maison était confrontée à plusieurs difficultés. Les difficultés d'approvisionnement surtout paralysaient verticalement l'entreprise, des ateliers à la vente. Par exemple, en 1942, Jean-Paul Hirsch se plaignait auprès du *Verwalter* Wilhelm Pée, parce que l'Office Central du Cuir avait refusé la mention nécessaire à l'approvisionnement en peaux, dès lors que l'entreprise avait été caractérisée comme juive [56]. En hiver, se posait aussi le problème de l'approvisionnement en charbon, nécessaire à l'entretien du système de chauffage provisoire.

Le problème de l'approvisionnement en charbon et en matières premières fut en partie résolu par la réception, par la Maison Hirsch, d'une commande qui s'échelonnerait sur plusieurs années de guerre. Il s'agissait de vestes en fourrure, réalisées à la demande de la Chambre Syndicale de la Fourrure, et destinées à des grossistes réquisitionnés par l'intendance de la *Wehrmacht*.

La confection démarra à la fin de l'année 1941, et se poursuivit au moins pendant les deux années suivantes : « J'ai l'honneur de vous faire savoir que nous sommes chargés de la confection de 7 vestes de fourrure par jour pour des grossistes réquisitionnés par l'Intendance de la Wehrmacht. La confection a lieu dès la réception des matières premières » [57]. Le grossiste en question était la Maison de fourrure J. De Mesmaecker-Mertens, située 52 boulevard Poincaré à Bruxelles, et réquisitionnée par l'Inspection de l'Armement allemande [58]. Comme l'affirme Pierre Hirsch dans le livre de Viviane Teitelbaum [59], la Maison Hirsch ne travailla jamais directement pour l'Allemagne : les commandes étaient toujours destinées au grossiste De Mesmaecker.

Par le biais de la Maison De Mesmaecker, Hirsch & Cie obtint aussi des quantités de charbon supplémentaires, ce qui résolut en partie le problème de

chauffage : « Je soussigné J. De Mesmaecker, chef suppléant du Groupement Professionnel Fourrures, Pelleteries et Poils déclare par la présente que la firme : *Hirsch & C°, rue Neuve à Bruxelles*, travaille pour les besoins de la Wehrmacht (gilets en fourrure) et a besoin de charbon pour ce travail et prie les Autorités de lui faciliter l'obtention du combustible nécessaire pour pouvoir remplir ses obligations vis-à-vis de la Wehrmacht » [60]. C'était une forme de chantage, puisque le charbon était défini comme une nécessité à l'exécution des commandes de l'Occupant.

La réalisation de ces vestes en fourrure permit à la Maison Hirsch d'essayer d'éviter une partie des réquisitions de main-d'œuvre par l'Occupant. En 1943, presque tout le personnel masculin de la Maison avait été convoqué à la Werbestelle, et une partie d'entre eux furent désignés pour travailler en Allemagne ou en France dont deux des cinq ouvriers chargés de la confection des vestes en fourrure, ce qui n'arrangeait pas la Maison Hirsch : « Si l'Autorité allemande exige leur départ, je ne pourrai que m'incliner. Cependant, je me permets de vous demander si vous n'estimez pas que ces hommes peuvent rendre ici des services plus importants dans la confection des vestes en fourrure, qu'ils ne pourraient en rendre en Allemagne en travaillant comme simples manœuvres dans une usine. De plus, au point de vue de *votre* administration, je me permets aussi d'attirer votre attention sur l'importance que représente notre rayon de fourrures dans une affaire comme la nôtre » [61].

Entre autres raisons avancées pour garder leur personnel, les directeurs de l'entreprise ajoutèrent parfois un motif moral aux habituels arguments d'utilité : « Nous pensons en âme et conscience que le fait de retirer de notre Maison une certaine partie de main-d'œuvre pour assurer, en morte-saison, la pleine occupation de la partie restante, serait une mesure qui se heurterait à des difficultés énormes sans grand profit ni pour les intéressées ni pour l'économie publique » [62].

Grâce à de tels arguments, la Maison Hirsch tentait d'échapper à certaines réquisitions de personnel, comme le recommandait d'ailleurs Alexandre Galopin [63]. Elle échoua le plus souvent.

En définitive, la Maison Hirsch n'obtint de l'Occupant que le remplacement de la réquisition d'un employé utile par un autre qui l'était moins. Pour la plupart des membres du personnel envoyés au travail obligatoire, la Maison n'avait aucun recours : « Je n'ai pas cru de mon devoir d'attirer votre attention sur ces faits tant que les réquisitions opérées parmi notre personnel ne s'adressaient qu'à des membres de celui-ci peu importants ou non spécialisés » [64]. Le cas de Hirsch et Cie en témoigne : la doctrine Galopin fut un échec, elle ne réussit pas à empêcher la déportation de main-d'œuvre belge.

La réalisation par la Maison Hirsch de vêtements destinés à l'armée allemande permit d'améliorer les conditions de travail, en donnant à la Maison

la possibilité de se procurer du combustible destiné à chauffer les ateliers, et de fixer des ouvriers spécialisés dans l'entreprise, mais pas les ouvriers non attachés à ce type de production.

3. La doctrine Galopin à la fin de la guerre

De façon générale, le maintien des employés de Hirsch & Cie au travail avait permis d'atteindre les objectifs [65] fixés par le Comité Galopin : le personnel de la Maison avait pu se ravitailler, parfois par le biais de l'Allemagne, et n'avait pas dû être trop assisté, bien que la Maison fournît certaines aides supplémentaires.

Un autre objectif important mis en relief par ce comité consistait à éviter la désertion de l'élite. La Maison Hirsch était un cas particulier : ses directeurs étaient juifs. Jean-Paul Hirsch prit cependant le risque de rester longtemps à la tête de l'entreprise et quitta le pays de justesse.

Remarquons l'ambiguïté du statut de Jean-Paul Hirsch : ses deux frères, déclarés juifs, avaient quitté le pays, alors que sa situation restait incertaine, puisque l'appartenance raciale de son épouse n'était pas prouvée. La situation se prolongeant, Jean-Paul Hirsch finit pourtant par s'exiler avec sa famille. Cette fuite ne mit pas la bonne marche de l'entreprise en péril, puisqu'Albert Ghilain assurait l'intérim. Le cas n'est pas exceptionnel et le rapport du Comité Galopin ne relève pas l'éventualité d'une élite juive. Mais l'application de la politique du moindre mal (avec ses dérives) fut sérieusement mise en cause à la fin du conflit. Afin de réprimer les abus, la loi du 15 octobre 1945 établit un impôt spécial sur les bénéfices résultant de fournitures et de prestations à l'ennemi [66].

Cette loi était destinée à punir ceux qui auraient montré trop d'empressement à travailler pour l'Occupant, ou en auraient tiré trop de bénéfices, c'est-à-dire ceux qui n'avaient pas respecté les paragraphes du rapport Galopin portant sur *La nature du travail* et *L'esprit de la politique* [67].

Les passages concernant la nature du travail excluaient la fourniture de tout ou partie d'armes ou de munitions, afin de conserver la dignité morale de la nation. Les entreprises devaient aussi s'abstenir de sortir du cadre de leurs activités d'avant-guerre. Il ne fallait pas non plus réaliser les commandes destinées à l'Allemagne avec zèle et dans un esprit de lucre. Les prescriptions paraissent claires de prime abord mais les critères d'évaluation des situations concrètes sont pour le moins volatils.

Dès la parution de la loi du 15 octobre 1945, la direction de la Maison Hirsch & Cie se renseigna afin de savoir si elle tomberait sous le coup de cette loi. Un rapport complet sur la situation fut rapidement rédigé. Il résumait les arguments qui pouvaient mettre la Maison à l'abri de la loi [68]. Les cas de réquisition ne posaient pas de réel problème. Par contre, il fallut justifier la

réalisation des commandes de vestes pour la *Wehrmacht*, ce à quoi la direction de la Maison répondit que la fabrication de ces vestes les avait gênés. En effet, elle avait débuté en pleine saison, et les fournitures avaient été faites à un prix trop faible. Ce rapport passait cependant sous silence les avantages obtenus par le personnel de la Maison grâce à cette commande [69].

L'impôt exceptionnel sur les bénéfices de guerre, faisant partie des impôts spéciaux mis en place au terme de la guerre, représentait un prélèvement de 95%, sur les revenus exceptionnels, qui dépassaient ceux d'avant-guerre. Hirsch & Cie ne serait pas inquiété, parce que la société avait « pendant la période de guerre (1940 à 1944), touché moins que pendant la période de 5 ans antérieure à la guerre » [70].

4. Les modèles de guerre

Aux difficultés d'approvisionnement en matières premières évoquées plus haut, s'ajoutait la difficulté de communication avec la capitale française. Pourtant, la Maison obtint des laissez-passer de l'administration allemande, afin d'envoyer certains membres du personnel à Paris [71] : « En effet, d'une part, il reste toujours possible d'acheter à Paris les modèles, réalisés en papier. De plus, lorsqu'il s'agit d'une maison qui, comme la nôtre, achète à Paris depuis 72 ans, le fait exceptionnel de ne pouvoir vendre, eu égard aux circonstances, n'amènera pas les maisons de couture parisiennes à refuser à nos déléguées l'entrée de leur maison et la vue des collections de modèles. Le seul fait d'avoir pu assister aux défilés de mode permettra à nos spécialistes de réaliser, à leur retour à Bruxelles, une collection suffisante de modèles. En effet, le problème est plus simple qu'en tant de paix car les robes du soir sont actuellement tout-à-fait inutiles. Seuls suffisent les modèles de vêtements pratiques » [72].

Le seul fait de *voir* les collections justifiait le voyage même si l'Occupant interdisait l'achat : il voyait l'hégémonie française, et surtout parisienne, dans le domaine de la mode comme une provocation. L'Allemagne se mit d'ailleurs à ce moment à éditer des revues de mode tout en interdisant les exportations, afin d'éviter la vente des modèles français dans le monde entier. En vain : les couturiers étrangers continuèrent à s'inspirer des créations parisiennes et, à partir de 1942, certaines collections furent présentées en zone libre, à Lyon, où les achats étaient à nouveau possibles [73].

La Maison avait le soin de n'envoyer que des Belges à Paris, et en plus petit nombre que d'habitude. Les maisons visitées étaient choisies avec soin. Par exemple, au printemps 1943, Alice Bertrand assista aux défilés de Lanvin, Paquin, Maggy Rouff, Agnès, Vruyère, Patou et Worth [74].

Le processus de généralisation de la copie apparaît ici encore plus clairement qu'en temps de paix, ainsi que la référence essentielle à la Haute Couture

parisienne. Si ces années de pauvreté ont stimulé la création, elles n'auront pourtant nullement contribué à rendre la Belgique plus indépendante en matière d'innovation vestimentaire.

A Paris, la mode se trouvait coupée de tout rapport avec l'étranger. Les pénuries créèrent une mode bien particulière : « C'est le temps des étoffes d'emprunt, des souliers à semelles articulées, en bois, ou compensées, en liège, mais aussi celui des chapeaux faits d'un rien, d'un journal chiffonné, d'un simple ruban et d'un peu de tulle *illusion*… » [75].

La Maison Hirsch, qui ne créait pas, préféra présenter des modèles sobres plutôt que des récupérations extravagantes. Le patchwork ou les semelles de bois n'auraient sans doute pas recueilli les suffrages de la clientèle bourgeoise de la Maison, qui se présentait aux défilés sobrement vêtue de couleurs sombres.

Une série de photographies fut prise dans la Maison lors du second défilé de l'été 1942. Le rayon V présentait des modèles sobres et de coupe soignée. Les jupes s'arrêtent juste sous le genou. Un tailleur noir est égayé d'un petit jabot blanc et d'un grand béret noir très incliné sur le côté [76]. Une robe très simple, aux manches à peine bouffantes, s'assortit d'un petit chapeau à voilette [77]. Au rayon « S », une veste blanche ornée d'une double basque volantée suscite l'étonnement des spectateurs [78]. Au même rayon, la monotonie d'une sage petite robe noire est rompue par un col et des poches en guipure blanche [79]. Le rayon « fillettes » présentait un manteau dont la coupe, d'inspiration militaire (coupe droite, larges revers, double boutonnage), avait été empruntée à plusieurs couturiers parisiens [80].

Une autre série de photographies reprend des « modèles de guerre » exposés dans les salons de la Maison Hirsch. Parmi celles-ci, un manteau très sobre, ceinturé, illustrait la ligne d'épaules carrée présente dans les collections de Nina Ricci ou Elsa Schiaparelli depuis la fin des années trente [81]. Le rayon « fillettes » présentait quelques modèles plus gais, par exemple un tailleur imprimé de petits pois [82]. Cette simplicité s'expliquait entre autres par l'absence de robes du soir dans les collections de cette période.

Même si le rayon « fillettes » [83] proposait des vêtements un peu plus fantaisistes, la Maison s'est cantonnée dans une grande sobriété pendant les années de guerre, y compris dans les accessoires : les chaussures apportées par les mannequins étaient très simples (des escarpins noirs), et les chapeaux, le plus souvent, assortis au tissu du vêtement. Les extravagances de certains couturiers parisiens étaient ici totalement absentes.

Notes

[1] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Administration allemande. Firme. Divers. » – Directeur Ghilain. Jean-Paul Hirsch à Wilhelm Pée, Bruxelles, 21 juillet 1941, p. 1.

[2] A.P.H., *Israël Hirsch et ses descendants,* Bruxelles, 20 juillet 1994, p. 28.

[3] M.-H. Jaspar, *Souvenirs sans retouche,* Paris, 1968, pp. 426-428.

[4] A.P.H., Famille Hirsch II, Jean-Paul Hirsch, *Note biographique concernant M. Jean-Paul Hirsch,* [s.l.n.d.], f. 1.

[5] A.P.H., Interview de Delphine Tastenoe, Bruxelles, 1987, p. 8.

[6] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Administration allemande. Firme. Divers. », Directeur Ghilain, Jean-Paul Hirsch à Wilhelm Pée, Bruxelles, 21 juillet 1941, p. 1.

[7] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Administration allemande. Firme. Divers », Directeur Ghilain, Der Chef Der Militärbefelshaber in Belgien und Nordfrankreich der Militärverwaltung, Gruppe XII 3/Ki., 21 juin 1944.

[8] A.P.H., Famille Hirsch II, La guerre (1942-1944).

[9] A.P.H., Famille Hirsch II, La guerre (1942-1944), Certificats de baptême de Clara Van Campenhout (28 mars 1943), de Céline Hartog (5 avril 1943), de Emile Vanpraag (23 août 1943), de Maurice Hartog (25 août 1943). Ces certificats sont faux, sauf celui de Clara Van Campenhout.

[10] J.-P. Hirsch, Mémoires de guerre inédits, [Bruxelles], [1944].

[11] M. Wunderle, *L'Economie belge sous l'Occupation vue par les autorités allemandes, à travers les archives de la Deutsche Revisions- und Treuhand A.G. et du Devisenschutzkommando*, Mémoire de licence en histoire, U.L.B., Bruxelles, 1992, p. 12.

[12] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Administration allemande. Firme. Divers », à Wilhelm Pée, Bruxelles, 11 juillet 1941.

[13] M. Wunderle, *op. cit.*, p. 8.

[14] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Administration allemande. Firme. Vente éventuelle parts L. et R. Hirsch. Procurations-Pouvoirs. Cotisations. Correspondance banques ». Document légalisé et signé par W. Pée, Bruxelles, 4 juillet 1941.

[15] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Administration allemande. Firme. Vente éventuelle parts L. et R. Hirsch. Procurations-Pouvoirs. Cotisations. Correspondance banques », Brüsseler Treuhandgesellschaft à Hirsch & Cie, Bruxelles, 1er juillet 1942.

[16] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Administration allemande. Firme. Vente éventuelle parts L. et R. Hirsch. Procurations-Pouvoirs. Cotisations. Correspondance banques », Me Thoumsin-Saintenoy à Hirsch & Cie, Bruxelles, 22 mai 1942.

[17] A.P.H., Interview de Mariette De Pauw, Bruxelles, 1987, p. 4.

[18] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Statut d'entreprise juive », W. Pée à J.-P. Hirsch, Bruxelles, 22 mai 1942. Les Mémoires rédigées par Jean-Paul Hirsch à propos de la période de guerre (p. 3) corroborent cette hypothèse : Jean-Paul Hirsch profita du congé qu'il avait réussi à obtenir auprès du *Verwalter* pour s'enfuir.

[19] « *Eigenschaft als Verwalter zusammengearbeitet habe und dass ich von mir aus nus anerkennen kann, dass Sie und Ihr Personnel alles getan haben, um den von mir gestellten Anforderungen gerecht zu werden. Sollten noch irgenwelche Rückfragen aus der Zeit meiner Verwaltung bestehen, so bitte ich, diese mir mitzuteilen* ». A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Aide sociale », W. Pée à J.-P. Hirsch, Lübeck, 25 juin 1942.

[20] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Administration allemande. Correspondance collective Lucien-Robert-Andrée. Successions », Ernst Robert Müller, Kommissarischer Verwalter, Verwaltung des Judischen Grundesitzes in Belgien, à Albert Ghilain, s.d.

Les propriétés en question étaient situées : 199, avenue Molière ; 56, avenue Jeanne ; 52, avenue de la Sapinière ; 29, rue de Suisse ; 17, rue Neuve ; 19/21 rue Neuve ; 14/16, rue Van Gulick.

[21] V. Teitelbaum-Hirsch, *Comptes d'une mort annoncée, les spoliations des juifs en Belgique*, Bruxelles, 1997, p. 31.

[22] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Personnel », Gratification de Noël, s.d.

[23] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Office allemand du travail. Werbestelle ».

[24] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Office allemand du travail. Werbestelle », Albert Ghilain à Karl Schneider, Bruxelles, 4 mars 1944.

[25] Les membres du personnel qui partaient recevaient une communication différente de ceux qui restaient.

[26] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Personnel », Note de service pour les ateliers : licenciement de 23 ouvrières et 3 ouvriers, Bruxelles, 1er mai 1942.

[27] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Personnel », Hirsch & Cie, gratification de Noël, ca. 1941.

[28] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Personnel », Augmentation des appointements, 1941.

[29] P. Scholliers, « Strijd rond de koopkracht », *in* : *1940, Belgique, une société en crise, un pays en guerre*, Actes du colloque tenu à Bruxelles du 22 au 26 octobre 1990, Bruxelles, 1993, p. 251, tableau 1.

[30] A.P.H., Album de photographies : la Maison Hirsch & Cie à la fin de la deuxième année de guerre, 24 avril 1942. Clichés n°100 363, 100 359, 100 358, 100 361.

[31] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Charbon », Note de service n° 265, pour l'étalagiste et les rayons, Bruxelles, 10 mai 1943.

[32] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Charbon », Hirsch & Cie à la Chambre Syndicale des Grands Magasins de Belgique, Bruxelles, 10 mai 1943.

[33] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Divers », Hirsch & Cie à Karl Schneider, Bruxelles, 24 octobre 1942.

[34] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Divers », Hirsch & Cie à Wilhelm Pée, 17 février 1942.

[35] A.G.R. , Fonds Hirsch, Archives en cours de classement , Dossier « Divers », Jean-Paul Hirsch à Wilhelm Pée, 14 février 1942, Hirsch & Cie. Visite d'un contrôleur du ravitaillement. Violation de l'arrêté en vigueur.

[36] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Aide Sociale », Hirsch & Cie à Wilhelm Pée, 12 novembre 1941.

[37] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Secours d'hiver », Le Secours d'Hiver à Hirsch & Cie, Bruxelles, 23 mars 1943.

[38] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Cessions obligatoires de marchandises et réquisitions allemandes », Ventes aux organismes d'utilité publique.

[39] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Divers », Note sur les initiatives d'ordre social prises par la Direction de H & C, Bruxelles, 18 juin 1941.

[40] A.P.H., Interview de Delphine Tastenoe, Bruxelles, 1987, p. 8.

[41] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Déclaration matières textiles durant Occupation. Autorisations diverses », Instructions ; vente aux tailleuses, Bruxelles, 23 juin 1941.

[42] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Cessions obligatoires de Marchandises et Réquisitions allemandes ». La Maison Hirsch était en correspondance avec les organismes suivants : Secours d'Hiver, Croix-Rouge de Belgique, Maternité Femme Prévoyante, O.N.S.S.F.M., O.N.A.G., Union des femmes coloniales, Œuvre nationale des orphelins de guerre et des victimes du travail, Aide pour la reconstitution des foyers éprouvés par la guerre, Le bien-être du peuple, L'aide aux enfants prisonniers, Institut Saint-Michel, O.N.E., Solidarité, Centre neuro-psychiatrique de Brugelette, Institut Edith Cavell-Marie Depage, Ouvroir « Les Tricoteuses », Ministère de la Justice, Crèche de la charité, Institut Saint-Joseph, Maison de santé pour hommes de Namur, Hôpital civil et maternité de Tournai, Hôpital civil de Mons. Dans ce dossier figurent également plusieurs refus d'organismes fonctionnant uniquement grâce aux dons.

[43] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Déclaration matières textiles durant l'Occupation. Autorisations diverses », Hirsch & Cie au Ministère des Affaires Economiques, Service de la Distribution et des Stocks, Bruxelles, 7 avril 1941.

[44] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Administration allemande. Firme. Vente éventuelle parts L. et R. Hirsch. Procurations – Pouvoirs. Cotisations. Correspondance banques », Banque de Bruxelles (service contentieux) à Hirsch & Cie, Bruxelles, 14 juillet 1941.

[45] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Administration allemande. Firme. Vente éventuelle parts L. et R . Hirsch. Procurations – Pouvoirs. Cotisations. Correspondance banques », Hirsch & Cie à la Banque Nationale de Belgique (Banque de Bruxelles, Comptoir d'escompte de Péruwelz, Caisse d'Epargne, Comptes-chèques postaux).

[46] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier «Administration allemande. Firme. Divers », Statut d'entreprise juive, note de service, Bruxelles, 3 juillet 1941.

[47] Entretien avec D. Dratwa, Bruxelles, 21 août 1998.

[48] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Personnel », Albert Ghilain à Karl Schneider, Bruxelles, 6 juin 1944, p. 2.

[49] A.G.R., Fonds Hirsch., Archives en cours de classement, Dossier « Firme. Divers », W. Pée à J.-P. Hirsch, Bruxelles, 25 février 1942.

[50] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Loi du 15 octobre 1945. », Bruxelles, 4 décembre 1945, p. 2.

[51] « Mon épouse vous transmet aujourd'hui votre note concernant la transformation de sa robe rouge ». A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Déclaration Matières Textiles durant Occupation. Autorisations Diverses », W. Pée à J.-P. Hirsch, Lübeck, 25 juin 1942.

[52] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Cessions obligatoires de Marchandises et Réquisitions Allemandes », farde « Réquisitions du 28/7/1943 », Hirsch & Cie, 5 août 1943.

[53] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Cessions obligatoires de marchandises et Réquisitions Allemandes », Groupe spécial « Grands magasins » à Hirsch & Cie, Bruxelles, 28 juillet 1943.

[54] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Statut d'entreprise juive », K. Schneider à Herrn Oberleutnant Vieweg, Fliegerregiment 53, Bruxelles, 15 septembre 1943.

[55] E. Verhoeyen., « Moindre mal et bonne réputation », *in* : *Jours de guerre 9, Jours gris*, Bruxelles, 1993, p. 16. F. Baudhuin, *Histoire économique de la Belgique, t. III, 1945-1956*, Bruxelles, 1958, p. 71.

[56] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Administration allemande. Firme. Divers », J.-P. à W. Pée, Bruxelles, 31 mars 1942.

[57] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Office allemand du travail. Werbestelle », Hirsch & Cie à W. Pée, 17 novembre 1941.

[58] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Office allemand du travail. Werbestelle », W. Pée à la Rüstungsinspektion für Belgien, Bruxelles, 28 janvier 1942.

[59] V. Teitelbaum-Hirsch, *op. cit.*, p. 30 : « Les Allemands ont exercé des pressions afin que la *Maison* confectionne des vêtements militaires pour participer à l'effort de guerre. Mais la Maison Hirsch a pu éviter cette collaboration en se réfugiant derrière le fait que leurs ateliers étaient consacrés uniquement aux vêtements féminins et qu'ils ne possédaient pas les machines à coudre nécessaires pour fabriquer des vestes ou des manteaux d'hommes. *Ainsi, je reste persuadé que l'on n'a pas produit de confection pour l'ennemi*, précise Pierre Hirsch ».

[60] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Charbon », Bruxelles, le 30 janvier 1942.

[61] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Office allemand du travail. Werbestelle », Hirsch & Cie à K. Schneider, Bruxelles, 7 juin 1943.

[62] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Administration allemande. Firme. Divers », Hirsch & Cie à la Oberfelkommandatur, 672, Verwaltungschef, Bruxelles, 12 août 1941.

[63] M. Van Den Wijngaert, « Alexandre Galopin en de tewerkstellingspolitiek tijdens de Duitse bezetting », *in* : *België, een maatschappij in crisis en oorlog. 1940. Belgique, une société en crise dans un pays en guerre. Actes du colloque tenu à Bruxelles du 22 au 26 octobre 1990*, Bruxelles, 1993, p. 195.

[64] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Office allemand du travail. Werbestelle », Hirsch & Cie à Karl Schneider, Bruxelles, 7 juin 1943.

[65] « Rapport du Comité Galopin », 15 mai 1940, *in* : F. Baudhuin, *op. cit.,* t. III, p. 70 : « Les objectifs qu'il fallait poursuivre étaient clairs.

1. Il fallait tout d'abord assurer la subsistance même de la population en cherchant à l'étranger ce que notre propre sol ne pouvait fournir. Ceci impliquait les relations d'échange avec l'Allemagne, pour ravitailler notre pays à travers elle.
2. Il fallait veiller à répartir entre tous les Belges le pouvoir d'achat disponible, et de la manière la plus équitable possible. Il est évident qu'une politique de travail à cet égard était infiniment plus adéquate qu'une politique d'assistance…
3. Il fallait surtout éviter toutes les conséquences redoutables pour le présent ou pour l'avenir qu'une désertion de l'élite eût à coup sûr entraînées ».

[66] A propos des dérives économiques entraînées par la politique du moindre mal et les éventuelles condamnations qui en ont découlé, on se reportera à l'ouvrage de D. Luyten, *Burgers boven elke verdenking ? Vervolging van de economische collaboratie in België na de Tweede Wereldoorlog*, Bruxelles, 1996.

[67] « Rapport du Comité Galopin », 15 mai 1940, *in* : F. Baudhuin, *op. cit.,* t. III, pp. 70-71 : « 3° *La nature du travail*.

Il va de soi que les objectifs d'ordre supérieur qui ont dicté cette politique devaient déterminer la nature du travail que l'on accepterait de faire sous l'empire de la nécessité.

1. Dès l'abord, on exclut systématiquement toute livraison d'armes ou de munitions, de parties d'armes ou de munitions. En formulant cette réserve absolue, on veut avant tout sauvegarder la dignité morale de la population et éviter que l'acceptation de toute fourniture, quelle qu'elle soit, ne consacre la dévaluation morale des Belges, tant à leurs propres yeux qu'à ceux de l'ennemi lui-même.
2. On estime également qu'il était opportun d'exprimer comme règle aux entreprises de s'abstenir de toute fabrication qui sortît trop nettement du cadre de l'activité normale qu'elles exerçaient avant guerre. (…)

3° *L'esprit de la politique*.

Déterminée par des fins d'intérêt général, légitimée par la dure loi de la nécessité, la politique de travail ne peut être comprise, ni d'ailleurs approuvée, si on la dissocie de l'esprit qui doit en conditionner l'application.(…)

1. A aucun moment le comportement de l'entreprise dans ses relations avec l'ennemi ne peut être déterminé par l'esprit de lucre.
2. Ce serait d'autre part émasculer cette politique que de lui enlever l'esprit de résistance qui doit en pénétrer toute l'application, puisque les fournitures faites à l'Allemagne qu'elle (*sic*) qu'en soit la nature l'aident dans son effort de guerre total, il s'impose de réduire ces fournitures au minimum le plus bas possible. Les entreprises s'efforceront donc constamment de s'opposer, autant que faire se peut, à l'afflux des commandes, d'en différer tant que possible l'acceptation, et dans tous les cas, d'en tempérer le rythme d'exécution. (…) ».

[68] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Loi du 15 octobre 1945 », Bruxelles, 4 décembre 1945.

[69] La copie de ce rapport est retranscrite en annexe de ce travail.

[70] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Loi du 15 octobre 1945 », Société fiduciaire de Belgique, Département fiscal/Impôts directs à Hirsch & Cie, 24 septembre 1945.

[71] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Personnel », Hirsch & Cie au Passierscheinstelle, Bruxelles, 15 f évrier 1943.

[72] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Administration allemande. Firme. Divers. », De la nécessité d'envoyer à Paris des membres du personnel, s.d., p. 1.

[73] D. Veillon, « La mode et ses restrictions, 1940-1944 », *in* : *Textile ; production et mode, 112e Congrès national des sociétés savantes*, Lyon, 1987, pp. 437-451.

[74] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Personnel », Hirsch & Cie au Passierscheinstelle, Bruxelles, 15/2/1943.

[75] F. Boucher, *op. cit.*, p. 415.

[76] A.P.H., Album de photographies, le second des deux défilés d'été 1942, Modèle du « V », 100 369.

[77] A.P.H., Album de photographies, Modèle du « V », 100 367.

[78] A.P.H., Album de photographies, Modèles du « S », 100 365.

[79] A.P.H., Album de photographies, Modèles du « S », 100 370.

[80] A.P.H., Album de photographies, Modèle du « 15 », 100 371.

[81] A.P.H., Album de photographies, Modèle du « T », 100 353. F. Boucher, *op. cit.,* p. 414.

[82] A.P.H., Album de photographies, Modèle du « 15 », 100 354.

[83] Ce rayon, aussi appelé le *15*, n'avait de *fillettes* que le nom : à cette époque, il s'agissait surtout de vêtements d'adultes.

CHAPITRE V

La fermeture de la Maison Hirsch

1. Les derniers fastes

1. L'organisation de la direction [1] *et du travail dans l'entreprise*

Lucien Hirsch mourut en 1946. Suivant l'acte sous seing privé du 12 mai 1926, la société continuait, entre les deux frères survivants Robert et Jean-Paul Hirsch [2].

Le cadet des deux fils de Lucien Hirsch, Claude, reprendra la place de son père à la tête de l'entreprise. Le frère aîné [3], avocat, ne pouvait assurer cette tâche [4]. A partir de 1949, la Maison fut donc dirigée par Robert, Jean-Paul et Claude Hirsch [5].

Robert Hirsch disparut en 1955. Il laissait une fille, Adrienne. Mais les traditions familiales réservaient la gestion aux hommes et ce sera son époux Jacques Delcroix qui reprendra la place de Robert Hirsch [6]. A cette date, Pierre-André Hirsch, fils de Jean-Paul Hirsch, entra aussi dans la société à titre d'associé. Chacun d'entre eux avait la gestion et la signature sociale. Par contre, en matière immobilière, la signature de tous les associés était nécessaire pour engager la société [7].

Nous avons retrouvé certains registres de salaires dans les archives. Tous datent de l'après-guerre : il est probable que seuls ces derniers aient été conservés, puisqu'il s'agit de l'époque la plus récente des magasins Hirsch. Ces registres ne reprennent malheureusement pas systématiquement les noms des membres du personnel (souvent remplacés par des numéros), ni leurs dates d'entrée et de sortie.

En 1950, le système de calcul des salaires avait peu changé depuis le XIXe siècle pour les vendeuses et les vendeurs : une partie de leur salaire était fixe, le reste se constituait toujours d'une *guelte* calculée en fonction du chiffre d'affaires réalisé. En janvier 1950, chaque rayon touchait un pourcentage sur

la grande vente de blanc qui équivalait à cinq ou dix pour cent du chiffre d'affaires réalisé [8].

Le seul changement notable de l'après-guerre fut l'apparition de la sécurité sociale, dont les indemnités étaient désormais comptabilisées dans le calcul des salaires. La caisse de pensions créée par Léo Hirsch était désormais inutile.

Un registre reprenant systématiquement le chiffre d'affaires des vendeuses permettait un calcul mensuel des salaires en plusieurs étapes. Le chiffre d'affaires de chaque vendeuse était repris pour le ou les rayons qu'elle desservait. Ces chiffres étaient additionnés entre eux pour former un total, en fonction duquel le service de comptabilité calculait les gueltes [9]. Une trentaine de noms [10] apparaissent dans le registre de 1950.

Pour les ateliers, de grands registres dactylographiés sur papier calque sont conservés dans les archives, pour le début des années cinquante uniquement. Le montant des salaires est repris pour chaque semaine par nom, puis additionné par atelier. Malheureusement, les prénoms ne figurent pas, ce qui ne nous a pas permis d'estimer les proportions masculine et féminine des ouvriers. De plus, les ateliers sont simplement repris sous un numéro qui ne donne pas la possibilité d'estimer ce qui y était fabriqué.

Ces registres ne sont cependant pas inutiles, dans la mesure où ils renseignent avec précision le nombre d'ouvriers employés par la firme lors de ses dernières années.

Tableau 10
Effectif des ouvriers dans les années 1950 [11]

Année	*Secteur*	*Nombre d'ouvriers*	*Total du personnel, par an*
1950	Ateliers	159	
1950	Manutention (grande et petite)	35	194
1955	Ateliers	132	
1955	Manutention (grande et petite)	21	153

Ces chiffres révèlent une baisse des effectifs (on doit ajouter à ces totaux une trentaine de vendeuses et une dizaine de personnes chargées de l'administration). Si la firme a réembauché du personnel, elle n'a pas retrouvé son niveau d'avant-guerre.

L'organisation du travail variait peu. Souvent les ateliers faisaient des heures supplémentaires, afin de terminer des commandes importantes. L'horaire normal était de 9 à 19 heures, dont deux heures libres à midi, mais la journée pouvait se terminer plus tard si l'une ou l'autre cliente n'avait pas fini ses essayages. Certaines arrivaient tard, après le thé, et devaient essayer de nombreuses robes, ce qui allongeait les séances.

Les congés étaient un peu plus nombreux au sortir de la guerre. Au congé du dimanche succédait la *semaine anglaise* : le personnel était aussi libre le samedi après-midi. Surtout, tous bénéficiaient de trois semaines de congés payés par an, en juillet [12].

Le travail était, comme dans toutes les Maisons de Couture, assez irrégulier : aux mortes-saisons succédait l'intensité de la présentation des collections [13]. Pendant toute son existence, le souci du travail bien fait est resté une caractéristique essentielle de la Maison Hirsch.

En fait état le témoignage de Milly Clarenburg, directrice de la Haute Mode chez Hirsch & Cie Bruxelles de 1946 à 1962 : « Cela fonctionnait ainsi : la Première, Irène, et six ou sept jeunes filles travaillaient en haut. On faisait les chapeaux sur une forme en bois, et si la tête de la cliente était plus grande, on ajoutait des *chaussettes* en coton blanc. Au début, on travaillait avec du feutre, qui arrivait sous la forme d'un cône plus ou moins fermé. Après, on a eu le sparterie, une sorte de paille très fine, sur laquelle on badigeonnait une sorte de colle ou de vernis très épais, dont j'ai oublié le nom. Les jeunes filles mettaient cela en forme. Il y avait de très grandes tables dans les ateliers, et tous les moules étaient alignés sur les étagères qui couvraient le mur. Après avoir travaillé sur le moule, on mettait un petit galon à l'intérieur du chapeau, à l'endroit qu'on appelle l'entrée de tête, pour qu'il ne se déforme pas. Puis Irène et moi essayions le chapeau à la cliente. Il fallait sans cesse modifier quelque chose : baisser un peu le bord pour créer une ombre sur le visage, par exemple, et travailler selon le visage de la cliente » [14].

2. *La situation financière*

Des années trente aux années cinquante, les dossiers « Bilans » de l'entreprise reprennent, entre autres renseignements, le détail des frais généraux. Cette comptabilité est intéressante dans la mesure où elle permet de déterminer les dépenses les plus importantes de la Maison, et par là de se renseigner sur son intendance.

Tableau 11
Frais généraux [15]

	1930	*1935*	*1940*	*1945*	*1950*
Appointements	4 459 022,80	2 371 039	2 658 365,75	-	8 876 714,30
Assurances	144 633,85	93 255	125 033,55	-	459 534,14
Banques	13 085,72	5 336	153 587,24	-	710 606,82
Chauffage, électricité, eau	224 439,55	162 729	211 945,98	-	668 775,40
Différences de caisse	1 519,53	2 483	63,25	-	7 990,90
Divers	61 676,93	146 158	25 821,95	-	64 927,86

	1930	*1935*	*1940*	*1945*	*1950*
Echantillonnage	49 519,25	43 937	66 933,85	-	75 145,10
Emballage	79 431,75	38 079	40 314,90	-	121 813,30
Entretien des magasins	54 063,30	53 866	19 531,36	-	284 478,65
Entretien du matériel et du mobilier	132 986,30	53 091	29 516,05	-	134 199,85
Escomptes clients		105 617	75 213,19	-	4 774,75
Escomptes fournisseurs	Les deux : 94 808,93	-224 701	174 627,19	-	283 803,30
Frais d'Anvers	27 413,58	-	-	-	-
Frais de vente	44 945,15	11 731	12 863,45	-	90 046,60
Frais d'expédition	148 855,25	135 376	153 647,11	-	142 589,65
Frais d'étalages	-	-	-	-	465 220,65
Contentieux	11 336,69	6 951	9 869,60	-	22 574,05
Imprimés et fournitures de bureau	73 948,50	54 318	43 759,55	-	113 065,80
Intérêts sur comptes courants	402 144,32	274 918	265 672,71	-	182 690,92
Loyers	10 598,45	-64 706	51 100	-	133 337,30
Service social	-	-	-	-	45 492,40
Œuvres de bienfaisance	24 010,07	27 249	11 647,85	-	-
Postes, télégraphes, téléphones	48 745,65	52 661	52 949,15	-	99 285,65
Pourboires, étrennes	2 496,50	-	-	-	-
Publicité	252 894,99	117 204	110 598,92	-	399 586,70
Frais d'Ostende	149 121,53	-28 784	-	-	-
Frais spéciaux	81 017,65	-	41 828,35	-	500 600
Pensionnés.	52 176	11 145	34 372,05	-	60 702,60
Cotisations à des organismes professionnels	-	-	-	-	24 738
Escomptes sur ouverture de crédit	-	81 210	107 540	-	218 813,35
Intérêts hypothécaires	578 114,25	228 636	125 000	-	1 607,50
Soins médicaux	10 833,15	8 780	8 208,70	-	21 417,30
Frais d'achat	187 004,95	167 712	108 192,85	-	487 990,84
Redevance	79 314,55	-	-	-	-
Appointements des associés	180 000	-	162 000	28 800	-

	1930	*1935*	*1940*	*1945*	*1950*
Frais généraux et service financier (seulement en 1945)	-	-	-	3 976 920,95	-
Contributions directes et taxes communales	80 804	-	127 886	209 606,15	319 542
Impôts sur le revenu	244 944	-	-	-	-
Total	7 958 538,80	3 935 299,53	4 581 017,85	4 215 327,10	14 196 844,53

De façon générale, ce tableau indique une chute des frais, consécutive à la crise économique, en 1935, suivie d'une légère remontée en 1940.

Tous les postes augmentent considérablement après la guerre mais ceci relève plus d'une conjoncture économique générale que d'un essor brusque de la Maison Hirsch.

Le poste de frais le plus important est, de tous temps, celui des appointements (direction non comprise). Dans le chapitre III, nous avons évoqué la diminution des salaires consécutive à la crise des années trente. La stagnation des frais d'appointements pendant la période de guerre résulta des coupes effectuées dans les effectifs de la Maison par l'administration allemande. Si cette somme n'enregistre pas une forte diminution à cette période, c'est parce que la Maison permit à certains employés de cumuler les postes, et donc les salaires.

En 1950, le montant des appointements était passé à 8 876 714,20 francs, soit à peu près le double du même poste en 1930. Or, en 1950, l'entreprise employait 194 ouvriers et trente ou quarante vendeuses. Cette augmentation des salaires n'était pas indépendante des mesures sociales prises dès la fin du conflit [16] et elle permettrait au personnel de la Maison d'améliorer considérablement son niveau de vie.

L'entretien du matériel et du mobilier était assuré par un menuisier travaillant à demeure dans la Maison. Un local lui était réservé [17].

D'autres frais importants avaient trait aux services financiers (gestion des comptes, hypothèques, escomptes…). Les frais d'assurance étaient destinés en partie à assurer les manteaux de fourrure déposés chez Hirsch & Cie, au service de conservation.

Une partie du budget de la Maison était aussi réservée à l'emballage, à l'expédition des produits et à la publicité. Ce dernier poste était proportionnellement peu important : il représentait un peu plus de 3 % des frais en 1930, se réduisit à 2,4 % au début de la guerre, pour ne remonter qu'à 2,8 % en 1950. Cependant, on peut ajouter à la publicité les frais

d'échantillonnage et, en 1950, une nouvelle rubrique : celle des frais d'étalage, qui représente à cette date quelque 3,3 % des frais.

Au cours de cette étude, nous avons peu mentionné les bénéfices réalisés par la Maison. Ceux-ci apparaissent intégralement dans la comptabilité de Hirsch & Cie, de 1870 à 1917. Par la suite, le poste « bénéfice » disparaît. Tenter de les calculer en fonction des données figurant dans les dossiers de bilans (à partir de la fin des années vingt) se révèle aléatoire. Çà et là, on trouve cependant une indication des bénéfices de l'année dans l'un ou l'autre dossier, mais de façon discontinue.

La comptabilité de l'entreprise s'avère opaque, et ce, pour plusieurs raisons. D'une part, la Maison a toujours gardé un statut de société en nom collectif. Les dossiers de bilans envoyés à la Banque de Bruxelles témoignaient de la bonne marche de l'entreprise mais contrairement aux sociétés anonymes, la Maison Hirsch n'était pas obligée de publier ses bilans et sa comptabilité pouvait rester moins formelle.

D'autre part, l'opacité des comptes de la Maison était voulue, dans la mesure où il s'agissait d'une société familiale, où chaque associé était indéfiniment responsable sur son propre bien. De ce fait, les membres de la famille Hirsch, gérants de l'entreprise du même nom, tenaient à garder une certaine discrétion à propos de leur fortune personnelle. Et, dans les dossiers comptables [18], ils tentaient d'en dévoiler le moins possible. Aussi ne trouve-t-on de mention des bénéfices que par hasard (notes égarées dans les archives) ou dans des situations particulières (crise, guerre).

Pour compléter quelque peu cette source aléatoire, nous nous sommes également penchée sur le chiffre des ventes réalisées par Hirsch & Cie (tableau 12).

Tableau 12
Total des ventes de la Maison Hirsch, par année

Année	*Total des ventes* [19]
1927	26 277 182,98
1928	29 721 084,62
1929	30 100 697,00
1930	29 909 106,10
1931	23 507 976,45
1932	17 521 046,85
1933	16 045 368,30
1934	13 297 252,50
1935	15 035 385,95
1936	15 257 536,10
1937	Dossier manquant

Année	*Total des ventes* [19]
1938	17 346 916,20
1939	16 935 584,30
1940	13 334 636,05
1941	15 907 018,00
1942	12 001 320,65
1943	13 121 987,40
1944	12 039 500,60
1945	11 081 560,50
1946	20 707 313,10
1947	66 236 868,05
1948	Dossier manquant
1949	Dossier manquant
1950	43 782 563,90
1951	43 368 329,90
1952	50 183 166,90
1953	50 766 863,00

A propos du chiffre d'affaires de la Maison, les données reprises dans le tableau suivent de près les événements subis par l'entreprise. Au cours des années vingt, les ventes progressent, et la chute se fait sentir légèrement en 1930, avant de s'amplifier par la suite, suivant par là la conjoncture défavorable au commerce de luxe. Les ventes de la Maison ne se seront pas vraiment remises de ce choc avant la Première Guerre mondiale. Ceci illustre pleinement le contexte de dépression dans lequel le pays, et plus largement l'Europe, étaient plongés [20].

Après-guerre, la remontée semble spectaculaire et très rapide, dès la fin des années quarante, mais elle suit simplement une augmentation du coût de la vie. C'est pourquoi la Maison connaîtra pendant les années cinquante sa dernière période de faste.

3. L'image de marque de la Maison

Hirsch & Cie restait un symbole d'élégance, et apportait toujours un soin particulier à la réalisation de ses étalages [21] et à l'organisation de ses défilés.

La présentation de la collection d'automne-hiver avait lieu en septembre et celle de printemps-été, en mars, chaque présentation générant plusieurs défilés, pour les clientes particulières, pour les clientes tailleuses et pour les écoles [22] : « Le défilé le plus sensationnel, c'était celui des couturières. Vous grimpiez un immense escalier, puis il y avait une longue galerie, avec au bout une grande rotonde. Il y avait un défilé spécial pour les écoles de couture, où les professeurs, qui étaient clientes, venaient avec leurs élèves. Elles pouvaient voir les rayons. Pour elles, c'était un grand jour » [23].

En plus de ces événements ponctuels, les très bonnes clientes (la princesse de Mérode, la famille royale) pouvaient bénéficier de défilés privés, chez elles ou dans les salons d'essayage des magasins, comme au siècle précédent. Par exemple, lors de la visite de l'actrice française Simone Renand, quelques mannequins lui avaient présenté divers modèles dans les salons de la Maison Hirsch [24]. Ce n'était pas un véritable défilé, mais une présentation individuelle de quelques modèles susceptibles de plaire à la cliente [25] ; la Maison employait des mannequins *à demeure* à cette fin : « Chaque rayon avait son mannequin, et quand il y avait une clientèle importante, on les faisait descendre ou monter. Deux fois par an, pour les très grands défilés, on faisait venir des extras. Elles devaient être très bien maquillées : impeccables. On leur mettait les vêtements. (…) Elles devaient amener les chaussures [26], car nous ne les vendions pas» [27].

De la même façon qu'avant-guerre, la Maison participait à de très nombreux événements, afin d'éveiller l'intérêt de la bonne société qui formait leur clientèle. En plus des défilés, les directeurs emmenaient aux Courses ou à l'Opéra les mannequins somptueusement habillés par la Maison. Les Fêtes de l'Elégance constituaient pour Hirsch & Cie une autre occasion de montrer le savoir-faire de leurs ateliers [28].

Certaines manifestations de bienfaisance donnaient à la Maison Hirsch d'autres occasions de présenter ses modèles, tel ce Cocktail de l'Elégance de décembre 1953, organisé au bénéfice d'une école d'infirmières. Six maisons de couture belges y firent défiler leurs mannequins dans le palais du gouverneur de Brabant : Denise Gendry, Hirsch, Josy, Liétart, Séverin, Vermeersch ; d'autres maisons avaient prêté chaussures, bijoux et chapeaux (sauf pour la Maison Hirsch, qui signait elle-même les chapeaux présentés) [29].

La Maison faisait aussi paraître des publicités classiques, dans la presse, mais toujours en présentant une image de luxe discret et garanti, comme en témoignent les slogans utilisés : « HIRSCH-VISON vous présente toute sa gamme. Achetez aux meilleures conditions. Achetez vos fourrures, comme un bijou, dans une maison de confiance » [30].

Hirsch & Cie faisait imprimer gravures et cartes postales publicitaires, représentant par exemple les *illuminations* de la Galerie du Commerce. Au dos de ces cartes, on trouvait cette mention : « TOUS LES TISSUS SPECIALISES POUR LA HAUTE COUTURE. Soieries, dentelles, lainages exacts tels qu'ils sont employés dans les plus grandes maisons de couture de Paris. Prix Spéciaux pour les maisons de couture: Soieries à partir de 195 frs. Dentelles à partir de 195 frs. Lainages à partir de 240 frs » [31].

Hirsch & Cie avait donc conservé une image de luxe qui attirait une clientèle considérable. Grâce à sa renommée, elle habilla les hôtesses de la Ville de Bruxelles à l'Exposition Universelle de 1958 : « Lors de l'Exposition de 1958, les élégants uniformes des hôtesses de la Ville de Bruxelles avaient été effectués

par la Maison Hirsch, les vestes bordeaux, jupes marines et chapeaux assortis à celles-ci, le doute subsiste un peu quant à ces derniers : étaient-ils fournis par la Maison ? De plus, la Maison exposait également au pavillon du Textile, et à une heure déterminée durant un certain temps, un défilé de mannequins avait lieu dans les vitrines d'un grand stand, ce qui attirait un monde de curieux et d'éventuelles clientes : c'était très agréable à regarder » [32].

La même année, Hirsch & Cie habilla aussi de nombreuses invitées du dernier Bal de la Cour de Belgique [33] . Ce genre d'événements fournissait un surcroît considérable de travail à la Maison, et, à son tour, constituait une forme de publicité.

2. La Haute Couture ou les grands magasins

En 1945, une partie des rayons de la Maison est dédoublée (tableau 13).

Tableau 13
Dédoublement des rayons de la Maison Hirsch en 1945 [34]

Anciens rayons	*Nouveaux rayons*	*Objet*
V	V1	Robes sur mesure
	V2	Robes toutes faites
9	9/1	Manteaux et tailleurs sur mesure
	9/2	Manteaux et tailleurs tout faits
S	S1	Vêtements sur mesure
	S2	Vêtements tout faits
15	15/1	Vêtements pour jeune fille sur mesure
	15/2	Vêtements pour jeune fille tout faits
U	U1	Peignoirs sur mesure
	U2	Peignoirs tout faits
10	10/1	Blouses sur mesure
	10/2	Blouses toutes faites
55	55/1	Etoles sur commande
	55/2	Etoles toutes faites
60	60/1	Manteaux de fourrure sur mesure
	60/2	Manteaux de fourrure tout faits
31	31/1	Linge de maison sur commande
	31/2	Linge de maison tout fait
33	33/1	Linge de corps sur mesure
	33/2	Linge de corps tout fait
N	N1	Dentelles et tulles
	N2	Colifichets

La notion de *sur mesure* était ainsi définie par la Maison : « Par *sur mesure*, il faut entendre tout ce qui n'est pas acheté tout fait au dehors » [35]. Les anciennes activités de Haute Couture n'assurant plus une clientèle suffisante à la Maison, celle-ci se lança dans le *tout fait*, que l'on appellera ensuite *prêt-à-porter*, traduction approximative du *ready to wear* américain.

Le prêt-à-porter, ou *tout fait*, doit être distingué de la notion de confection utilisée au XIXe siècle. En effet, le terme de confection désignait des vêtements fabriqués par un atelier qui fournissait également le tissu nécessaire à ses propres réalisations. C'est ce qui se passait chez Hirsch & Cie jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, et cette notion n'était absolument pas incompatible avec les essayages *sur mesure*. Les vêtements achetés tout faits, principalement des tenues de travail, étaient réservés à un commerce moins haut de gamme que celui de la Maison Hirsch.

A partir de 1945, le mode de vie américain commence à influencer l'Europe, entre autres dans le domaine de la mode : ce sera le prêt-à-porter, rendu possible grâce à l'amélioration de l'outillage dans les usines textiles, et aux nouvelles fibres de synthèse. D'où une conception beaucoup plus rapide, et à moindre coût, de vêtements fabriqués en quantités industrielles. Surtout, le prêt-à-porter sera dessiné et conçu par des créateurs à part entière : les stylistes, groupés en bureaux et chargés de prévoir la tendance à venir et, en fonction de celle-ci, de préparer les futures collections fabriquées à grande échelle [36].

A la même époque, les maisons de couture belges se montraient assez conservatrices : « Plusieurs maisons de couture [37] – Norine, Denise Gendry, Liétart, Natan, Hirsch – se disputaient une clientèle qui ne jurait que par Dior, Fath, Carven et Balmain mais, se déplaçant beaucoup moins qu'aujourd'hui, préférait choisir ses modèles chez un compatriote aux petits soins, essayer, le chauffeur devant la porte » [38]. D'après cette description, la Maison Hirsch n'avait pratiquement rien changé depuis ses débuts. Mais elle allait devoir s'adapter pour survivre. Cette adaptation pouvait se faire dans deux directions : soit vers le haut et la Haute Couture, soit vers le bas et le prêt-à-porter.

Au vu des difficultés relatées dans le chapitre précédent, la situation n'offrait plus de possibilités d'avenir. Définir une stratégie claire était impossible, et la Maison Hirsch prit des mesures allant dans les deux sens.

Aussi, la direction était-elle tentée de pousser plus loin encore le critère de qualité qui faisait déjà sa réputation [39]. Si ce système avait pour but de ne vendre que des robes exclusives, et grâce à cela, de placer Hirsch & Cie dans le secteur de la Haute Couture, ce n'était pas forcément un bon choix au point de vue de la rentabilité.

La Maison avait aussi pris une série de mesures allant dans le sens inverse. La direction avait diversifié les produits, en créant des vêtements pour enfants et un rayon de jouets [40]. Mais sans grand succès [41].

Les rayons avaient été divisés ; une partie d'entre eux étaient indiqués comme *tout fait*, constituant la *boutique* (tableau 13). Malgré la définition donnée dans les comptes, une partie de ces pièces étaient faites dans la Maison : c'était le rayon X [42].

Le personnel et la direction se résignaient mal à ces changements, et principalement à l'arrivée du prêt-à-porter. L'irruption des étoffes synthétiques, la diminution de la qualité du travail, provoquaient un malaise [43] : « Pour un professionnel, qui se consacre à un métier très spécialisé, changer de métier en allant vers des produits bon marché ressemble à de la prostitution. L'ébéniste, le bijoutier, le traiteur, le fleuriste, le couturier ont la fierté de leur produit. Réaliser une adaptation populaire consiste à faire du *trading down*. Ce n'est pas glorieux ; en fait, la seule satisfaction que l'on peut en retirer, c'est l'argent. En plus le métier n'est pas le même. Hirsch, contrairement à C & A, était une maison familiale sans succursales » [44]. Entre Hirsch et les grands magasins de prêt-à-porter, il n'y avait aucune commune mesure : la Maison ne supportait pas l'idée de devoir rallier cette forme de commerce qui s'opposait à l'artisanat dont elle tirait fierté.

Hirsch & Cie, qui avait participé au luxe et à l'opulence des grands magasins du XIXe siècle, n'a pas évolué avec eux. Après la Seconde Guerre mondiale, l'entreprise n'avait plus rien de commun avec les grands magasins de l'époque : l'espace, les produits, le mode de production, tout différait.

Officiellement, la Maison Hirsch se distingua d'office des grands magasins, en 1938 lorsqu'elle cessa d'appartenir à la Chambre Syndicale des Grands Magasins de Belgique. Jean-Paul Hirsch, dans son discours d'accès à la présidence de la Chambre de Commerce de Bruxelles, défendait d'ailleurs les petites et moyennes entreprises [45]. Dans le même ordre d'idées, la Maison Hirsch & Cie n'avait pas été inquiétée par la loi de cadenas de 1937 [46], puisque les articles vendus dans la Maison n'étaient pas assez diversifiés pour en faire un grand magasin.

En 1950, le catalogue de la Maison Hirsch ressemblait à celui d'un grand magasin du XIXe siècle, mais n'avait pas suivi les évolutions de ce type de commerce : « (…) jusqu'aux années 1870, ils se limitent au blanc, aux nouveautés, à la lingerie, à la confection, à la dentelle, à la fourrure, aux articles de deuil, aux coiffures, aux accessoires, aux tapis et à la literie, pour s'étendre ensuite au mobilier, à la vaisselle, aux bibelots, aux jouets d'enfant, et offrir enfin le choix des objets qu'on leur connaît aujourd'hui » [47]. Si la Maison Hirsch a atteint le premier stade de développement des grands magasins décrit ici, et même touché au second [48], jamais elle n'a pris la forme des grands magasins actuels. Si nous pouvions hésiter sur le statut de Hirsch & Cie au XIXe siècle, le doute n'est plus permis au XXe : à l'évidence, la Maison Hirsch est une maison de couture, et absolument pas un grand magasin, d'où ses

difficultés par rapport à la standardisation des produits survenue dans les années cinquante.

On se souvient de Hirsch & Cie comme du symbole d'un luxe un peu suranné. Nombre de témoignages populaires et d'articles en témoignent : ainsi, le Marché aux Puces était surnommé, dans le folklore bruxellois, *Hirsch-par-terre* [49]. Le luxe des *robes de Hirsch* est resté dans les mémoires des Bruxellois : de ceux qui les achetaient ou de ceux qui se contentaient de leur part de rêve entrevue dans les étalages [50].

Si la direction décida de fermer les portes de la Maison, c'est aussi parce que l'image de luxe, obsolète dans les années cinquante, était trop bien ancrée dans la culture de l'entreprise comme dans les souvenirs du public.

3. Pourquoi liquider ?

Même si elle avait réussi à préserver une image luxueuse intacte sans faire faillite, la Maison Hirsch ferma ses portes en 1962. Pierre et Claude Hirsch, associés-gérants, furent nommés liquidateurs de la firme, aidés dans cette tâche par l'expert-comptable Charles Cherpion. Le 11 mai 1962, la société entrait en liquidation volontaire [51].

Quelles en furent les causes? Nous avons posé la question à Pierre Hirsch, un des liquidateurs de la société. Nous nous baserons, entre autres, dans ce chapitre, sur la réponse détaillée qu'il nous a fournie [52]. Les causes de la cession d'activité sont multiples mais nous en retiendrons cinq, les principales.

La première raison de fermer la Maison, ou du moins la première difficulté de gestion, était le grand nombre d'indivisaires de la succession Hirsch. Sans compter les directeurs extérieurs à la famille, les derniers gestionnaires appartenaient à la quatrième génération de Hirsch, depuis la fondation de l'entreprise. Or la descendance s'était élargie depuis les débuts, lorsque Léo Hirsch et son associé Bernard Liebreich étaient seuls à la tête de l'entreprise. Au début des années soixante, l'entreprise comptait une douzaine de copropriétaires, tous descendants directs de Léo Hirsch [53], et les intérêts divergeaient entre associés actifs et passifs.

Autre désavantage : la Maison Hirsch était restée une société en nom collectif et les membres de la famille étaient indéfiniment responsables de la société, sur leurs biens personnels, non sans risques importants. S'en prémunir en changeant les statuts de la société en nom collectif, en société anonyme ou société de personnes à responsabilité limitée aurait coûté trop cher.

La clientèle de la Maison avait changé, elle aussi : elle ne possédait plus autant d'argent discrétionnaire. L'augmentation des impôts survenue depuis les années trente, l'accroissement des droits de succession [54], la dépression économique puis la guerre, avaient réduit le pouvoir d'achat de la clientèle du commerce de luxe. Et l'industrie du luxe vivait surtout de la dichotomie existant

entre le niveau de vie élevé de la clientèle et les bas salaires de la main-d'œuvre. A l'époque de la fermeture de Hirsch & Cie, la Haute Couture venait d'opérer un changement radical. Même les maisons de couture parisiennes ne pouvaient plus vivre seulement des femmes qui s'habillaient chez elles : leur clientèle était devenue trop restreinte et les salaires avaient augmenté. La distinction sociale sur laquelle reposait la Haute Couture parisienne s'étant estompée, celle-ci se mit à multiplier les produits dérivés : parfums, lignes *boutique*, foulards, accessoires. Et le nombre des maisons de couture ne cessa de diminuer : la Chambre Syndicale de la Haute Couture parisienne n'en reconnaissait plus qu'une vingtaine au milieu des années soixante [55]. On peut se demander où était la place de la Maison Hirsch au milieu de tels changements.

L'usure commerciale de la rue Neuve constituait aussi une raison pour que la Maison Hirsch songe, sinon à fermer définitivement, du moins à quitter ses locaux. Si les loyers n'avaient pas baissé dans la rue (du fait, paradoxalement, de sa popularité), elle avait perdu son standing, surtout depuis l'implantation de magasins à prix fixes comme Sarma et Priba. Les directeurs de la Maison avaient d'ailleurs envisagé de se réinstaller avenue Louise [56], mais un tel projet aurait nécessité des investissements trop importants : il aurait fallu envisager une totale réinstallation en grande surface. La clientèle de la Maison changeait et celle du quartier était devenue très différente, attirée par les magasins bon marché [57]. Selon Pierre Hirsch, la décision avait été simple : mieux valait fermer, mais garder un bien foncier de grande valeur, puisque l'activité de commerce de luxe était déclinante, dans une rue à valeur montante. De fait, une succursale appartenant à la chaîne C & A s'installa en 1962, dans un nouveau bâtiment construit sur l'emplacement des magasins Hirsch & Cie.

S'ajoutant aux changements survenus dans la rue Neuve, la vétusté des bâtiments était devenue un danger. Les magasins avaient gardé l'empreinte des différentes enclaves peu à peu rachetées par la famille Hirsch et, malgré les nombreuses rénovations, aucun plan d'ensemble n'avait jamais été mis en œuvre. Les maisons particulières situées à l'arrière des bâtiments, où se trouvaient notamment les ateliers, étaient inadaptées à l'implantation de surfaces de plain-pied, caractéristiques de l'architecture des grands magasins depuis la fin du XIXe siècle. La vocation commerçante de la rue Neuve était aussi antérieure à la généralisation de l'automobile et à son rôle dans la société de consommation. La Maison Hirsch avait tenté de remédier à cet inconvénient vers 1950 en faisant creuser un parking, dont l'entrée donnait sur la place des Martyrs [58]. Mais cela ne suffit pas à endiguer la concurrence des autres commerces, et notamment du quartier de la Porte Louise.

La fermeture de la Maison se fit sous forme de liquidation volontaire. Banquiers et fournisseurs furent entièrement remboursés. Le personnel toucha la totalité de ses rémunérations, une indemnité de préavis et aussi, fait nouveau à cette époque, une indemnité de fermeture d'entreprise.

Par surcroît, et l'évolution des bénéfices de la Maison Hirsch & Cie en témoigne [59], la rentabilité de l'entreprise stagnait depuis la crise des années trente. D'un point de vue financier, poursuivre l'activité de la Maison n'était plus très intéressant, ce qui est directement lié à l'évolution du secteur de la mode et à l'apparition du prêt-à-porter.

*

* *

Auparavant, la revente de la société semblait avoir été envisagée à plusieurs reprises par la famille Hirsch, vu la faible rentabilité du commerce de luxe : « (…) en cas de vente à un prix raisonnable, et de réemploi des fonds en hypothèques et placements similaires, nous pouvions espérer obtenir 5 % alors que notre entreprise n'avait, dans les dernières années permis qu'un rendement de moins de 2 % » [60]. Mais il s'agit là, notons-le, d'une analyse rétrospective, qui date de l'Occupation.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, Lucien, Robert et Jean-Paul Hirsch auraient, à nouveau, envisagé de vendre leurs parts, pour trois raisons : la caractérisation de la Maison Hirsch comme entreprise juive, sa faible rentabilité et d'autres exemples d'aryanisation par vente. Dans ce dernier cas, la famille Hirsch aurait continué à toucher un revenu sur l'affaire, puisqu'elle aurait pu y conserver des capitaux et qu'elle ne désirait en aucun cas vendre les terrains de la rue Neuve [61].

Le directeur Albert Ghilain se serait proposé pour l'acquisition de la firme, et un projet d'acte fictif fut élaboré et signé. A la fin de la guerre, les trois frères reprirent cependant leur poste comme si l'acte n'avait jamais existé.

En réalité, la famille n'avait jamais eu l'intention de vendre l'entreprise : pourquoi vendre après avoir fait tant d'efforts pour échapper à la crise des années trente ? Pendant la Seconde Guerre mondiale, ce scénario, rétrospectif, avait été imaginé afin d'empêcher les Allemands de s'approprier totalement l'entreprise. Un faux acte de vente permettait de confier l'entreprise à un non-juif jusqu'à la fin du conflit et d'éviter en partie l'ingérence allemande. Notons qu'Albert Ghilain ne possédait pas les fonds nécessaires à l'achat des parts des trois frères Hirsch, et que cet acte fictif fut totalement oublié dès la fin de la guerre [62].

Ce faux contrat est révélateur de l'attachement porté par la famille à l'entreprise. Le caractère affectif du lien unissant les patrons à l'entreprise et à leur personnel doit être pris en compte. La décision de liquider l'entreprise n'a donc pas été prise à la légère.

Notes

[1] Pour de plus amples précisions à ce sujet, voir le tableau des directeurs et l'index biographique, tous deux en annexe.

[2] *Annexes au Moniteur Belge. Recueil spécial des actes, extraits d'actes, procès-verbaux et documents relatifs aux sociétés commerciales*, Bruxelles, 1948, vol. 3, n° 1 482.

[3] Le fils aîné de Lucien Hirsch, Ivan Hirsch (II) devint avocat et renonça de ce fait à la gestion de l'entreprise familiale. Son parcours est donc sensiblement le même que celui de son grand-père Arthur Hirsch.

[4] A.P.H., *Israël Hirsch et ses descendants*, Bruxelles, 20 septembre 1994, p. 29.

[5] *Annexes au Moniteur Belge, Recueil spécial des actes, extraits d'actes, procès-verbaux et documents relatifs aux sociétés commerciales*, Bruxelles, 1949, vol. 3, n° 14828.

[6] A.P.H., *Israël Hirsch et ses descendants,* Bruxelles, 20 septembre 1994, p. 28.

[7] *Annexes au Moniteur Belge, Recueil spécial des actes, extraits d'actes, procès-verbaux et documents relatifs aux sociétés commerciales*, Bruxelles, 1956, vol. 3/1, n° 20569 et n° 20570.

[8] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Registre des salaires, 1950, grande vente de janvier.

[9] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Registre des salaires, 1950, 21 décembre 1949-20 janvier 1951.

[10] Remarquons qu'il s'agissait souvent d'un nom, mais parfois aussi du nom du rayon, dans le cas des plus petits d'entre eux (corsets, parfumerie, dentelles, parapluies, maroquineries, ouvrages de dames, chapeaux…).

[11] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Registres des salaires (ateliers), années 1950 et 1955.

[12] A.P.H., Interview de Delphine Tastenoe, Bruxelles, 1987, p. 11.

[13] A.P.H., Hirsch & Cie I : Georgette De Baste à Pierre Hirsch, Vilvorde, 27 octobre 1987.

[14] Interview de Milly Clarenburg, Bruxelles, 30 octobre 1997.

[15] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossiers « Bilans », 1930, 1935, 1940, 1945, 1950.

[16] F. Baudhuin, *op. cit.*, pp. 347-351.

[17] A.P.H., Album de photographies, cliché n° 7.

[18] A.G.R., Dossiers « Bilans ». Ces dossiers étaient destinés à la comptabilité interne de l'entreprise, à la fiscalité, et aux banques.

[19] A.G.R., Dossiers « Bilans », Annexes, Statistiques, inventaires, totaux des colonnes 9, 1929-1953.

[20] E. Witte, J. Craeybeckx, *La Belgique politique de 1830 à nos jours, les tensions d'une démocratie bourgeoise,* Bruxelles, 1987, p. 215.

[21] A.P.H., Album de photographies, Les étalagistes, 1962, cliché n° 101.

[22] A.P.H., Hirsch & Cie I : Georgette De Baste à Pierre Hirsch, Vilvorde, 27 octobre 1987.

[23] Interview de Milly Clarenburg, Bruxelles, 30 octobre 1997, p. 3.

[24] A.P.H., Album de photographies, Simone Renand, [s.d.].

[25] A.P.H., Interview de Delphine Tastenoe, Bruxelles, 1987, p. 7.

[26] Plusieurs chausseurs tenaient boutique dans la rue Neuve, tels Bally. D'autre part, la famille Hirsch était propriétaire de l'immeuble loué au magasin de chaussures Smeets, situé aux numéros 19 et 21. Voir A.V.B., T.P. 26 749, 35 468 et 57 264.

[27] Interview de Milly Clarenburg, Bruxelles, 30 octobre 1997, p. 3.

[28] A.P.H., Album de photographies, les Fêtes de l'Elégance, ca. 1951.

[29] A.P.H., Hirsch & Cie I : Publicité, Cocktail de l'Elégance, organisé par l'Association Internationale de la Soie au Palais du Gouverneur de Brabant, au bénéfice de l'Ecole d'Infirmières Saint-Camille, 10 décembre 1953.

[30] A.P.H., Hirsch & Cie I : Publicité. 1961.

[31] A.P.H., Hirsch & Cie I : Publicité, Les féeries lumineuses de Bruxelles.

[32] A.P.H., Georgette De Baste à Pierre Hirsch, Vilvorde, 27 octobre 1987.

[33] A.L. Delbeque, « A court de Bal », *in* : *l'Instant*, Bruxelles, 6 septembre 1990, p. 19.

[34] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Bilan », 31 janvier 1945, annexe I/2.

[35] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, *ibid*.

[36] F. Boucher, *op. cit.*, Paris, 1967, p. 425.

[37] Ces maisons de couture répondaient à la demande de la haute bourgeoisie belge en matière d'habillement. L'une d'entre elles, Natan, existe toujours.

[38] J. Lambotte, « Une mode sous influence », *in* : *Les fifties en Belgique, Catalogue d'exposition, C.G.E.R.,* Bruxelles, 1988, p. 248.

[39] *Ibid.* : « (…) nos ateliers avaient la flatteuse réputation de travailler mieux que les parisiens. Leur finition, le soin apporté aux détails étaient fort appréciés. »

[40] A.P.H., Album de photographies, cliché n° 11.

[41] A.P.H., Interview de Mariette De Pauw, Bruxelles, 1987, p. 8.

[42] A.P.H., Interview de Georgette De Baste, Bruxelles, 1987, p. 2.

[43] A.P.H., Interview de Lucienne Hirsch, Bruxelles, 1987, p. 4.

[44] Interview de Pierre Hirsch, Bruxelles, 22 octobre 1997.

[45] « Comité central. Résumé de la séance du 27 octobre 1952 », *in* : *Bulletin officiel de la Chambre de commerce de Bruxelles*, 69e année, n° 38, Bruxelles, 31 octobre 1952, pp. 850-851 :
« Ce sera donc l'une de nos préoccupations primordiales d'assurer LA DEFENSE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES. (…)
Assainissement des professions commerciales par la réforme du registre du commerce ;
Protection efficace de la qualification professionnelle ;
Réglementation mettant fin à l'abus des *ventes spéciales*, véritables ventes en soldes déguisées ;
Meilleure application des lois et arrêtés sur la loyauté des transactions ;
Suppression des économats dans les administrations publiques ;
Action contre les abus des économats dans les entreprises privées ;
Etablissement d'une législation qui s'oppose totalement aux pratiques connues sous le nom de vente *à la boule de neige* ;
Généralisation des taxes de transmission forfaitaires à la source, ce qui évitera la taxation en cascade et assurera une juste perception de cet impôt indirect ;
Suppression de la répétition de la taxe de facture dont la charge fausse bien plus sensiblement qu'il ne semble les conditions de concurrence.
Telles sont quelques-unes de nos préoccupations les plus immédiates en ce qui concerne les Petites et Moyennes Entreprises ».

[46] Cette loi était destinée à protéger le petit commerce de la concurrence des grands magasins.

[47] P. Perrot, *Les dessus et les dessous…, op. cit.*, pp. 112-113.

[48] En effet, Hirsch & Cie vendait des jouets d'enfants dans les années cinquante, mais ne vendait ni mobilier ni bibelots. Quelques accessoires (voir liste en annexe) pouvaient être considérés comme de la vaisselle, bien que la Maison préférât en emprunter lors des expositions de blanc.

[49] R. Kervyn De Marcke Ten Driesshe, *Les fables de Pietje Scramouille, suivies de deux petits jeux scéniques et d'un inédit*, Bruxelles, 1923. J. Dubreucq, *op. cit.,* vol 2, p. 287.

[50] J. Harpman, *La fille démantelée,* Paris, 1990.

[51] *Annexes au Moniteur Belge. Recueil spécial des actes, extraits d'actes, procès-verbaux et documents relatifs aux sociétés commerciales, publiés en conformité des lois sur les sociétés commerciales,* Bruxelles, 1962, vol. 2, n° 15708.

[52] Interview de Pierre Hirsch, Bruxelles, 22 octobre 1997.

[53] A.P.H., Famille Hirsch II : *Genealogical tree : Joseph Hirsch and his descendants, France and Belgium, Table 3*, Bruxelles, 20 décembre 1996.

[54] Interview de Pierre Hirsch, Bruxelles, 22 octobre 1997. L'augmentation des droits de succession avait eu pour effet de rendre plus difficile la transmission des fortunes, et de libérer de moindres revenus.

[55] F. Boucher, *op. cit.*, p. 425.

[56] A.P.H., Interview de Mariette De Pauw, Bruxelles, 1987, p. 8.

[57] « Grandeur et décadence d'une galerie commerciale : Hirsch (II) », *in* : *Le Soir,* Bruxelles, 10 mai 1993, p. 13.

[58] « Grandeur et décadence d'une galerie commerciale : Hirsch (I) », *in : Le Soir*, Bruxelles, 26 avril 1993, p. 12. A.P.H., Album de photographies, cliché n° 102 : le parking souterrain, creusé vers 1950.

[59] Le tableau des bénéfices figure en annexe.

[60] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier « Administration allemande. Firme. Divers », Jean-Paul Hirsch à W. Pée, Bruxelles, 21 juillet 1941.

[61] La famille Hirsch possède d'ailleurs toujours ces terrains.

[62] Interview de Pierre Hirsch, Bruxelles, 25 août 1998.

Conclusion

Au fil de ces pages, nous avons approché deux faces de la bourgeoisie. La face externe, parce qu'elle concerne l'apparence de cette classe et l'extérieur de la Maison Hirsch, c'est-à-dire sa clientèle. Mais nous l'avons aussi explorée sur le versant interne de Hirsch & Cie, à travers l'exemple concret des quatre générations à la fois propriétaires et gestionnaires de l'entreprise.

Les rouages de la Maison dessinent en filigrane l'ascension d'une famille juive, ouverte à l'idée de progrès au niveau tant politique que social. On se référera par exemple à l'activité caritative de Léo Hirsch pour le versant social. L'aspect politique pourra être illustré par le parcours de son fils Arthur Hirsch, socialiste, membre de l'U.L.B. puis de l'Université Nouvelle, fréquentant Elisée Reclus et Théo Van Rijsselberghe [1].

D'autre part, l'histoire de la Maison Hirsch & Cie est un pan de l'histoire du commerce et du vêtement en Belgique. Aussi avons-nous avons été amenée à entrer dans le détail de son fonctionnement et à mettre en évidence son caractère peu courant d'artisanat à relativement grande échelle, viable tant qu'elle put compter sur une clientèle étendue au pouvoir d'achat important.

En tant que maison de couture, Hirsch & Cie s'inscrivit dans le cycle de la « mode de cent ans » (Gilles Lipovetsky), née au milieu du XIXe siècle de nouvelles formes de production, pour s'évanouir aux environs de 1960 : « La *Haute Couture* d'une part, initialement appelée *Couture*, la *confection* industrielle d'autre part, telles sont les deux clés de voûte de la mode de cent ans, système bipolaire fondé sur une création de luxe et sur mesure s'opposant à une production de masse, en série et bon marché, imitant de près ou de loin les modèles prestigieux et *griffés* de la Haute Couture ».

La Maison Hirsch prend place, sur le plan international, dans l'échelle des nuances séparant ces deux pôles de la mode, juste un degré en-dessous de la Haute Couture parisienne. A l'échelle de l'histoire de la couture en Belgique,

aucune autre n'a atteint une telle importance (au sens quantitatif du terme) [2] ni une telle longévité.

Nous l'avons montré, Hirsch & Cie est une exception en Belgique, alors que, sur une base géographique plus large, elle ne fait qu'entériner la longue dépendance belge à l'égard de la mode française. Largement décrit dans les histoires du costume, ce constat doit cependant être nuancé, pour plusieurs raisons. En effet, les vêtements étaient souvent vendus avec de fausses origines françaises. D'autre part, les témoignages des couturières et modistes attestent de façon récurrente de la liberté d'interprétation dont elles pouvaient faire preuve à l'égard de modèles parfois à peine entrevus lors de défilés parisiens. Notons enfin qu'une certaine modestie régnait parmi les coupeuses, qui ne songeaient pas à s'improviser créatrices.

Peut-être est-ce pour ces raisons que l'histoire du vêtement en Belgique reste assez peu étudiée. Si elle n'a guère inspiré les historiens d'art, l'analyse systématique des copies belges, plus ou moins fidèles, de modèles parisiens ne manque pas d'intérêt : la copie elle-même, résultant d'une demande de la clientèle, est révélatrice d'un état d'esprit et d'une culture plus profonds.

Or, cette situation qui remonte au XIXe siècle permit à la Maison, parmi d'autres commerces de luxe, d'atteindre son apogée. Cette conjoncture se détériora avant de disparaître au milieu du XXe siècle, pas encore pour des raisons de crise, mais parce que le processus de reproduction et de consommation de l'objet rendait inutile au plus grand nombre des notions telles que le *fait main,* la *griffe* ou la *pièce unique*. Les mutations du domaine de la Haute Couture rendent parfaitement compte de ce processus, qui fut à la base de la fermeture de la Maison Hirsch.

D'autres éléments entrent bien sûr en ligne de compte, nous les avons abondamment détaillés : la vétusté des locaux, l'indivision, l'élargissement de la descendance, l'usure des générations, dont certains membres pourtant se montraient, voire se montrent encore, sentimentalement attachés à la Maison…

Ces seuls obstacles auraient-ils suffi à provoquer la fermeture d'une entreprise qui avait traversé guerres et crises avec, nous semble-t-il aujourd'hui, une déconcertante facilité ? Plus qu'à ces difficultés réelles mais, somme toute, d'ordre formel ou technique, la Maison Hirsch doit sa fermeture aux difficultés de fond, soit à un changement plus général et plus difficile à cerner : les maisons de couture, sauf quelques institutions appartenant au fief parisien, n'avaient plus vraiment ni clientèle ni place.

L'entreprise aurait pu devenir une maison de couture plus confidentielle ou, au contraire, se lancer dans le prêt-à-porter, mais la troisième solution, la fermeture, l'emporta. C'est ici qu'interviennent les causes secondaires : locaux, quartier, héritages, gestion.

La Maison Hirsch, à terme, a accompli un parcours de près d'un siècle, exceptionnel tant par l'histoire des quatre générations qui l'ont dirigée, que par les événements internes à l'entreprise. Au fil de ces pages, nous sommes entrée dans un sujet qui est loin d'avoir tout livré. Le fonds des A.G.R., classé en partie seulement, permettra une analyse économique et financière détaillée. Les nombreuses liasses non encore ouvertes permettront peut-être de mener à bien une étude approfondie du personnel. Bien des choses restent à dire aussi à propos de la Seconde Guerre mondiale, période que nous n'avons pas explorée à fond pour ne pas déséquilibrer l'ensemble. Notre ouvrage n'est donc pas une fin, mais une contribution à un sujet encore vaste.

Notes

[1] Nous ne nous étendrons pas ici sur le parcours, pourtant très intéressant, d'Arthur Hirsch, puisqu'il n'a pas dirigé la Maison Hirsch. On pourra cependant se reporter aux travaux de F. Noël, *1894, l'ULB en crise*, Bruxelles, 1988 ; F. Noël, « Hirsch (Arthur)», *in* : *Biographie nationale éditée par l'Académie des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Belgique*, t. 40, Bruxelles, 1978, col. 434-437.

[2] Le Bon Marché comptait bien un rayon de Haute Couture, mais n'était pas spécialisé dans ce domaine.

Sources

Périodiques

Art, Goût, Beauté. Feuillets de l'élégance féminine, Paris, novembre 1923, Noël 1923, janvier 1924.

Bruxelles féminin. Revue artistique et mondaine de la jeune fille, Bruxelles, 1902-1907.

L'Emulation, publication mensuelle de la Société Centrale d'Architecture de Belgique, Bruxelles, 1874, pl. XLIII.

Journal des dames et des demoiselles, Bruxelles, 1852-1902.

Psyché, Bruxelles, 1928-1930.

Le vêtement. Organe de la Centrale nationale du Vêtement et parties similaires, Bruxelles, 1924-1931 et 1947-1951.

Annuaires et instruments de travail

Almanach de la jeune-fille et de la femme, Anvers, 1909.

Annales et documents parlementaires, Chambre des représentants, Bruxelles, 1878-1879.

Annexes au Moniteur Belge. Recueil spécial des actes, extraits d'actes, procès-verbaux et documents relatifs aux sociétés commerciales, publié en conformité des lois sur les sociétés commerciales, Bruxelles,
1904, t. LXI, vol. 2, n° 3386.
1906, t. LXVIII, vol. 1, n° 900.
1907, t. LXXV, vol. 4, n° 6111 et 6112.
1919, vol. 2, n° 3261.
1922, vol. 2, n° 6026.
1924, vol. 2, n° 7553.
1948, vol. 3, n° 14 822.
1949, vol. 3, n° 14 828.

1949, vol. 4, n° 23 216.
1956, vol. 3/1, n° 20569 et 20 570.
1961, vol. 4/2, n° 31 197.
1962, vol. 2/1, n° 9 088 et 9 089.
1962, vol. 2/2, n° 15 708.

DEMEUR (A.), *Les sociétés commerciales de la Belgique, années 1879-1884, Première partie : actes et documents*, Bruxelles, 1885.

Pasinomie, Collection complète des lois, décrets, arrêtés et règlements généraux qui peuvent être invoqués en Belgique, 4e série, t. XIV, Bruxelles, 1879.

STENGERS (J.) dir., *Index des éligibles au Sénat (1831-1893*), Bruxelles, 1975.

TARLIER (H.), *Almanach du commerce et de l'industrie, publié avec le concours du gouvernement,* Bruxelles, Années consultées : 1870, 1873, 1875, 1878, 1880, 1881, 1882-83, 1899, 1900, 1901, 1910, 1920, 1930, 1945-1946, 1950.

Archives

Archives Générales du Royaume

Fonds Hirsch. Archives iconographiques. T 048.
108H Charpente métallique, G. Du Croix, s.d.
120H Photographies des toitures de Hirsch & Cie, 18 photos, s.d., noir et blanc.

Fonds Hirsch. Archives en cours de classement
Ces archives n'étant pas encore inventoriées, nous les identifions ici selon le titre des registres et fardes, ou à défaut, selon la date et le contenu du document.

1) *Registres et documents comptables de la Maison Hirsch (Bruxelles et Ostende)*
« Livre de Balances de la Maison Hirsch », 1870-1917.
Registre « Balances 1914-1915-1916 », non folioté.
Dossiers « Bilans » (Bruxelles), au 31 décembre : 1929, 1930, 1932, 1935.
Dossiers « Bilans » (Bruxelles), au 31 janvier : 1940, 1942, 1945, 1950.
Dossiers « Situation », au 30 juin, fardes « Ostende » : 1926 à 1934.
Journaux d'achat et de vente :
– Achat : 1920.
1929-1930.
– Vente : janvier-avril 1920.
janvier 1930 (clientes tailleuses).
janvier 1930 (clientes particulières).

2) *Dossiers concernant la Première Guerre mondiale*
– Séquestre de fourrures appartenant à des clients allemands.
– Arthur Hirsch et son engagement dans la milice bourgeoise.

3) *Dossiers concernant la Seconde Guerre mondiale*
Dossier « Administration allemande. Firme. Divers ».

Dossier « Administration allemande. Gestion des comptes, rentes pensions, conservation. Directives ».
Dossier « Administration allemande. Firme. Vente éventuelle parts L. et R. Hirsch. Procurations – Pouvoirs. Cotisations. Correspondance banques ».
Dossier « Administration allemande. Firme. Déclaration des biens. Relevé des recettes et des dépenses ».
Dossier « Arrêtés financiers du 6 octobre 1944. Avoirs bloqués ».
Dossier « Cessions obligatoires de Marchandises et Réquisitions Allemandes ».
Dossier « Charbon ».
Dossier « Déclaration Matières Textiles durant Occupation. Autorisations Diverses ».
Dossier « Divers ».
Dossier « Dommages de guerre. Attestation, office de récupération économique ».
Dossier « Factures timbres. Achats marché noir 1944, 1945, 1946 ».
Dossier « Gestion d'immeubles privés, 1940-1944, Comptes, instructions, comptabilité ».
Dossier « Loi du 15 octobre 1945 ».
Dossier « Office allemand du travail. Werbestelle ».
Dossier « Personnel ».
Dossier « Pommes de terre ».
Dossier « Secours d'Hiver ».
Dossier « Service du ravitaillement ».

Archives Pierre Hirsch

Famille Hirsch, Ire partie
– *Israël Hirsch et ses descendants*, Bruxelles, 20/9/1994.
– Joseph Hirsch.
– Léo Hirsch et son épouse, Johanna Freudenberg.
– Généalogie complète de la famille Hirsch (1760 à nos jours).

IIe partie
– Bernard Liebreich.
– Lucien Hirsch.
– Robert II Hirsch.
– Jean-Paul II Hirsch. Contient entre autres documents :

Note biographique concernant M. Jean- Paul Hirsch, 3 folios dactylographiés, [s.l.n.d.].

Discours prononcé par Jean Denolin, 1er Président de la Chambre de Commerce Junior au 50e anniversaire de la fondation de l'association, Bruxelles, 21 avril 1986.

– Descendants de Jean-Paul Hirsch.
– 1943 : Négociations de Jean-Paul Hirsch et sa famille pour être reconnus comme non-juifs.
– La guerre (1942-1944).

Maison Hirsch & Cie Ire partie
– Extraits d'ouvrages divers ayant trait à la Maison.
– Publicités, catalogues, envois à la clientèle.
– Courrier.
– Princesse Stéphanie.
– Modernisation des magasins en 1937 par Govaerts et Van Vaerenbergh.

IIe partie
– Le peintre Isaac Israëls et Hirsch Amsterdam.
– Hirsch Amsterdam.
– Hirsch Hambourg.
– Hirsch Cologne.
– Hirsch Dresde.
– Hirsch Ostende.
– Documents relatifs à l'exposition « Elégances belges », Musée du Costume et de la Dentelle, Bruxelles, 1996
– Photographies.

Dans les Archives conservées par Pierre Hirsch, figure également un document familial, non destiné à la publication et sans titre. Ce document, rédigé par Jean-Paul Hirsch, relate ses souvenirs d'exil (1942-1944). Nous lui donnons la référence suivante : Jean-Paul Hirsch, *Mémoires de guerre inédits,* Bruxelles, 1944.

Archives de la Ville de Bruxelles

– *Registres des patentables*, 5e section, années 1870, 1875, 1880.
– *Registres de population* : Année 1876, registre S6, folios 1079 et 1080.
Année 1890, registre T4, folios 675, 676 et 677, registre D8, folio 150.
Année 1900, registre D10, folio 1905.
– *Dossiers de la Police des Etrangers*, n° 64 280, Robert Sostberg.
– *Fonds des Travaux Publics* (dossiers comprenant : courrier, autorisations de bâtir et/ou démolir, plans), n° : T.P. 17 607 ; T.P. 17 659 ; T.P. 3 635 ; T.P. 17 645 ; T.P. 17 643 ; T.P. 65 040 ; T.P. 6 681 ; T.P. 57 264 ; T.P. 35 468 ; T.P. 26 749.

Témoignages oraux

Interviews de membres du personnel, 1987, *in* : Archives Pierre Hirsch.
– Georgette De Baste, comptable.

– Mariette de Pauw, couturière et chef d'atelier.
– Anna De Ruymaecker, confectionneuse et chef de rayon.
– Delphine Tastenoe, couturière et chef de rayon.
– Lucienne Hirsch, épouse de Jean-Paul Hirsch.

Autres interviews
– Interview de Milly Clarenburg, directrice de la Haute Mode (30 octobre 1997).
– Interviews de Pierre Hirsch, associé gérant puis liquidateur de la Maison Hirsch & Cie (16 et 22 octobre 1997, 25 août 1998).

Iconographie

Archives Pierre Hirsch
– Album : la Maison Hirsch & Cie. Photographies prises notamment lors de la liquidation du magasin de Bruxelles, en 1962.
– Carton Hirsch & Cie II : Photos de mannequins.
– Divers documents iconographiques sont mélangés aux cartons « Maison Hirsch » et « Famille Hirsch ». C'est notamment le cas des photos de famille.
– Farde de photographies : « la Maison Hirsch & Cie à la fin de la deuxième année de guerre, 24 avril 1942 » et « Quelques modèles de guerre, avril 1942 ».

Archives de la Ville de Bruxelles
– Plans : fonds des Travaux Publics (T.P.) ; voir plus haut.

Musée du Costume et de la Dentelle
– Robe d'après-midi. Griffe « Hirsch & Cie/Bruxelles-Amsterdam » et « Fournisseur de S.M. ». 1893. Inv. C 89.04.07.
– Robe du soir. Griffe « Hirsch & Cie ». Vers 1930-1935. Inv. C 80.52.06.

Musées Royaux d'Art et d'Histoire
– Robe de communiante, soie crème, vers 1942.
– Toilette griffée « Hirsch & Cie. Bruxelles. Fournisseurs de S.M. ». Vers 1900.

Bibliographie

Académie de Bruxelles, *Deux siècles d'architecture*, Bruxelles, 1989.

« A la Chambre de Commerce de Bruxelles, le discours-programme de M. Jean-Paul Hirsch, nouveau président », *in* : *Le Soir*, Bruxelles, 28 octobre 1972, p. 9.

Aerts (E.), Beaud (Cl.), Stengers (J.) ed., *Liberalism and Paternalism in the 19th century*, Louvain, 1990.

Aron (J.), Burniat (P.), Puttemans (P.), *Le guide de l'architecture moderne à Bruxelles,* Bruxelles, 1993.

Aron (J.-P.), *Misérable et glorieuse, la femme du XIXe siècle*, Paris, 1980.

Atfield (J.), Kirkham (P.), *A View from the Interior: Feminism, Women and Design,* Londres, 1989.

Au Bonheur des Dames, Naissance et développement des grands magasins bruxellois, 25/8-17/9/1983, City II, [Bruxelles], [1983].

Barnard (M.), *Fashion as communication,* New York, 1996.

Barthes (R.), *Système de la Mode*, Paris, 1967.

Baudhuin (F.) , *Histoire économique de la Belgique, t. II, 1914-1939,* Bruxelles, 1946.

—, *Histoire économique de la Belgique, t. III, 1945-1*956, Bruxelles, 1958.

—, *L'économie belge sous l'Occupation 1940-1944,* Bruxelles, 1945.

Bennett (A.), *L'art de vivre*, Paris, 1926 (traduction Clara et Arthur Hirsch).

Besse (A.), *L'employé de commerce et d'industrie*, Lyon, 1901.

Bloch (A.), *Léo Hirsch 1842-1906. Discours prononcé lors de ses obsèques le 17 janvier 1906,* Bruxelles, 1906.

Boucher (F.), *Histoire du costume en Occident de l'Antiquité à nos jours*, Paris, 1965.

Bradfield (N.), *Costume in Detail : Women's Dress, 1730-1930*, Londres, 1968.

Brunhes (E. M.), « La Chambre Syndicale de la Haute Couture belge reçoit les membres de la Chambre Syndicale parisienne à Bruxelles », *in* : *L'Officiel de la Couture*, Paris, 1930, pp. 18-20.

Bruxelles, Exposition, organe officiel de l'Exposition Internationale 1897, Bruxelles, 1er février 1897.

CAESTECKER (F.), *Ongewenste gasten, Joodse vluchtelingen en migranten in de dertiger jaren,* Bruxelles, 1993.

CARR (H.), LATHAM (B.), *The Technology of Clothing Production*, Londres, 1992.

CARRIER (P.), « Le fil retissé de l'histoire de la mode », *in* : *Le Soir*, Bruxelles, 22 juillet 1996, p. 15.

« Cent ans de dynamisme commercial », *in* : *L'Echo de la Bourse*, Bruxelles, 9 décembre 1981, pp. 1-4.

« Cinquante ans d'avatars pour la rue Neuve », *in* : *Le Soir*, Bruxelles, 23 mars 1992, p. 18.

COETS (J.), *La structure fonctionnelle des Grands Magasins*, Bruxelles, 1948.

« Comité central. Résumé de la séance du 27 octobre 1952 », *in* : *Bulletin officiel de la Chambre de Commerce de Bruxelles*, 69e année, n° 38, Bruxelles, 31 octobre 1952, pp. 845-853.

COPPENS (M.), *Mode en Belgique au XIXe siècle*, Bruxelles, 1996.

CROSSICK (G.), JAUMAIN (S.) ed., *Cathedrals of Consumption. The European Department Store. 1850-1939*, Londres, 1999.

DE BRABANDER (G.), « Transition économique », *in* : *Les fifties en Belgique, Catalogue d'exposition, C.G.E.R., 28/10/1988-15/1/1989,* Bruxelles, 1988, pp. 104-121.

« Définitions et concepts les plus couramment utilisés en Belgique en Matière de distribution », *in* : *Distribution d'aujourd'hui, mensuel de la promotion des ventes et des techniques commerciales modernes,* édité par le Comité belge de Distribution, Bruxelles, avril 1981.

DELBEQUE (A.-L.), « A court de bal », *in* : *L'Instant*, Bruxelles, 6 septembre 1990, p. 19.

DEMOLINS (E.), *La question des grands magasins*, Paris, 1890.

« La démolition, rue Neuve, de la Galerie du Commerce, va être entamée », *in* : *Le Soir*, Bruxelles, 3 novembre 1963, p. 22.

DEOM (J.), « Quand le Consistoire était libéral », *in* : *Regards*, n° 263, Bruxelles, 21 septembre 1995, pp. 96-99.

D'HAINAUT-ZVENY (B.) dir., *La place des Martyrs*, Bruxelles, 1994.

D'OSTA (J.)*, Notre Bruxelles oublié*, Bruxelles, 1977.

DRATWA (D.), « La Maison Hirsch », *in* : *Les Cahiers de la Fonderie*, Bruxelles, 1993, pp. 31-33.

— dir., *Médailles à thème juif de Belgique*, Bruxelles, 1997.

—, « De Villa Johanna te Middelkerke », *in* : *Heemkring Graningate*, n° 43, 1991, pp. 82-112.

DUBREUCQ (J.), *Bruxelles 1000, une histoire capitale,* vol. 2 et 6, Bruxelles, 1997 et 1999.

DUMONT (G.-H.), *La vie quotidienne en Belgique sous le règne de Léopold II (1865-1909),* Bruxelles, 1996.

Elégances belges, Maisons de couture du dernier quart du XIXe et du XXe siècle, Catalogue d'exposition, Bruxelles, 1996.

EWING (E.), *History of the twentieth century fashion*, Londres, 1974.

Fabriqueur, fabrikant, joodse ondernemers en ondernemingen in Nederland 1796-1940, Amsterdam, 1994.

FAUCONNET (F.), FITOUSSI (B.), LEOPOLD (K.), *Vitrines d'architecture, les boutiques à Paris*, Paris, 1997.

Femmes fin de siècle, Catalogue d'exposition au Musée de la Mode et du Costume, Paris, 1990.

FERRY (J.), *A History of the Department Store*, New York, 1960.

GARLAND (M.), *Fashion 1900-1939*, Londres, 1975.

GARRIGUES (H.), *Les grands magasins et le petit commerce de détail*, Paris, 1878.

GENART (C.), « L'industrie du vêtement confectionné pour femmes à Bruxelles », *in* : *Les industries à domicile en Belgique, Ministère de l'Industrie et du Travail, Office du travail*, Bruxelles, 1907, t. VIII.

GORDON SELFRIDGE (H.), *L'apologie du commerce*, Paris, 1931 (traduction Clara et Arthur Hirsch).

GOUBERT (J.-P.) dir., *Du luxe au confort*, Paris, 1988.

« Grandeur et décadence d'une galerie commerciale: Hirsch (I et II) », *in* : *Le Soir*, Bruxelles, 26 avril et 10 mai 1993, p. 12 et p. 13.

GUBIN (E.), « La grande ville, un lieu féminin. L'exemple de Bruxelles avant 1914 », *in* : *La ville et les femmes en Belgique, histoire et sociologie*, Bruxelles, 1993, pp. 77-95.

—, « Libéralisme économique et paternalisme en Belgique au XIXe siècle », *in* : AERTS (E.), BEAUD (Cl.), STENGERS (J.), *Liberalism and Paternalism in the 19th century*, Louvain, 1990, pp. 82-93.

— éd., *Norme et marginalités : comportements féminins aux 19e et 20e siècles*, Bruxelles, 1991.

HARPMAN (J.), *La fille démantelée,* Paris, 1990.

HIRSCH (A.), *Léo Hirsch (1842-1906) – Hirsch & Cie Bruxelles (1869-1929*), Bruxelles, 1929.

« L'Heureux Séjour, esquisse du passé et perspectives d'avenir », *in* : *Centrale, périodique trimestriel de la vie communautaire juive,* n° 246, Bruxelles, juin 1989, [sans pagination].

HORTA (V.), *Mémoires* (texte établi, annoté et introduit par C. DULIERE), Bruxelles, 1987.

« Une importante transformation : Hirsch & Cie rue Neuve à Bruxelles. Architectes : Govaerts et Van Vaerenbergh », *in* : *Clarté, Art et Art décoratif, Architecture*, n° 12, Bruxelles, décembre 1937, pp. XV-XVII.

« Informations », *in* : *L'Echo de la Bourse*, Bruxelles, 5 février 1969, p. 17.

« In Memoriam », *in* : *Journal de la jeune Chambre de Commerce de Bruxelles*, Bruxelles, avril 1972, [sans pagination].

Itinéraire des vitrines à Bruxelles, Société Royale Belge de Géographie, Bruxelles, 1994.

JARRY (P.), *Les Magasins de nouveautés : histoire rétrospective et anecdotique*, A. Barry, Paris, 1948.

JASPAR (M.-H.), *Souvenirs sans retouche*, Paris, 1968.

JAUMAIN (S.), « Le petit commerce bruxellois face au Bonheur des Dames », *in* : *Les Cahiers de la Fonderie,* n° 3, Bruxelles, 1987, pp 3-19.

—, *Les petits commerçants face à la modernité, 1880-1914*, Bruxelles, 1995.

« M. Jean-Paul Hirsch Président de la Chambre de Commerce de Bruxelles », *in* : *Bulletin officiel de la Chambre de Commerce de Bruxelles*, Bruxelles, 31 octobre 1952, 69e année, n° 38, p. 844.

« Un jubilé commercial », *in* : *Le patriote illustré*, Bruxelles, 10 juin 1894, pp. 269-270.

KERVYN DE MARCKE TEN DRIESSCHE (R.), *Les fables de pitje Scramouille, suivies de deux petits jeux scéniques et d'un inédit,* Bruxelles, 1923.

KURGAN (G.), *Les patentables à Bruxelles au XIXe siècle*, Bruxelles, 1979.

KURGAN (G.), JAUMAIN (S.), *Aux frontières des classes moyennes : la petite bourgeoisie belge avant 1914,* Bruxelles, 1992.

LAMBOTTE (J.), « Une mode sous influence », *in* : *Les fifties en Belgique, Catalogue d'exposition, C.G.E.R., 18 octobre 1988-15 janvier 1989*, Bruxelles, 1988, pp. 242-253.

LANCASTER (W.), *The department store, a social history*, Londres, 1995.

LAVER (J.), *Concise History of Costume*, Londres, 1969.

LEFEBVRE (L.-M.), « Nécrologie », *in* : *Chambre de Commerce de Bruxelles*, Bruxelles, 11 février 1972, p. 363.

LEVI-STRAUSS (M.), DELBECQ (F.), DELPIERRE (M.), *La mode du châle cachemire en France, Catalogue d'exposition au Palais Galliera, 19 mai au 31 octobre 1982,* Alençon, 1982.

Liber memorialis de l'Institut des Hautes Etudes de Belgique, Bruxelles, 1976.

LIBRON (F.) et CLOUZOT (H.), *Le corset dans l'art et les mœurs du XIXe au XXe siècle*, s.l., 1933.

LIPOVETSKY (G.), *L'empire de l'éphémère : la mode et son destin dans les sociétés modernes*, Paris, 1981.

LUYTEN (D.), *Burgers boven elke verdenking ? Vervolging van de economische collaboratie in België na de Tweede Wereldoorlog*, Bruxelles, 1996.

MAC BRIDE (T.M.), « A Women's World : Department Stores and the Evolution of Women's Employment, 1870-1920 », *in* : *French Historical Studies*, 1978.

MARLIERE (C.), « La rue Neuve et son passé », *in : La Dernière Heure*, Bruxelles, 27 avril 1993, p. 11.

MARREY (B.), *Les grands magasins : des origines à 1939*, Paris, 1979.

MILLER (M.), *Au Bon Marché, 1869-1920 : le consommateur apprivoisé*, Colin, Paris, 1987.

MULLER (E.), *La boutique du marchand de nouveautés*, Hachette, Paris, 1868.

MULVAGH (J.), *Vogue History of 20th Century Fashion*, Londres, 1988.

NOËL (F.), *1894 : l'ULB en crise*, Bruxelles, 1988.

« Les Nouveaux Magasins Hirsch & Cie, Architectes Govaerts et Van Vaerenbergh, Entrepreneurs François & Fils », *in* : *Bâtir, revue mensuelle illustrée d'architecture, d'art et de décoration,* n° 62, Bruxelles, janvier 1938, pp. 11-13.

PARENT-LARDEUR (F.), *Les demoiselles de magasin,* Paris, 1970.

PASTERMADJIAN (H.), *Le Grand magasin, son origine, son évolution, son avenir*, Paris, 1949.

Le patrimoine monumental de la Belgique, Bruxelles, vol. 1, t. C, Pentagone N-Z, Liège, 1994.

PERROT (M.), *Le mode de vie des familles bourgeoises 1873-1953*, Paris, 1961.

PERROT (P.), *Les dessus et les dessous de la bourgeoisie*, Paris, 1981.

—, *Le luxe, une richesse entre faste et confort XVIIIe-XIXe siècle*, Seuil, Paris, 1995.

Petits commerces et grands magasins, INSOC, Bruxelles, 1955.

PIERRET (P.), *Mémoires, mentalités religieuses, art funéraire : la partie juive du cimetière du Dieweg (Bruxelles) 1867-1899,* Ecole pratique des Hautes Etudes, Section des Sciences Religieuses, Paris, 1996.

« Prachtige ontwerpen in het museum voor het Kostuum en Kant, De internationale roem van de Belgische modehuizen », *in* : *De bond*, 27 septembre 1996, p. 16.

POUILLARD (V.), *La Maison Hirsch et Cie (1869-1962), Contribution à l'histoire du vêtement et de sa fabrication en Belgique,* Mémoire de licence en Histoire contemporaine, ULB, Bruxelles, 1998.

RENOY (G.), *Les grands magasins*, Zaltbommel, 1979.

ROACH (M.E.), EICHER (J.B.), *Dress, Adornment and Social Order*, New York, 1965.

ROBERTS-JONES (P.) dir., *Bruxelles, fin de siècle*, Paris, 1994.

ROBYNS DE SCHNEIDAUER (L.), « Evocation du Bruxelles d'autrefois (II) », *in* : *Le Soir*, Bruxelles, 7 décembre 1960, p. 14.

—, « Heurts et malheurs de la rue Neuve », *in* : *Le Soir*, Bruxelles, 28 et 29 mai 1967, p. 25.

SCHOLLIERS (P.), *Loonindexering en sociale vrede, koopkracht en klassenstrijd in België tijdens het interbellum*, Bruxelles, 1985.

—, « Strijd rond de koopkracht », *in* : *1940. Belgique, une société en crise, un pays en guerre*, Actes du colloque tenu à Bruxelles du 22 au 26 octobre 1990, Bruxelles, 1993, pp. 245-275.

SCHREIBER (J.-P.), *Politique et religion, le consistoire central israélite de Belgique au XIXe siècle,* Bruxelles, 1995.

—, *L'immigration juive en Belgique du Moyen Age à la Première Guerre mondiale,* Bruxelles, 1996.

—, « L'immigration juive à Bruxelles au XIXe siècle, une élite d'importation ? », *in* : *Les Cahiers de la Fonderie*, Bruxelles, juin 1992, pp. 34-38.

—, « Les pierres parlent », *in* : *Regards,* Bruxelles, 26 août 1997, pp. 18-19.

STEFFENS (S.), « Schneiderei, Konfektion, Heimarbeit. Aspekte der Zenfalls und Unstructurierung eines städtischen Handwerks in Belgien (19 bis frühes 20 Jahrundert) », *in* : *Tijdschrift voor sociale geschiedenis, Themanummer onderaanneming en huisarbeid*, 20, 4 novembre 1994, pp. 428-460.

STEINBERG (M.), *L'étoile et le fusil, t. I, La question juive 1940-1942*, Bruxelles, 1983.

—, *L'étoile et le fusil, t. III, La traque des Juifs 1942-1944*, vol. 1 et 2, Bruxelles, 1986.

TARRANT (N.), *The development of costume*, Edimbourg, 1994.

TEITELBAUM-HIRSCH (V.), *Comptes d'une mort annoncée, les spolations des juifs en Belgique,* Bruxelles, 1997.

TOUSSAINT-SAMAT (M.), *Histoire technique et morale du vêtement*, Paris, 1990.

TSEELON (E.), « Fashion and the signification of social order », *in* : *Semiotica*, 91 (1-2), 1992.

VALMY-BAISSE (J.), *Les Grands magasins,* Paris, 1927.

VAN DEN EECKHOUT (P.), « Le prix de la confection », *in* : *Les Cahiers de la Fonderie,* n° 15, Bruxelles, décembre 1993, pp. 2-15.

VAN DEN EYNDE (M.), *La vie quotidienne des grands bourgeois au XIXe siècle, Les Warocqué,* Morlanwelz, 1989.

VAN DEN WIJNGAERT (M.), « Alexandre Galopin en de tewerkstellingspolitiek tijdens de Duitse bezetting », *in* : *België, een maatschappij in crisis en oorlog-1940- Belgique, une société en crise dans un pays en guerre. Actes du colloque tenu à Bruxelles du 22 au 26 octobre 1990,* Bruxelles, 1993, pp. 195-202.

VAN DOORSLAER (R.), *Kinderen van het ghetto, Joodse revolutionaire in België 1925-1940,* AMSAB, Anvers, 1995.

VANIER (H.), PALMADE (G.P.), *La mode et ses métiers : frivolités et lutte des classes 1830-1870*, Paris, 1960.

VANTROYEN (J.-C.), « La galerie du commerce ne cesse d'agoniser », *in* : *Le Soir*, Bruxelles, 2 février 1988, p. 8.

VEILLON (D.), « La mode et ses restrictions : 1940-1944 », *in* : *Textile, production et mode, 112e congrès national des sociétés savantes,* Lyon, 1987, pp. 437-451.

VERMAELEN (B.), *Le cimetière du Dieweg*, Bruxelles, 1995.

VERMEULEN (M.), « Des réveillons à tout casser et des nuits froides à en mourir », *in* : *Le Soir,* Bruxelles, 23 décembre 1978, p.5.

Vies de femmes 1830-1980, Catalogue d'exposition, Europalia 80, 13 octobre-30 novembre 1980, Bruxelles, 1980.

WAUGH (M.), *Corsets and crinolines*, Londres, 1954.

WILLAUMEZ (M.-F.), *Les passages-galeries du XIXe siècle à Bruxelles*, Bruxelles, 1983.

WILSON (E.), TAYLOR (L.), *Through the Looking Glass : a History of Dress from 1860 to the Present,* Londres, 1989.

WITTE (E.), CRAEYBECKX (J.), *La Belgique politique de 1830 à nos jours, Les tensions d'une démocratie bourgeoise,* Bruxelles, 1987.

WUNDERLE (M.), *L'Economie belge sous l'Occupation vue par les autorités allemandes, à travers les archives de la Deutsche Revisions- und Treuhand A.G. et du Devisenschutzkommando,* Mémoire de licence en histoire, U.L.B., Bruxelles, 1992.

ZOLA (E.), *Au Bonheur des Dames*, Paris, 1883.

Annexes

Index biographique

Bouet, Henri

Directeur de la Maison Hirsch à partir de 1922, qu'il gère avec Lucien, Robert puis Jean-Paul Hirsch [1].

Delcroix, Jacques [2]

Beau-fils de Robert (II) Hirsch, dont il prend le relais comme associé-gérant de la Maison Hirsch & Cie en 1956, avant de démissionner en 1961 [3].

De Vestel, Frantz [4]

Né à Bruges le 4 novembre 1857. Architecte, il a notamment été l'élève d'Emile Janlet et de Félix Laureys. Etudiant à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles, il y devint ensuite professeur, succédant entre autres à Victor Horta. Usant d'un mélange de styles qui conduit à l'éclectisme, de Vestel mènera à bien de nombreux projets : pour la famille Hirsch, il réalisera notamment les transformations de Hirsch & Cie Bruxelles et de la Galerie du Commerce en 1909-1910. Il s'occupera aussi de l'aménagement de la succursale d'Ostende, au début des années vingt [5].
Il meurt à Bruxelles, le 2 avril 1932.

Freudenberg, Johanna [6]

Née à Bodefeld en 1848. Travaillant dans le magasin de nouveautés de son frère, Philippe Freudenberg, à Elberfeld, elle y rencontre Léo Hirsch. Leur amour contrarie la famille Freudenberg, qui envoie Johanna à Bruxelles, où elle travaille dans le magasin de dentelles de son beau-frère, Siegfried Loewenstein. Léo Hirsch l'y rejoint et arrive à fonder sa propre entreprise, Hirsch & Cie. Il neutralise ainsi l'hostilité des Freudenberg, qui autorisent Johanna à épouser Léo Hirsch en 1869. Elle en aura six enfants. Aux côtés de son époux, elle contribuera à la réussite de la Maison Hirsch & Cie. Comme lui, elle poursuivit une activité caritative, notamment dans la Société des Secours Efficaces, et donna son nom à la Villa Johanna, fondée par son époux l'année de sa mort.
Elle meurt à Bruxelles en 1901.

GOVAERTS, Léon-E [7]

Architecte, né en 1897. Avec Alex Van Vaerenbergh, il réalise le bâtiment moderniste des Magasins Vanderborght (52, rue de l'Ecuyer et 51 rue Fossé-aux-Loups), vers 1932-1935. La même équipe transforme les magasins Hirsch en 1937-1938, dans le même style.

Pour la famille Hirsch, toujours, il transforme en 1926 la villa Clairval (52, avenue de la Sapinière), conçue par Antoine Pompe.

Léon Govaerts construisit aussi la maison, devenue musée, de A. et D. Van Buuren, située au 41 avenue L. Errera, vers 1925.

HIRSCH, Adrienne

Fille de Robert Hirsch (II), née en 1930. Divorcée de Jacques Delcroix, elle devient associée en 1961-1962 [8]. Elle ne collaborera cependant jamais à la direction de la Maison Hirsch, dont les femmes étaient écartées par tradition familiale.

HIRSCH, Claude

Né en 1925, il est le second fils de Lucien Hirsch [9]. De 1941 à 1944, il réside au Brésil avec ses parents et effectue ses humanités à Rio de Janeiro. Il étudie ensuite en faculté de Philosophie et Lettres à Paris. Il entre comme associé chez Hirsch & Cie en 1949 [10], puis devient liquidateur de la société en 1962 [11]. Claude Hirsch sera ensuite conseiller en art moderne et contemporain auprès de musées français et américains.

HIRSCH, Ivan Isidore

Après apprentissage chez Hirsch & Cie (Amsterdam), chez Hermann Gerson (Berlin) et aux Etats-Unis, son père Léo Hirsch l'associe à la tête de la firme en 1904 [12]. Il devient le seul gérant en 1906, à la mort de son père, avant de décéder prématurément d'une péritonite en 1907, à l'âge de 31 ans. Il laissait une fille, Johanna Hirsch.

HIRSCH, Jean-Paul [13]

Naît à Bruxelles le 23 décembre 1901. Petit-fils de Léo Hirsch et fils d'Arthur Hirsch. Epouse Lucienne Vanpraag, dont il a trois enfants : Jacques-Léo Hirsch (1927), Pierre-André Hirsch (1931) et Jean-Arthur Hirsch (1933).

Entre autres activités militaires, il participe à la campagne 1939-1940 de la Seconde Guerre mondiale, en tant que lieutenant de réserve de l'armée belge. Cette activité lui vaudra diverses distinctions belges et françaises.

De 1942 à 1944, il se réfugie avec son épouse et ses enfants en France (Saint-Saturnin d'Apt, Vaucluse). Il est nommé président de la Chambre de Commerce de Bruxelles de 1952 à 1955.

Du 1er janvier 1924 au 31 décembre 1962, il co-dirige la Maison Hirsch & Cie avec ses deux frères, puis avec Claude Hirsch, Pierre Hirsch et Jacques Delcroix. Jean-Paul Hirsch a aussi été membre fondateur du conseil d'administration de la Caisse nationale de Retraite et d'Assurance, future Assubel.

Parmi ses activités extra-professionnelles, citons ses mandats de président de la Chambre Syndicale des Négociants en Tissus (1937-1940) ; président de la Chambre de Commerce de Bruxelles (1952-1955); fondateur de la Jeune Chambre de Commerce de Belgique. Il participe aussi à diverses expositions, dont les Expositions Universelles de Bruxelles (1935 et 1958).

Il meurt à Bruxelles, en 1972.

HIRSCH, Jules [14]

Né à Altena en 1876, il effectuera un stage dans la Maison Hirsch de Bruxelles. Il s'associe ensuite à Bernard Liebreich (cousin de son père) et Fred Jourda, avec lesquels il fonde à Paris la Maison Bernard & Cie, 33-35 avenue de l'Opéra, spécialisée en Haute Couture, qui a fermé en 1934.

HIRSCH, Lévi, dit Léo [15]

Naît à Altena, Westphalie, en 1842. Son père était *metzger* à Altena, c'est-à-dire négociant en bestiaux et boucher de la ville ainsi que de sa communauté juive.

Il devient apprenti pour le compte de la Maison Loewenstein, important magasin de tissus et de nouveautés d'Aix-La-Chapelle. Là, il fait connaissance de Philippe Freudenberg, qui ouvre son propre magasin à Elberfeld. Léo Hirsch le suit et devient son bras droit ; il se fiance à sa sœur cadette Johanna Freudenberg.

Les Freudenberg s'opposant au mariage, Johanna est envoyée travailler à Bruxelles. Léo Hirsch la suit et travaille chez le marchand de cravates Hayem (rue des Paroissiens), jusqu'à ce que la fondation de sa propre affaire convainque les deux familles du bien-fondé du mariage. Six enfants naissent de cette union : Jules Hirsch (1870-1870), Regina Freudenberg (1871-1941), Arthur Hirsch (1873-1933), Bertha Freudenberg (1875-1918), Yvan Hirsch (1876-1907), Alice Bottenwieser (1881-1965).

Léo Hirsch s'associe à son cousin Bernard Liebreich, de 1893 à 1903, dans la direction de la Maison Hirsch & Cie.

Léo Hirsch a aussi exercé de nombreuses activités sociales et caritatives : il est élu membre du Consistoire central israélite en 1897; il est administrateur, ensuite vice-président (1885) et président (1903) de la Société d'Inhumation (Hevra Kadicha) de Bruxelles. On le retrouve aussi comme administrateur dans les organismes suivants : la Communauté israélite de Bruxelles, le Comité des Apprentis et de la Jeunesse israélite, le Comité régional belge de l'Alliance Israélite Universelle. Il est fondateur de la Villa Johanna en 1901.

Il obtient la naturalisation belge le 12 mai 1879, et la grande naturalisation le 24 avril 1883. De ce fait, il est devenu membre de la Garde Civique.

Il décède à Bruxelles en 1906.

HIRSCH, Lucien

Petit-fils de Léo Hirsch et fils aîné d'Arthur Hirsch, il participe à la direction de la Maison Hirsch & Cie à partir de 1922 [16]. Il gère surtout les questions comptables et financières, jusqu'à son décès le 17 juin 1946 [17].

Il obtint aussi une charge de juge au Tribunal de Commerce de Bruxelles.

HIRSCH, Pierre-André [18]

Né à Bruxelles en 1931, il est le second des trois fils de Jean-Paul Hirsch. Il effectue un stage à Londres, dans le grand magasin de nouveautés Debenham et Freebody, avant de commencer en 1952 à travailler chez Hirsch & Cie, dont il devient associé-gérant en 1955 [19] et liquidateur en 1962 [20].

Après avoir suivi un séminaire aux Etats-Unis, il entre chez MAGEC (chaîne spécialisée dans l'équipement de loisir et ménager) à Bruxelles. Il y devient directeur commercial. En 1974, il fonde un bureau de conseil et de formation.

Pierre Hirsch conserve actuellement chez lui une partie des archives de Hirsch & Cie.

HIRSCH, Robert (II) [21]

Petit-fils de Léo Hirsch et fils d'Arthur Hirsch, il naît à Bruxelles en 1898.

Officier de réserve, il participe à la Première puis à la Seconde Guerre mondiale, en tant que major commandant l'artillerie de la Brigade Piron.

Son épouse, Andrée Wolff, est l'héritière de la maison de couture Wolff, située à Bruxelles.

Robert Hirsch participe à la gestion de la Maison Hirsch & Cie de 1919 à 1955. Jacques Delcroix, époux de sa fille unique Adrienne Hirsch, lui succède en 1955.

Robert Hirsch a notamment été président du Syndicat d'initiative de la Ville de Bruxelles et de la Chambre Syndicale de la Haute Couture belge.

Il meurt à Bruxelles en 1955.

LIEBREICH, Bernard

Naît en Allemagne en 1855.

C'est un cousin de Léo Hirsch, sa mère étant la sœur d'Israël Hirsch (père de Léo Hirsch). Il entre chez Hirsch en 1870 et est associé de Léo Hirsch à la tête de la Maison Hirsch & Cie, de 1893 à 1903. Il le remplace lors de ses absences.

Il obtient la naturalisation ordinaire en 1891.

Par la suite, il s'associe avec deux autres employés de la maison mère, pour ouvrir la Maison Bernard, avenue de l'Opéra à Paris.

SOSTSBERG, Robert

Né à Lippstadt (Westphalie) le 10 juillet 1866. En 1894, il épouse Rosa Hirsch à Altena (Westphalie), dont il a un fils, Gérard Sostberg. Il arrive en Belgique pour la première fois en 1881 et s'y fixe en 1907. [22]

A cette date, il est engagé pour gérer Hirsch & Cie avec Max Isaac, faute d'héritiers majeurs [23], et ce jusqu'en 1919 [24].

VAN VAERENBERGH, Alex [25]

Architecte et entrepreneur, né en 1885.

Réalise, avec Léon-E. Govaerts, les Magasins Vanderborght en 1932-1935 et la rénovation de la Maison Hirsch en 1937-1938.

Tableau 13
Direction de la Maison Hirsch [26]

Associés-gérants	*Dates*
Léo Hirsch	1869-1888/1889
Léo Hirsch et Bernard Liebreich	1889-1904 (?)
Léo Hirsch et Ivan Hirsch	11 juin 1904-22 février 1906
Ivan Hirsch	22 février 1906-9 janvier 1907
Max Isaac et Robert Sostberg	23 octobre 1907-1er janvier 1919
Lucien et Robert Hirsch (directeur : Henri Bouet)	1er janvier 1919-16 mai 1922
Lucien, Robert et Jean-Paul Hirsch (directeur : Henri Bouet)	16 mai 1922-1939
Albert Ghilain	1939-1940
Albert Ghilain, Jean-Paul Hirsch et Wilhelm Pée	1940-31 juin 1942
Albert Ghilain, Jean-Paul Hirsch et Karl Schneider	31 juin 1942-septembre 1942
Albert Ghilain et Karl Schneider	septembre 1942-1944
Robert, Jean-Paul Hirsch et Albert Ghilain	1944-1945
Lucien, Robert, Jean-Paul Hirsch et Albert Ghilain	1945-1947
Robert, Jean-Paul Hirsch et Albert Ghilain	1947-1949
Robert, Jean-Paul et Claude Hirsch	26 avril 1949-1956
Jean-Paul, Claude et Pierre-André Hirsch. Associé : Jacques Delcroix	1956-1961
Jean-Paul, Claude, Pierre-André et Adrienne Hirsch	1961
Liquidateurs : Claude et Pierre-André Hirsch. Expert-comptable : Charles Cherpion	1962

Tableau 14
Articles vendus par la Maison Hirsch (1928-1930) [27]

Nature de l'article	*Prix de départ (en francs belges)*
Pour dames	
Sacs en tapisserie, point lancé	18
Pochette en georgette ou mousseline imprimée	19
Echarpes fantaisie pure laine	25
Savons tennis en boîtes de 4 spéciales pour cadeaux	29,50
Fleurs boutonnières	35
Bas de soie garantis	39
Poudriers en lamé	39
Parfums : Coty	31,75
Houbigant	52

Nature de l'article	*Prix de départ (en francs belges)*
Jeanne Lanvin	70
Chanel	75
Molyneux	165
Echarpes fantaisie en crêpe de Chine	55
Echarpes fantaisie pure laine	55
Echarpes fantaisie broché soie	75
Echarpes fantaisie kasha de Rodier	79
Gants Suède, garantis lavables	59
Sacs de dame, en Nilecalf	85
En-cas, de création parisienne	145
Week-end box Elizabeth Arden	160
Colliers de la Haute-Couture	175
Sacs en lainage ou en soie	195
Chandails mode, tricotés à la main	195
Chandails en tricot métal, fait main	495
Renard argentés, bleus, blancs, sables, beiges, pointillés, rouges etc.	Prix non indiqué
Pour messieurs	
Mouchoirs fantaisie en linon pur fil	19
Chaussettes pur fil	29
Savon en bol Yardley pour la barbe	30
Cravates fantaisie	39
Mouchoirs de smoking en crêpe de Chine	49
Gants Suède, cousus main, garantis lavables	49
Portefeuille en maroquin grainé	49
Cravates et pochettes assorties	69 à 150
Cannes en bambou des Iles	70
Cannes en Bouleau et Erable	89
Parapluies élégants	150
Fantaisies	
Cendriers	29
Service à thé « Bridge », toile pur fil, porcelaine assortie	195
Marqueurs de bridge	Prix non indiqué
Papier à lettres pour enfants	Prix non indiqué
Nécessaires et papiers à lettres de voyage	Prix non indiqué
Peignes fantaisie, gaine maroquin et petit point	Prix non indiqué
Colliers et sautoirs	Prix non indiqué
Boîtes et étuis à cigarettes	Prix non indiqué
Poupées d'appartement	Prix non indiqué
Buvards en maroquin, à filets or	Prix non indiqué
Porte-menus camée (la douzaine)	Prix non indiqué

Tableau 15
Récapitulatif des bénéfices réalisés par la Maison Hirsch de la fondation à la Seconde Guerre mondiale [28]

Année	*Bénéfice réalisé*
1869	1 073,54
1870	5 492,46
1871	6 069,35
1872	14 992,45
1873	7 267,11
1874	13 621,46
1875	15 977,92
1876	36 851,69
1877-1878	27 515,62
1879	38 175,98
1880	9 248,33
1881	5 398,70
1882	67 330,75 (janvier)
	62 878,42 (juillet)
1883	39 447 (janvier)
	33 584,79 (juillet)
1884	85 652,57 (janvier)
	33 086,28 (juillet)
1885	62 241,61 (janvier)
	55 484,06 (juillet)
1886	58 042,11 (janvier)
	10 159,16 (juillet)
1887	20 079,36 (janvier)
	20 770,62 (juillet)
1888	Déficit : 35 482,65 « N.B. : le déficit est le résultat des frais exceptionnels occasionnés par les grands travaux durant l'année 1887 » (janvier)
	40 136,91 (juillet)
1889	30 932,42 (janvier)
	91 932,42 (juillet)
1890	69 751,27 (juin)
	53 774,53 (décembre)
1891	84 382,89 (juin)
	25 664,43 (décembre)
1892	52 431,64 (juin)
	59 253,82 (décembre)
1893	51 724,06 (juin)
	34 672,62 (décembre)
1894	79 119,59 (juin)
	45 226,64 (décembre)

Année	*Bénéfice réalisé*
1895	47 174,91 (juin)
	55 024,74 (décembre)
1896	212 588,55 (juin)
	40 664,03 (décembre)
1897	30 599,78 (juin)
	25 395,07 (décembre)
1898	25 101,92 (juin)
	24 542,73 (décembre)
1899	33 996,28 (juin)
	67 099,19 (décembre)
1900	43 082,44 (juin)
	53 183,25 (décembre)
1901	45 962,29
1902	23 277,14
1903	108 779,65
1904	176 118,88
1905	151 626,45
1906	162 401,72
1907	227 433,67
1908	233 583,43
1909	284 218,66
1910	160 975,82
1911	144 958,75
1912	152 949,84
1913	152 557,46
1914	Perte de guerre : 195 726,96
1915	Perte de guerre : 275 954,74
1916	Perte de guerre : 46 265,67
1917	Perte de guerre : 136 275,52
1929	1 300 000
1932	0
1936 [29]	984 515,45
1938	903 836,41
1939	1 074 278,51
1940	303 313,35
1941	975 531,53

Notes

[1] *Annexes au Moniteur Belge,* vol. 2, Bruxelles, 1922, n° 2 410.

[2] A.P.H., *Brochure Israël Hirsch et ses descendants*, Bruxelles, 1994, pp. 28-30.

[3] *Annexes au Moniteur Belge, op. cit.*, vol. 4/2, Bruxelles, 1961, n° 31 197.

[4] *Académie de Bruxelles, deux siècles d'architecture*, Bruxelles, 1989, pp. 346-349.

[5] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives iconographiques, T 048, Plans.

[6] A.P.H., Famille Hirsch I : Léo et Johanna Freudenberg. Dir. D. Dratwa, *op. cit.*, p. 37.

[7] J. Aron, P. Burniat, P. Puttemans, *op. cit.*, pp. 72 n° 219, 74 n° 220, 80 n° 254.

[8] *Annexes au Moniteur Belge, op. cit.,* vol. 4/2, Bruxelles, 1961, n° 31 197. *Ibid.,* vol. 2/1, Bruxelles, 1962, n° 9 088.

[9] A.P.H., *Israël Hirsch et ses descendants*, Bruxelles, 1994, p. 29.

[10] *Annexes au Moniteur Belge, op. cit.,* vol. 3, Bruxelles, 1949, n° 14 828.

[11] *Ibid.,* vol. 2, Bruxelles, 1962, n° 15 708.

[12] *Ibid.,* t. LXI, vol. 2, Bruxelles, 1904, n° 3 386.

[13] A.P.H., *Note biographique concernant Mr Jean-Paul Hirsch*, s. l. n. d. A.P.H., *Brochure Israël Hirsch et ses descendants*, Bruxelles, 1994, p. 29.

[14] A.P.H., *Israël Hirsch et ses descendants*, Bruxelles, 20 septembre 1994, p. 24.

[15] A.V.B., *R. Pop.*, 1876, S6, folio 1 079. A.P.H., *Israël Hirsch et ses descendants*, Bruxelles, 20 septembre 1994, pp. 1, 12, 13, 14. A.P.H., Famille Hirsch I : Léo Hirsch et Johanna Freudenberg. A.P.H., *Léo Hirsch (1842-1906)/Hirsch & Cie Bruxelles (1869-1929), s. l., 1929.* Dir. D. Dratwa, *op. cit.*, p. 36. J.-P. Schreiber, *Politique et religion, op. cit.*, p. 303.

[16] *Annexes au Moniteur Belge, op. cit.,* vol. 2, Bruxelles, 1919, n° 3 261.

[17] *Ibid.,* vol. 3, Bruxelles, 1948, n° 14 822.

[18] A.P.H., *Brochure Israël Hirsch et ses descendants*, Bruxelles, 1994, p. 30.

[19] *Annexes au Moniteur Belge, op. cit.*, vol. 3/1, Bruxelles, 1956, n° 20 569.

[20] *Ibid.,* vol. 2, Bruxelles, 1962, n° 15 708.

[21] A.P.H., *Brochure Israël Hirsch et ses descendants*, Bruxelles, 1994, p. 29. E.-M. Bruhnes, *op. cit.*

[22] A.V.B., Dossier de la Police des Etrangers n° 64280, Robert Sostberg.

[23] *Annexes au Moniteur Belge, op. cit.*, t. LXXV, vol. 4, Bruxelles, 1907, n° 6111.

[24] *Ibid.,* vol. 2, Bruxelles, 1919, n° 3261.

[25] J. Aron, P. Burniat, P. Puttemans, *op. cit.*, p. 74 n° 220.

[26] Ce tableau synthétise des données reprises tout au long de ce livre.

[27] A.P.H., Hirsch & Cie I, publicité.

[28] A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, « Livre de Balances de la Maison Hirsch », 1870-1917; dossiers « Bilans ».

[29] Les chiffres concernant les années 1936 à 1941 sont extraits de: A.G.R., Fonds Hirsch, Archives en cours de classement, Dossier «Administration allemande. Firme», Gestion des comptes, rente pensions, conservation : directives, *Réponse aux directives (Richtlinien) des administrations d'entreprises ennemies*, Bruxelles, 21 juillet 1941.

Table des matières

Préface, par Ginette Kurgan et Serge Jaumain VII
Introduction 1
Remerciements 5
Abréviations 7

CHAPITRE I – Les origines 9
1. La fondation de Hirsch & Cie 9
2. Les premières années 11
3. Léo Hirsch : un paternalisme exemplaire 14

CHAPITRE II – Le XIXe siècle 23
1. Le fonctionnement d'une Maison de Couture 23
1. L'organisation de l'espace et l'utilisation des nouvelles techniques 23
2. Les employés et la clientèle 25
3. Les articles et les fournisseurs 26
2. Le rayonnement 29
3. Un grand magasin ? 32

CHAPITRE III – L'entre-deux-guerres 41
1. La transmission de la direction 41
2. L'organisation de la Maison 42
1. Le travail et la fabrication 42
2. Les fournisseurs, les articles et les rayons 47
3. Les clientes 50
4. L'organisation spatiale des magasins 51
5. La succursale d'Ostende 53
3. Une maison de Haute Couture 54

4. La crise 58
1. Hirsch & Cie, à Bruxelles 58
2. Bernard & Cie, à Paris 60

CHAPITRE IV – La seconde guerre mondiale 67
1. Sous le joug de l'Occupant 67
2. La couture en temps de guerre 69
1. Les problèmes de personnel 69
2. Les difficultés matérielles 71
3. Les clients et les fournisseurs 74
3. Une gestion prudente 74
1. Les statuts 74
2. Les réquisitions de personnel et le travail pour l'Occupant 75
3. La doctrine Galopin à la fin de la guerre 79
4. Les modèles de guerre 80

CHAPITRE V – La fermeture de la Maison Hirsch 87
1. Les derniers fastes 87
1. L'organisation de la direction et du travail dans l'entreprise 87
2. La situation financière 89
3. L'image de marque de la Maison 93
2. La Haute Couture ou les grands magasins 95
3. Pourquoi liquider ? 98

Conclusion 103
Sources 107
Bibliographie 113
Annexes 119
Index biographique 119

Toute personne possédant des vêtements, accessoires, publicités, courrier ou factures de la Maison Hirsch & Cie et désirant en faire don au Musée du Cinquantenaire ou au Musée du costume de la ville de Bruxelles, pour enrichir leurs collections peut se mettre en rapport avec Pierre Hirsch qui transmettra (Pierre Hirsch, avenue Hamoir 14b à 1180 Bruxelles, téléphone : +32 2 374 76 03, Fax : +32 2 375 73 92).

L’ouvrage

Fondée par Léo Hirsch en 1869, la Maison Hirsch fabriquait et vendait des vêtements de luxe pour femme et enfant. Installée à Bruxelles, cette entreprise est restée active jusqu’en 1962 et s’est également implantée en Allemagne et aux Pays-Bas. Ce livre retrace l’existence de ce lieu privilégié de la mode bruxelloise, au travers d’une succession de périodes parfois difficiles, sans négliger l’interaction de trois groupes de protagonistes principaux : les couturières, les patrons et les clientes. Un large éventail de sources originales (des archives d’entreprise, des documents familiaux, des articles de presse, des sources orales, de l’iconographie, des objets,...) a constitué la base des recherches de l’auteur.

Au-delà de la simple monographie, cet ouvrage situe l’histoire de la Maison Hirsch & Cie dans un contexte qui fait appel à l’histoire économique et sociale, à l’histoire de l’immigration juive en Belgique, à l’urbanisme bruxellois et à l’histoire du costume. L’auteur contribue également à l’étude d’un aspect méconnu – l’artisanat et le commerce de luxe à Bruxelles – et apporte un éclairage particulier sur la situation de la Haute Couture en Belgique.

L’auteur

Véronique Pouillard est née à Bruxelles en 1976. Licenciée en histoire contemporaine et candidate en Philosophie de l’Université libre de Bruxelles, elle a consacré plusieurs années à l’étude de la Maison Hirsch & Cie. Elle prépare actuellement une thèse de doctorat sur l’histoire de la publicité en Belgique.

Règles d'utilisation de copies numériques d'oeuvres littéraires publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles, ci-après dénommées EUB, et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celui-ci est reproduit sur la dernière page de chaque copie numérique publiée par les EUB et mise en ligne par les Bibliothèques; il s'articule selon les trois axes protection, utilisation et reproduction.

Protection

1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.
La mise à disposition par les Bibliothèques de l'ULB de la copie numérique a fait l'objet d'un accord avec les EUB, notamment concernant les règles d'utilisation précisées ici.
Pour les oeuvres soumises à la législation belge en matière de droit d'auteur, les EUB auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayant droits afin de permettre la mise en ligne des copies numériques.

2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines défectuosités peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -.
Les EUB et les Bibliothèques de l'ULB déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les EUB et les Bibliothèques de l'ULB ne pourront être mis en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des EUB et des 'Bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/*annee*/*nom_du_fichier*.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les bibliothèques de l'ULB encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

Utilisation

4. Gratuité

Les EUB et les Bibliothèques de l'ULB mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires dont les exemplaires imprimés sont épuisés : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux EUB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).
Demande à adresser aux Editions de l'Université de Bruxelles (EDITIONS@admin.ulb.ac.be).

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'usager s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Editions de l'Université de Bruxelles et Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

1. les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des bibliothèques de l'ULB ;
2. l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des bibliothèques de l'ULB'.

Reproduction

8. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre base de données, qui est interdit.

9. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux EUB et aux Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.